CAHIER NOUVEAU SANTÉ

POUR SKIER SANS DANGER

page C 1

LOTTO 6/49 11 15 16 22 27 34 12

5 8 15 30 32 40 34 SÉLECT

Brasal HOPPS BRÄU Lager Beer

"Certificat d'Excellence" décerné par le S.S.A. Int. 1991.

Filtrée à froid depuis 1989

3

La Presse Dimanche

GAREAU mazda

10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

Aujourd'hui: partiellement ensoleillé, venteux
Minimum 2° Maximum 11°
Demain: généralement ensoleillé DÉTAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, DIMANCHE 4 OCTOBRE 1992 108e ANNÉE N°339 62 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine

B 3 CLAUDE BROCHU

Sports

2

3

Sommaire

Additions croisées C12
Annonces classées
immobilier ..... C10 à C13
marchandises C13
emplois C13,C14
automobiles C14, C15
propositions d'affaires A8
Décès A11
Êtes-vous observateur? . C10
Des Crimes A7
Feuilleton C11
Francofolies B8
Horoscope C13
Le bridge C12
Le monde C16
Livres ..... Cahier B
Arts et spectacles ..... B8 à B13
ciné-horaires B12
télé-horaires B11
Loteries A4
«Mot mystère» C14
Santé ..... C1 à C6

Sports
Réjean Tremblay 5

Bévue gênante pour le camp du NON

La comédienne Diane Jules s'excuse d'avoir offensé les gens âgés

MARIO FONTAINE

RÉFÉRENDUM 92

Ce n'est pas demain la veille que la comédienne Diane Jules animera une assemblée nationaliste au Québec. Le Comité du NON s'est en effet immédiatement dissocié, dans la nuit d'hier, des propos tenus par Mme Jules selon laquelle «il restera toujours une couple de vieux qui, ici et là, vont voter OUI. Je ne les juge pas, je les comprends, y ont la chienne».

Des propos qui ont jeté un froid parmi les quelque 1500 participants à un rallye du NON à Trois-Rivières, vendredi. Et amené illico la condamnation du Comité du NON: ces propos sont inacceptables et injustifiés à l'égard des personnes âgées, de dire le Comité, qui leur offre ses excuses.

Jacques Parizeau et Lucien Bouchard assistaient tous deux, vendredi, à la rencontre de Trois-Rivières. Le premier faisait relâche hier, tandis que M. Bouchard effectuait une tournée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Lui aussi qualifie ces paroles d'inacceptables et estime qu'elles n'engagent que leur auteur. «Ce n'est pas du tout ce que nous pensons, ce n'est pas la façon dont nous traitons le dossier des personnes âgées», a expliqué le vice-président du Comité du NON.

La principale intéressée a fait une mise au point, dans laquelle elle dit regretter profondément ses propos s'ils ont semblé offensants à l'égard des personnes âgées. Surtout connue pour son rôle de Violette dans *Parler pour parler*, Mme Jules admet que ses paroles ont pu prêter à interprétation. «Si j'ai blessé certaines personnes, je m'en excuse publiquement», de dire la comédienne par voie de communiqué.

«Lorsque j'ai évoqué, sur un ton que j'admets maladroit, que des personnes âgées puissent se ranger dans le camp du OUI par peur, je voulais signifier qu'elles ont souvent été victimes par le passé de campagnes d'intimidation, poursuit-elle. La situation fragile dans laquelle se retrouvent plusieurs d'entre elles sur le plan économique les rend plus vulnérables aux scénarios alarmistes que certains se plaisent à échafauder».

Pendant que le premier ministre Bourassa tentait de tourner l'incident à son avantage, le camp

VOIR BEVUE EN A 2

■ Les chefs veulent-ils vraiment un débat télévisé? *Page A 6*
■ Le sociologue Maurice Pinard prevoit une défaite du OUI. *Page A6*
■ Les 31 gains selon MM. Mulroney et Bourassa. *Page A 6*

Un hôpital de Toronto doit verser 20 millions à un enfant

d'après Canadian Press

TORONTO

Un hôpital torontois devra payer des dommages-intérêts de plus de 20 millions à un garçonnet de 5 ans parce qu'il est né avec la paralysie cérébrale, les médecins n'étant pas intervenus à temps au moment de l'accouchement malgré des signes de souffrance foetale.

Il s'agit de l'indemnité la plus élevée qu'ait accordée un magistrat dans une poursuite pour lésions sur la personne au Canada, a déclaré Richard Sommers, l'avocat représentant la famille.

Romulo Christian Gonzalez a subi de graves lésions au cerveau qui affectent tout son système locomoteur au moment où sa mère était en contractions avant l'accouchement à l'East General Hospital de Toronto en 1986, a précisé l'avocat Sommers.

L'enfant ne peut pas parler, n'a pas l'usage de ses bras ni de ses jambes et communique seulement avec ses yeux.

Il a besoin d'être aidé 24 heures par jour pour «tous les aspects de son hygiène et de ses soins personnels» et il restera ainsi pendant tout le reste de sa vie, a expliqué Me Sommers.

Mme Rosa Conzalez, la mère de Romulo, est médecin. Son père est avocat et consul du Venezuela à Toronto.

«Je suis vraiment heureuse de la décision», a déclaré Rosa Gonzalez.

VOIR HÔPITAL EN A 2

Tornades meurtrières en Floride

Reuter

ST PETERSBURG, Floride

Des tornades accompagnées de violents orages ont fait, selon un bilan officiel, quatre morts et 25 blessés hier le long des côtes ouest de la Floride.

La police et la presse font toutefois état de 13 morts et de 200 blessés.

Le bilan de quatre morts a été cité par un porte-parole du centre d'urgence du comté de Pinellas, près de St Petersburg. Il a précisé que 88 maisons mobiles et constructions légères avaient été détruites, et que des dizaines d'autres avaient été endommagées.

30 000 domiciles sont privés d'électricité dans la région.

Le 24 août, le cyclone Andrew avait dévasté le sud de la Floride, en particulier Miami, faisant 40 morts.

Les tornades d'hier sont passées non loin de Clearwater, où le président George Bush tenait un meeting électoral. Le départ de l'avion des journalistes qui l'accompagnaient a été retardé d'une demi-heure. □

AUTRE VICTOIRE DES NORDIQUES

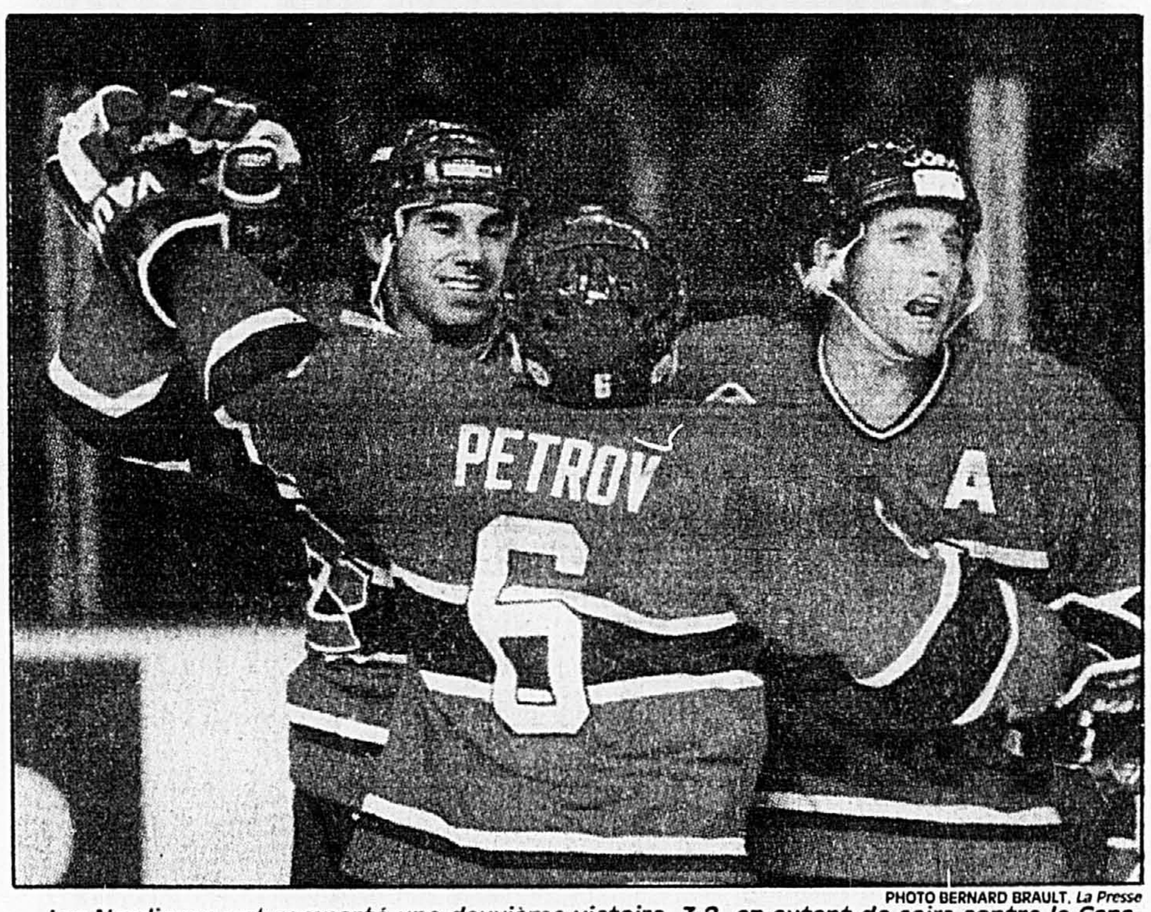

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Les Nordiques ont remporté une deuxième victoire, 3-2, en autant de soirs contre le Canadien, hier, cette fois sur la glace du Forum. Un match rempli de moments excitants.

● Voir tabloïd Sports en page 3

L'Allemagne fête sa réunification dans un climat de grande tension

d'après AFP et Reuter

BERLIN

L'Allemagne, aux prises avec une xénophobie grandissante qui alarme l'étranger et des tensions sociales de plus en plus aiguës entre l'Est et l'Ouest, a célébré hier le second anniversaire de son unification dans une grande morosité sur fond de violences racistes et de mécontentement croissant face au chômage.

À Schwerin lors d'une cérémonie commémorative, le chancelier Helmut Kohl a été frappé à l'estomac par un inconnu vêtu de noir, qui ensuite pris la fuite. L'agresseur a surgi d'un groupe de quelques dizaines de manifestants qui, quelques instants plus tôt, avaient lancé des oeufs en direction du chancelier et l'avaient copieusement invectivé. Ces scènes contrastent avec les manifestations de joie qui avaient accueilli la réunification des deux Allemagnes deux ans auparavant et l'ouverture du mur de Berlin en novembre 1989.

Alors que la plupart des partis politiques avaient appelé la population à sortir de sa torpeur et à faire du 3 octobre une journée de protestation massive contre les agressions xénophobes, seules quelques milliers de personnes ont participé à des manifestations. Selon les chiffres de l'Office fédéral du crime, 1443 attaques contre des foyers ou des domiciles abritant des étrangers ont été perpétrées en Allemagne au cours des six premiers mois de 1992.

Cette faible mobilisation, qui contraste singulièrement avec les dizaines de milliers de personnes qui avaient défilé dans les rues en 1991 contre la guerre du Golfe, confirme la relative indifférence de la population face aux attaques de foyers d'étrangers et son mécontentement face à l'afflux de demandeurs d'asile.

Quelque 2000 policiers antiémeutes étaient venus en renfort à Schwerin, cette ville de l'ex-RDA, pour empêcher toute violence après les menaces proférées par des gauchistes, qui avaient promis de perturber les célébrations. Près de 50 manifestants, scandant «Helmut dehors» et «Menteur» ont accueilli le chancelier Kohl à la sortie d'un office religieux célébré pour la circonstance et ont jeté des oeufs en sa direction. Ils ont aussitôt été repoussés par les forces de l'ordre.

Environ 4000 personnes ont manifesté à Francfort, qui devait être le rassemblement central de la journée, 5000 à Berlin, 3000 à Schwerin, où se tenaient les festivités officielles, et une centaine à Erfurt.

Dans un discours grave, le président allemand Richard von Weizsaecker a exhorté à Schwerin les Allemands à réagir plus fermement. «Gare à nous, si nous nous contentons de regarder avec indifférence les images des attentats contre les étrangers, avec le sentiment de leur inéluctabilité et en nous y habituant», a-t-il dit. «Chacun de nous est appelé à

La journée a été dure pour le chancelier Helmut Kohl qui a été attaqué par un manifestant. La police a réagi mais le chancelier avait déjà riposté. PHOTO REUTER

VOIR ALLEMAGNE EN A 2

Bourassa fait ses choux gras de la bourde de Diane Jules

GILLES NORMAND

ROUYN-NORANDA

Robert Bourassa n'allait pas rater l'occasion. La gaffe de Diane Jules, c'était du bonbon pour lui qui visitait justement hier le club de l'âge d'or de Rouyn-Noranda, en Abitibi.

Le premier ministre Robert Bourassa a tiré à boulets rouges sur les deux principaux dirigeants de la campagne du NON, exigeant de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard des excuses publiques pour les «propos méprisants de la comédienne Diane Jules».

«Mme Jules a tenu des propos humiliants et méprisants pour les personnes âgées comme pour l'ensemble des Québécois. On dit que le parti s'est excusé, ce n'est pas suffisant. Il faut que les chefs du NON, qui étaient présents hier, MM. Parizeau et Bouchard, s'excusent sans délai auprès des personnes âgées comme auprès des Québécois», a déclaré le chef libéral devant un auditoire composé d'une centaine de membres du club de l'âge d'or.

La comédienne, qui personnifie la Violette de l'émission «Parler pour parler», de Janette Bertrand, a trébuché sur une tribune du NON, à Trois-Rivières, vendredi soir: «C'est sûr qu'il y a toujours des peureux. Hein! Du monde pas informé. C'est sûr qu'il restera toujours une couple de vieux ici et là qui vont voter OUI, là. Bon. Je les juge pas, je les comprends. Y ont la chienne, bon, c'est normal!»

De tels propos n'ont pas plu, loin de là, aux gens du troisième âge. Robert Lavoie, 72 ans, exprésident régional de la Fédération de l'âge d'or, s'est fait leur porte-parole: «Ça m'a choqué. Parce que se faire traiter de petit vieux... On a fait notre possible pour bâtir un pays. Pour moi, la plus belle province, c'est le Québec. Si la province est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est grâce aux petits vieux et aux petites vieilles. Qu'on n'essaie pas de nous ridiculiser en disant que ce sont les petits vieux et les petites vieilles qui vont voter pour le OUI. On n'a pas la chienne et on n'a pas peur de notre opinion.»

Il suffisait de faire le tour des tables, où l'on jouait aux cartes peu avant l'arrivée de M. Bourassa, pour constater que l'indignation de M. Lavoie était partagée.

Un aparté qui a relégué au second plan le bref discours de Robert Bourassa, un de ses meilleurs à certains égards depuis le début de la campagne.

«Vous me connaissez, a-t-il dit,

VOIR CHOUX EN A 2

À LIRE LUNDI DANS LA PRESSE: UN SONDAGE CROP SUR LE RÉFÉRENDUM

Le «Oui mais» de la France à Maastricht a fait l'effet d'un Non

LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale PARIS

PARIS FRANCE

Deux semaines après le «Oui mais» des Français au traité de Maastricht, l'Europe est aussi mal en point que si le «Non» l'avait emporté. Enfin, pas tout à fait aussi mal, mais presque. Disons qu'elle ne s'était jamais aussi mal portée depuis sa naissance: comme si elle avait aujourd'hui une vraie maladie d'adulte, éventuellement mortelle, après n'avoir connu que les banales maladies sans gravité qu'ont tous les enfants.

On ne sait toujours pas quoi faire avec le cas du «petit» Danemark (six millions d'habitants»: un pays plutôt périphérique, entré tard et à reculons dans la CEE. On parle d'y tenir un nouveau référendum au printemps de 1993, après avoir obtenu d'hypothétiques amendements au traité de Maastricht. Dans ce cas, la Communauté devra-t-elle geler Maastricht en attendant un incertain «Oui» danois? Faut-il rouvrir le Traité pour satisfaire les Danois, au risque de voir les uns et les autres se lancer dans la surenchère et réclamer des aménagements pour leur compte? Faut-il mettre le Danemark entre parenthèses, parapher le Traité à onze, quitte à ce que Copenhague se débrouille pour reprendre le train communautaire en marche... un de ces jours?

Si les Onze avaient constitué un bloc uni et si le consensus politique avait été assez fort, le problème ne se serait pas posé et n'aurait été que technique. Le Danemark à lui seul n'avait pas le poids nécessaire ni pour provoquer une crise ni pour forcer à une nouvelle négociation.

On est très loin de là aujourd'hui. Si l'on reparle du Danemark aujourd'hui, c'est que la Grande-Bretagne de M. John Major vient de découvrir, comme s'il datait d'aujourd'hui, cet excellent prétexte pour reporter à plus tard une ratification par le Parlement qui semblait pourtant acquise. «Tant que le cas danois n'aura pas été réglé, a dit en substance le premier ministre britannique, nous ne ratifierons pas Maastricht.» Au cours de cette semaine il a réorienté le tir et parle maintenant d'une ratification «avant ou après Noël». Mais le débat s'annonce de plus en plus incertain, avec le réveil des «Eurosceptiques», nombreux même au sein du Parti conservateur. Rien ne dit que la Grande-Bretagne ratifiera Maastricht avant le 31 décembre, tel que convenu à la signature par les Douze.

Encore là, le report de quelques mois ne serait pas dramatique si l'on se trouvait dans une période de calme absolu et de confiance. C'est tout le contraire: tout le système européen se trouve politiquement dans une phase de transition cruciale, comme un équilibriste au beau milieu de son parcours. Qu'un pays aussi important que la Grande-Bretagne, qu'on savait déjà très réticente sur l'Europe, annonce qu'elle ratifiera «à une date ultérieure» constitue un virage capital, s'il se confirmait notamment au sommet européen de Londres à la mi-octobre. Ce serait comme une mise entre parenthèses, cette fois du projet européen tel que pensé à Maastricht, et même par l'Acte unique de 1985.

Beaucoup d'observateurs ont toujours pensé que la Grande-Bretagne n'avait adhéré à la Communauté en 1973 qu'à contre-coeur, parce qu'elle n'avait pas les moyens de l'empêcher ou de rester à l'écart, mais que son objectif consistait à la réduire à une zone de libre-échange où les principaux membres continueraient de mener les politiques de leur choix, sans contrainte. À Maastricht, Londres avait quand même obtenu une clause d'«opting out» sur la monnaie unique prévue en 1999. Plus une exemption sur l'Europe «sociale». Tiraillé entre les contraintes économiques, qui poussent le patronat vers l'Europe, et le très vieux fond de la population, de la classe politique, des syndicats, le gouvernement Major n'attendait peut-être qu'une victoire du «Non» en France pour stopper tout le processus en cours, le temps de voir.

Finalement la trop courte victoire du «Oui» semble lui avoir suffi. Non seulement la livre, frappée de plein fouet par la spéculation de la semaine précédente, a dû sortir en catastrophe du Système monétaire européen où elle n'était entrée que depuis un an, mais M. Major s'est empressé d'affirmer qu'elle n'y rentrera pas «avant longtemps». Et là-dessus est tombée l'annonce du report de la ratification aux «calendes danoises». Bénéficiant déjà d'un statut particulier dans le traité de Maastricht, la Grande-Bretagne a pratiquement annoncé son retrait de la nouvelle Europe.

Tout se passe maintenant comme si on était entré dans une spirale négative. Les Italiens sont peut-être les plus chauds partisans de l'Europe: non seulement les partis et syndicats, mais la population elle-même, dans des proportions avoisinant les 80 p. cent, si l'on en croit les sondages. Mais, suite à la tempête monétaire, la (faible lire est sortie elle aussi du SMF, de surcroit avec une dévaluation de 15 p. cent. Cela n'a pas suffi à tuer la spéculation, et il a fallu rétablir le contrôle des changes, qu'on croyait révolu depuis de longues années. L'Espagne, également inconditionnelle de l'Europe, a dû elle aussi dévaluer la peseta et rétablir le contrôle des changes. Plus sérieux, l'Italie un peu laxiste connait maintenant son heure de vérité avec un plan d'austérité très dur, condition sine qua non de son rattachement à l'Europe «de tête». La potion est tellement amère et inattendue qu'elle a provoqué de très fortes réactions des syndicats, manifestations, grève générale. L'Italie elle aussi flotte à l'égard de l'Europe.

Ce qui reste pour l'instant de sûr une semaine après le référendum français... c'est la «petite Europe» centrale, celle du couple franco-allemand et du Benelux. Mais comme les monnaies et économies du Benelux sont depuis très longtemps considérées comme intégrées à celles de l'Allemagne, c'est un peu comme si la France se retrouvait seule dans le SME face à cette zone d'influence allemande forte de plus de 100 millions d'habitants. Et personne n'exclut désormais que dans les semaines à venir une nouvelle flambée de la spéculation n'attaque vraiment le dernier maillon faible en vue, le franc français.

«Quelle folie ce référendum!» lâchait le soir du référendum l'ancienne présidente du Parlement européen Simone Veil. Elle avait toujours été contre et pensait qu'une telle consultation, totalement mêlée à des considérations de politique intérieure, ne pouvait que mal tourner, ou en tout cas entrainer l'Europe vers le fond. Il est vrai que la spéculation monétaire avait d'autres motivations que cette incertitude française sur Maastricht, et d'abord les taux d'intérêt allemands. Mais c'est le référendum qui a provoqué le déclic. Comme ce référendum a été de surcroit bien «mal gagné» par son instigateur, le président Miterrand, il s'est mis à provoquer des réactions en chaine qui dépassent les pires prévisions.

À la limite on pourrait dire que l'intégration économique et juridique de l'Europe se compare à celle qui existe au Canada entre les provinces. Mais au Canada, toutes les pesanteurs sociales et historiques jouent en faveur du gouvernement central, qui dispose d'une réelle légitimité politique. À la limite c'est aux «autres» — et notamment au Québec — de faire la démonstration du contraire. En Europe, les pesanteurs historiques jouent presque toujours... contre l'Europe. Dès que les principaux partenaires cessent de pousser ensemble dans la même direction, dès qu'un grain de sable se met dans l'engrenage, la tendance est à l'éclatement. Un «mauvais» Oui des Français a presque suffi à relancer la machine dans cette direction.

SUITE DE LA UNE

BÉVUE

Bévue gênante pour le camp du NON

du NON s'affairait au contraire à en minimiser l'impact. Mme Jules n'est pas associée au Parti québécois, elle n'est pas membre du Comité du NON et c'est comme comédienne rémunérée qu'elle animait la soirée de vendredi, précise Jean Royer, conseiller de Jacques Parizeau.

«Le texte qu'elle devait lire avait été approuvé par les organisateurs de la soirée. Mais elle est sortie du texte de sa propre initiative et à notre grand étonnement, pour prononcer ces paroles inacceptables. Ses services ne seront plus requis dans un avenir prévisible», a laissé tomber M. Royer.

Il ne croit pas que le camp du OUI puisse exploiter l'incident comme les fédéralistes avaient utilisé l'affaire des Yvette au référendum de 1980. La ministre péquiste Lise Payette avait alors comparé les femmes opposées à la souveraineté à des Yvette, un personnage de manuel scolaire représentant une femme soumise et dévouée uniquement aux tâches domestiques.

La présidente de l'Association québécoise pour la défense des retraités, Yvette Brunet, espère elle aussi que l'affaire n'ira pas aussi loin. «Ce serait complètement fou de faire vivre à cette personne (Mme Jules) ce que Mme Payette a dû vivre en 1980. Ce n'est pas du même ordre. Et même là (les Yvette), ce n'était pas si outrageant que ça», commentait-elle hier.

Mme Brunet n'a pas été vraiment choquée de ces propos à l'endroit des personnes âgées, car elle ne croit pas que la comédienne ait voulu être méchante en les proférant. Bien sûr qu'il y a des «p'tits vieux» qui ont peur de voter OUI, dit-elle. Mais il y a aussi des gens de 40 ans qui auront peur de perdre leur emploi, des jeunes aussi qui voteront OUI.

La présidente de l'AQDR trouve «les paroles de Mme Jules bien moins insultantes que la misère de la moitié des 55 ans et plus, incapables de vivre décemment faute de revenus suffisants, moins insultantes que le 2 $ imposé par M. Bourassa sur chaque médicament de chaque prescription».

Après un début de campagne éprouvant, le Comité du OUI s'employait, hier, à utiliser la bourde de Mme Jules à son profit. «Le camp du NON montre son vrai visage. Il est de plus en plus méprisant à l'égard de plusieurs catégories de Québécois», affirmait un message du président des forces du OUI, Jean Masson.

La semaine dernière, le premier ministre Mulroney n'avait pas réussi à capitaliser sur les propos de Lucien Bouchard, lequel invitait Guy Lafleur à s'occuper de hockey plutôt que de politique suite à son adhésion au OUI. L'incident Jules arrive comme une deuxième chance inespérée, pour les tenants de l'entente de Charlottetown, de remonter la pente. □

CHOUX

Bourassa fait ses choux gras de la bourde de Diane Jules

mon crédo politique a toujours été le même. Il y a 23 ans, en 1969, je suis venu ici et je disais: il faut créer des jobs. On va pouvoir donner des programmes sociaux. Je vous dis la même chose aujourd'hui. Mais pour créer des jobs, il faut avoir la paix. Moi, je veux m'occuper d'économie, je veux un renouveau économique. Je trouve déplorable le chômage qui frappe 20 p. cent des jeunes. Je veux leur donner des défis mondiaux. Leur parler de formation. C'est cela mon objectif. Ce n'est pas devenir président de la République», a insisté Robert Bourassa, invitant ses auditeurs à dire OUI à l'entente de Charlottetown.

Quelques coups de sonde à gauche et à droite tendent à situer le NON largement en avance, du moins dans les villes de Rouyn et Noranda. En tout cas, il y a de l'atmosphère. Les journalistes qui descendaient de leur gigantesque autobus articulé, en plein centre de Rouyn, devant le comité du OUI, sont tombés sur une dame de forte corpulence qui leur a demandé ce qu'ils venaient faire ici: «Nous suivons la tournée référendaire de M. Bourassa», ont répondu les journalistes.

«Je vous ferai remarquer que le comité du NON est de l'autre côté de la rue.» Cela dit sur un ton invitant fortement les scribes à s'y rendre. □

HÔPITAL

Un hôpital de Toronto doit verser 20 millions à un enfant

Les conditions du règlement étaient contenues dans un jugement écrit rendu vendredi par le juge Douglas Lissaman de la Cour de justice de l'Ontario.

L'hôpital a accepté la responsabilité dans l'affaire et a préféré un règlement à l'amiable parce qu'il a reconnu que l'enfant avait besoin de soins que la famille ne pouvait pas payer, a déclaré la présidente de l'hôpital.

Rosa Gonzalez avait des contractions quand elle a été admise à l'hôpital le 19 octobre 1986, a déclaré l'avocat. Il y avait des signes de souffrance foetale, mais le personnel médical n'a rien fait pour les éliminer.

Le foetus a subi un manque d'oxygène, un césarienne a été pratiquée, mais «il était trop tard», a-t-il indiqué. □

ALLEMAGNE

L'Allemagne fête sa réunification dans un climat de grande tension

protéger notre démocratie ou bien faut-il qu'encore une fois nous détournions le regard ou pire encore observions sans rien faire comment des être humains sont agressés», a ajouté le président, dans une allusion à la période noire du nazisme.

«Les agressions contre les étrangers et leurs foyers d'hébergement sont inacceptables. Les attaques racistes et anti-sémites nous choquent», a-t-il poursuivi avant d'affirmer que «quiconque participe à de telles violences dans l'intérêt de l'Allemagne utilise abusivement le nom de notre nation».

Trois foyers de demandeurs d'asile ont été à nouveau attaqués à coups de cocktails molotov dans la nuit de vendredi à samedi dans l'ex-RDA et deux cimetières juifs ont été profanés à Stuttgart et Strausberg, a indiqué la police. Par ailleurs, environ 300 néonazis ont manifesté dans les rues de Dresde (ex-RDA), un de leurs fiefs en Allemagne, aux cris de «les étrangers dehors» ou «Nous ne voulons pas de ces porcs de demandeurs d'asile» et en effectuant le salut nazi, geste interdit par la constitution allemande, sans entrainer de réaction de la police, selon des témoins.

Les difficultés économiques à l'Est et le mécontement croissant des Allemands face aux sacrifices imposés par le coût de la réunification ont également plané sur la «journée de l'unité allemande». L'emblème des célébrations officielles organisées en présence du chancelier Helmut Kohl était d'ailleurs à l'image de l'humeur générale: un coeur brisé, symbole de l'unité interne largement inachevée du pays. □

PHOTO PC

Lily Tasso honorée

La journaliste de La Presse *Lily Tasso a reçu vendredi soir à Québec le prix de l'Ordre des Francophones d'Amérique des mains de la présidente du jury Angéline Martel et du président du Conseil de la langue française Pierre-Étienne Laporte. D'origine libanaise, Mme Tasso a grandi en Égypte et vit au Québec depuis 1954. D'abord journaliste au Nouveau Journal, elle est ensuite passée à* La Presse *où elle s'est attachée à faire connaître la voix de ceux et celles qui ont plus de difficultés que d'autres à se faire entendre: les handicapés. Mais c'est surtout lorsqu'elle a ensuite été affectée aux communautés culturelles que Mme Tasso s'est illustrée; elle a su décrire, avec sensibilité et justesse, la vie quotidienne et des différentes communautés qui sont venues enrichir le patrimoine québécois.*

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 4 octobre à Montréal

0 — 4 — 7 — 10
Bas — Modéré — Élevé

Coup de soleil (en minutes)	60	30	20	15

L'indice UVB s'applique par temps ensoleillé ou sous une couche de nuages minces ou partiels. Avec un indice UVB inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	3,8	13h03	–
Montréal	3,7	12h55	–
Ste-Agathe	3,6	12h57	–
Sherbrooke	3,7	12h47	–
Drummondville	3,4	12h50	–
Québec	3,2	12h46	–

© 1992 MTI Inc.

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres **765** — à quatre chiffres **5578**

ABONNEMENT 285-6911 — Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSÉES — Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 4 OCTOBRE 1992 — 40-7-01

Mise au point d'un radar qui fonctionne comme un oeil humain

Presse Canadienne
HAMILTON

■ Le fonctionnement du cerveau humain a servi de modèle au professeur Simon Haykin pour la mise au point d'un système de radar «intelligent».

M. Haykin a transposé sur ordinateur des procédés semblables aux fonctions les plus sophistiquées du cerveau humain dans le but de les appliquer au développement d'un radar. Résultat? Le radar qu'il a mis au point fonctionne comme un oeil humain.

Ingénieur et chercheur, M. Haykin affirme que le système pourrait être particulièrement utile dans les eaux nordiques où la présence de morceaux de glace parfois difficilement repérables nuit à la navigation.

Le chercheur estime avoir accompli un travail de pionnier.

«Il n'existe aucun radar semblable. Je peux affirmer avec certitude qu'aucun système n'a le potentiel de celui que nous avons développé à l'université McMaster.»

Pour développer un tel système de radar, M. Haykin a utilisé des ordinateurs connus sous le vocable de «neuro-ordinateurs» pour reprendre la terminologie employée par les neurologues pour explorer le cerveau humain.

«Les ordinateurs apprennent tout comme nous apprenons pendant notre existence», a ajouté M. Haykin. L'ordinateur, comme le cerveau humain, est constitué de petites unités, ou neurones. Les informations sont emmagasinées lorsque des contacts s'effectuent entre les neurones.

On fournit aux ordinateurs des données sur la surface de l'océan de manière à ce que les circuits puissent identifier et distinguer les caractéristiques de cette surface.

«C'est un processus de prise de décision qui a une fiabilité impossible à obtenir avec la technologie actuellement disponible», a-t-il ajouté.

Les travaux de recherche du professeur Haykin recoivent l'appui du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada. Le scientifique espère que les entreprises d'ici sauront exploiter le fruit de ses reherches.

«Il n'y a aucun autre endroit au Canada, en Amérique du Nord ou même dans le monde où on accomplit le type de travail que nous faisons depuis trois ans», a-t-il conclu.

AMATEURS DE MOTS CROISÉS
La Presse ET DICOROBERT VOUS PRÉSENTENT
La supergrille de l'automne
LE DIMANCHE 11 OCTOBRE 1992
À GAGNER:
1er PRIX: *LE DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES NOMS PROPRES* en cinq volumes (une valeur de 695 $)
De plus nous offrirons à 99 autres cruciverbistes un dictionnaire *CITATIONS FRANÇAISES.*
De plus nos 100 chanceux mériteront un t-shirt *La Presse*

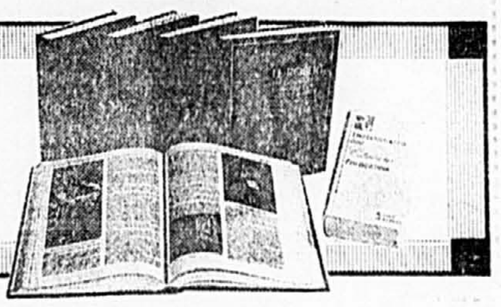

La Presse

Meurtre de Chantal Brochu: la police est sur une piste

KARIM BENESSAIEH

■ Les citoyens d'Outremont n'ont pas tardé à répondre à l'appel au secours de la police, qui tente toujours de retrouver l'agresseur de Chantal Brochu, violée et étranglée le 19 septembre dernier.

Les policiers disposent maintenant de 150 témoignages pour élucider le meurtre de l'étudiante de 22 ans, mais le brouillard qui entoure cette affaire est loin d'être dissipé.

«La plupart des personnes nous ont rapporté avoir vu des individus aux allures louches le soir du meurtre, explique un policier de la section des homicides. La plupart des informations se recoupent, mais les descriptions sont vagues. Mais après tout, n'importe quel témoignage peut être celui qui nous fera retrouver l'agresseur.»

La police est sur une piste, tient-on à préciser sans s'avancer outre mesure. Il n'y aurait toutefois pas de lien entre le meurtre de Chantal Brochu et une agression sexuelle commise contre une adolescente quelques jours auparavant. Un homme chauve et bedonnant avait alors attaqué une jeune fille au coin des rues Vincent-d'Indy et Côte-Sainte-Catherine. «Nos témoignages ne concordent pas sur une telle description», affirme laconiquement le policier.

Les policiers ont retiré le poste de commandement qu'ils avaient installé à Outremont jeudi dernier, en face du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie. Ce quartier général servait à coordonner les efforts des quelque trente policiers qui ont sillonné les rues d'Outremont, à la recherche du moindre indice qui permettrait de résoudre cette nébuleuse affaire. Le résultat, outre les 150 témoignages accumulés, est plutôt maigre.

«On n'a pas beaucoup de meurtres comme ça à Montréal, convient une autre source policière. Dans la plupart des viols, la victime connait son agresseur, ou alors il s'agit d'une affaire de drogue ou d'argent. Cette fois-ci, le meurtre semble tout à fait gratuit.»

En désespoir de cause, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont fait appel à la Gendarmerie royale du Canada pour dresser le profil de l'agresseur. Comment dresse-t-on le profil de quelqu'un dont on ne sait presque rien? La GRC refuse de divulguer ses méthodes, mais on ne peut s'empêcher de penser au film *The Silence of the Lambs*.

«Quand les policiers se heurtent à un mur, il est normal de chercher des avenues hors du commun, explique un membre civil de la GRC. S'il s'agit d'aller chercher un psychopathe pour identifier un autre psychopathe, alors pourquoi pas?»

Une dizaine d'enquêteurs de la police de la CUM demeurent affectés à cette affaire, et ils auront surtout pour tâche de classer la montagne de renseignements apportés par les citoyens. De plus, l'organisme Jeunesse au Soleil offre toujours une récompense de 10 000 $ pour toute information qui permettrait d'élucider cette affaire.

Deux adolescents s'en tirent miraculeusement

KARIM BENESSAIEH

■ Deux adolescents ont miraculeusement survécu à un double accident impliquant deux conducteurs en état d'ébriété, hier matin vers 1 h 15, sur la route 335 à hauteur de La Plaine. Les jeunes de 15 et 18 ans reposent toutefois dans un état jugé «critique» pour l'un et «sérieux» pour l'autre.

Tout a commencé quand une camionnette, de type *pick-up*, a accroché la motocyclette des deux adolescents. Sous le choc, le jeune homme de 15 ans est tombé sur la route, où un deuxième véhicule l'a heurté. Il est actuellement soigné à l'hôpital Le Gardeur, où son état est jugé sérieux.

Son camarade de 18 ans, lui, est resté accroché au pare-chocs du pick-up, qui l'a traîné sur une distance de 75 mètres, selon la Sûreté du Québec. Au choc de l'accident s'est ajoutée l'explosion du carburateur de la motocyclette, qui a nécessité l'intervention des pompiers. Le jeune homme repose actuellement à l'hôpital Sainte-Justine dans un état critique.

Le taux d'alcoolémie des deux conducteurs impliqués dans l'accident était «de loin» supérieur à la limite permise, comme l'ont constaté les policiers qui leur ont administré le test de l'ivressomètre. Des accusations de conduite en état d'ébriété ont été portées contre les deux chauffeurs.

PHOTO MAURICE THIBODEAU, *collaboration spéciale*

L'état de la motocyclette démontre le sérieux de l'impact.

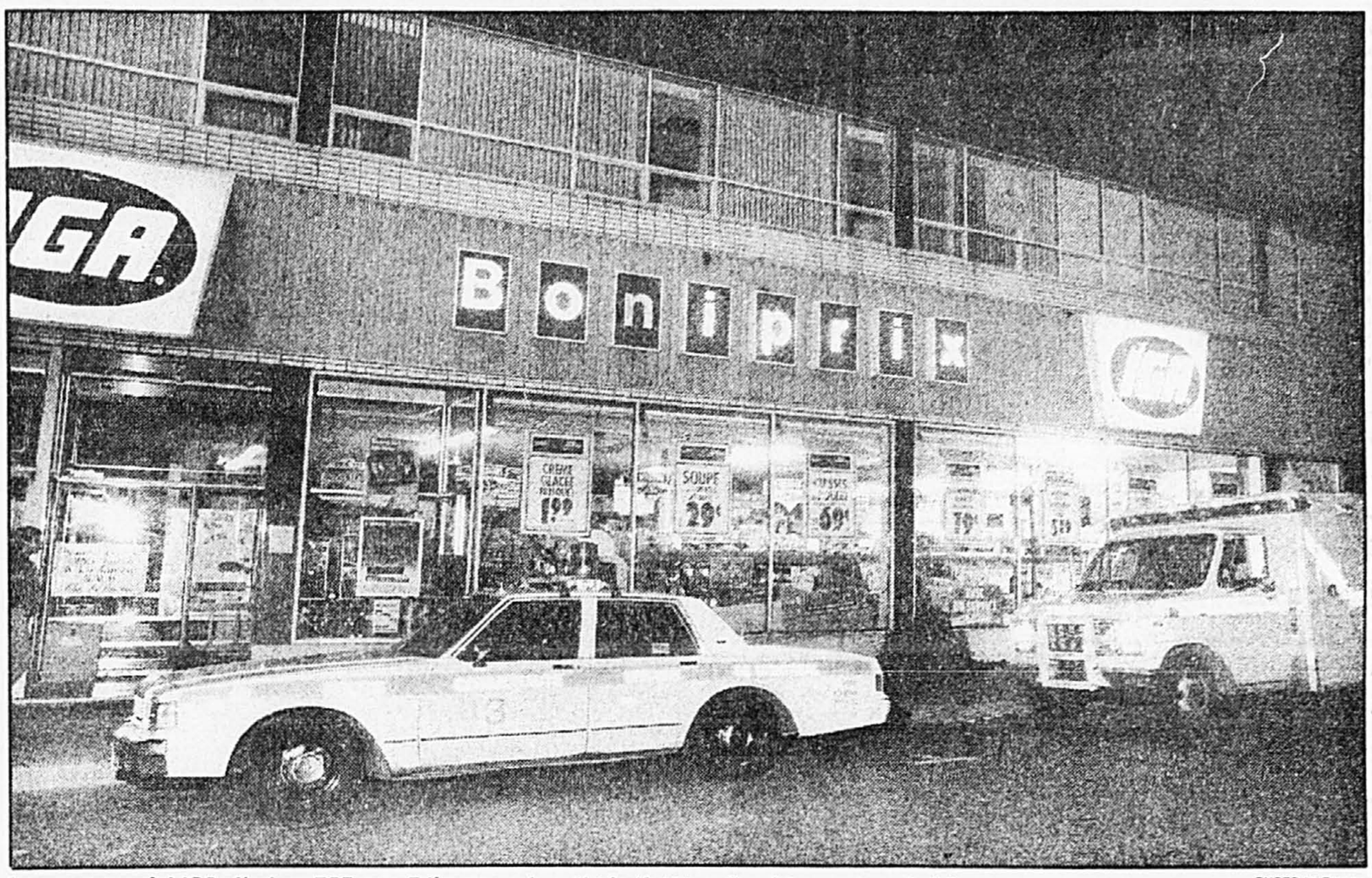

Le supermarché IGA situé au 755, rue Bélanger est, a été le théâtre d'un bien curieux hold-up. PHOTO *La Presse*

Les voleurs avaient oublié un petit détail

KARIM BENESSAIEH

■ Il suffit d'un petit détail pour changer un plan séduisant en fiasco total. Deux cambrioleurs l'ont appris à leurs dépens hier vers 4 h du matin: après avoir enlevé Yves Laurin, propriétaire d'un magasin d'alimentation IGA, ils ont voulu le forcer à ouvrir son coffre-fort. Le problème, c'est qu'il n'en possédait pas la combinaison.

«On a déjà eu un hold-up, des tonnes de vols à l'étalage, mais un vol comme ça... ce n'est jamais arrivé», raconte Guylaine Laurin, copropriétaire avec son frère Yves du magasin d'alimentation IGA situé 755, rue Bélanger est.

Les deux cambrioleurs ont d'abord kidnappé M. Laurin dans le stationnement du magasin, vers 16 h vendredi après-midi. Ils l'ont ensuite promené à travers la ville, lui faisant prendre de force des médicaments et de l'alcool.

«Ils ne voulaient sans doute pas que leur victime se rappelle d'eux, avance le sergent Jeannot Lacerte, du poste 43 de la police de la CUM. Ça a bien marché, puisque nous n'avons toujours pas de description précise des cambrioleurs».

Les individus, dont on sait seulement qu'ils étaient de race blanche et mesuraient 1 m 68 et 1 m 82 respectivement, ont ensuite ramené le malheureux propriétaire au 755, rue Bélanger est, vers 4 h hier matin. Après lui avoir fait ouvrir la porte du commerce, ils lui ont demandé d'ouvrir le coffre-fort. Yves Laurin en était bien incapable.

«Nos dépôts sont faits par la compagnie Secur, explique Guylaine Laurin. Seuls leurs agents peuvent ouvrir le coffre, ce qui fait qu'on ne touche pratiquement jamais à l'argent. Heureusement d'ailleurs...»

Sans doute frustrés par leur échec, les cambrioleurs ont dû se contenter de cigarettes, de bière et de paquets de viande. Ils se sont enfuis avec le véhicule d'Yves Laurin, une Ford Aérostar 92 immatriculée FG83379, pendant que le malheureux propriétaire était soigneusement ligoté dans le sous-sol du supermarché.

C'est là qu'Éric Brousseau, un employé, l'a retrouvé samedi matin. «Ses mains étaient bleues et gonflées, et il était passablement «*knocké*» par tout ce qu'on lui avait fait prendre», a indiqué Guylaine Laurin.

Les policiers espèrent pour leur part qu'Yves Laurin pourra être en mesure de donner plus de détails sur son enlèvement. «Nous n'avons aucune possibilité d'identifier les suspects dans cette affaire, admet le sergent Lacerte. Nous aurons sûrement d'autres rencontres avec M. Laurin.»

Personnes recherchées

■ Pierre Luc Boisselle, 23 ans, qui s'est évadé de la Cour municipale de Montréal le 22 juillet dernier, est toujours recherché par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Il était détenu concernant une tentative de meurtre survenue à Boucherville.

L'individu, qui l'on considère «armé et violent», mesure 1,83 mètres, pèse 91 kg, a les yeux pers et les cheveux châtains.

Une handicapée mentale de 29 ans, Marcelle Boulé, est portée disparue depuis le 19 septembre dernier. La jeune fille qui a un âge mental d'environ 17 ans, n'en est pas à sa première «disparition» selon la police. «Elle se promène et couche chez différents amis, explique le sergent Whissell, du poste 22. On ne sait pas vraiment pourquoi elle décide soudainement de s'enfuir de chez elle.»

Attention aux cigarettes et au chauffage excessif

RAYMOND GERVAIS

■ «Pense plus vite que l'feu», tel est le slogan de la semaine nationale de prévention des incendies qui se déroule présentement du 4 au 11 octobre.

Cette campagne de prévention a comme objectif d'informer les citoyens sur les différents moyens à prendre pour se protéger contre le feu, ainsi que sur les règles élémentaires de sécurité à observer.

Comme les années passées, le Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal participe activement à la campagne nationale de prévention et souhaite, par le fait même, sensibiliser les Montréalais à la sécurité afin de faire diminuer le nombre des victimes d'incendies et les pertes matérielles qui y sont reliées.

Depuis une dizaine d'années, les campagnes de prévention des incendies semblent donner de bons résultats puisque depuis 1980 à Montréal, le nombre d'incendies est en régression. Le nombre des incendies a en effet baissé de 33 p. cent, tandis que le nombre de personnes blessées lors d'un sinistre a diminué de 50 p. cent. Le nombre de décès dans des incendies est aussi à la baisse ayant diminué de 50 p. cent au cours des deux dernières années.

Des résultats encourageants estiment les pompiers de Montréal.

Mais il reste encore beaucoup d'éducation à faire auprès de la population puisque parmi les causes d'incendies accidentels l'an dernier, on retrouve en tête de liste à Montréal les feux de cuisson et de chauffage excessif, en plus des incendies causés par des cigarettes oubliées.

En 1991, huit personnes dont trois enfants ont perdu la vie dans des incendies à Montréal, tandis que 222 personnes ont été blessées.

Tout au long de la semaine de prévention des incendies, les pompiers de Montréal feront la visite des écoles primaires de la ville et érigeront un kiosque d'information au Complexe Desjardins.

Le Centre d'épuration Rive-Sud ouvre ses portes

RAYMOND GERVAIS

■ «Beauté, innovation, économie», trois vertus qui permettent au Centre d'épuration Rive-Sud de se distinguer des autres installations de traitement des eaux usées construites au Québec au cours des dernières années.

Hier et aujourd'hui, les portes de la nouvelle usine d'épuration des eaux usées sont ouvertes au grand public. Hier, quelque 1500 personnes s'y sont présentées et on en attend au moins autant aujourd'hui.

Construit sur l'île Charron, au beau milieu du Saint-Laurent, à la porte du parc provincial des îles de Boucherville, le nouvel édifice est bien visible de l'entrée du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. L'usine d'épuration s'intègre admirablement à son environnement et est entouré de bassins, chutes et fontaines.

Ses concepteurs ont réussi à intégrer l'ouvrage à son environnement. Le Prix d'excellence 1992 décerné par Design Award du Precast Prestressed Concrete Institute a d'ailleurs été remporté par les architectes.

La plus moderne

Le Centre d'épuration Rive-Sud fonctionne maintenant normalement depuis près de deux semaines et est devenu par le fait même l'usine d'épuration la plus moderne au Québec, surpassant celles de la Communauté urbaine de Québec et de Montréal.

Le Centre d'épuration bénéficie des plus récentes technologies en matière de traitement des eaux usées.

Selon M. Michel Fitzgibbon, responsable de la construction pour la Société québécoise d'assainissement des eaux — maître d'oeuvre du projet — l'usine de traitement est un centre de type physico-chimique.

Contrairement à l'usine de la CUM, toutes les installations du Centre Rive-Sud se retrouvent à l'intérieur du complexe, éliminant du même coup les odeurs pouvant provenir des bassins extérieurs où l'eau séjourne durant plusieurs heures.

L'usine a été construite pour répondre aux besoins d'une population de 500 000 personnes, présentement, la population desservie est de 350 000 personnes réparties à l'intérieur de sept villes dont la principale est Longueuil.

Selon M. Fitzgibbon, c'est grâce aux décanteurs à lamelles, une technologie européenne, qu'on a pu réduire la surface des bassins pour les loger à l'intérieur. «Cette technologie est plus efficace et moins coûteuse que les procédés utilisés jusqu'à maintenant dans les autres usines d'épuration, tant au Canada qu'aux États-Unis».

Une innovation

Les pressoirs rotatifs utilisés pour extraire l'eau dans les boues sont aussi une grande innovation. Conçus au Québec par les Industries Fournier Inc., de Black Lake, ces pressoirs rotatifs occupent deux fois moins d'espace que les filtres-presse utilisés jusqu'à maintenant.

Leur fonctionnement est simple. La boue à essorer est alimentée dans un canal rectangulaire à la périphérie d'une roue, dont les parois latérales sont constituées d'éléments filtrants rotatifs, lesquels laissent passer le liquide et retiennent les solides. La roue en mouvement exerce une force de compression et d'entrainement sur la matière à essorer. Cette force de compression conjuguée à la faible pression d'alimentation des boues et à la restriction exercée mécaniquement à la sortie permet d'obtenir un gâteau de densité élevée.

Afin d'acheminer les boues vers les incinérateurs, le concepteur a eu recours à des pompes à béton utilisées dans la construction. Simple et efficace, elles permettent de déplacer les boues sans qu'elles soient en contact avec l'air ambiant.

Au chapitre de l'air, le Centre possède un système permettant de renouveler l'air intérieur 13 fois à l'heure. Cet air, avant d'être évacué à l'extérieur passe par un filtre qui le traite au javelisant pour neutraliser les odeurs.

Quotidiennement, l'usine traite quelque 40 tonnes de déchets solides provenant de quelque 330 000 mètres cubes d'eau usée.

L'usine d'épuration est complètement informatisée et fonctionne automatiquement. Toutes les fonctions sont contrôlées par des ordinateurs à partir d'un centre de contrôle unique. Les ordinateurs utilisent des logiciels mis au point au Québec.

Un laboratoire permet d'exercer une surveillance constante de la qualité des eaux traitées et par conséquent de réajuster le traitement avant de rejeter l'eau au fleuve.

Finalement, le Centre d'épuration Rive-Sud abrite un centre de recherche de l'École polytechnique de l'Université de Montréal, lequel permettra au Centre de demeurer à la fine pointe de la technologie en matière de traitement des eaux.

LINDROS VISE
LE CHAMPIONNAT DES POINTEURS.

Formez votre équipe de rêve avec les meilleurs joueurs de la LNH, participez à DÉFI HOCKEY. C'est gratuit et il y a 25 000 $ à gagner! Lisez tous les détails du concours dans le cahier des sports d'aujourd'hui.

Quelle chance que vous soyez abonné à *La Presse!*

Si votre nom apparaît sur cette liste:

Mme Gagnon de Pointe-aux-Trembles.... no 226094G03
M. Dorval de Chomedey..... no 237520D13
Mme Nadeau de Sainte-Dorothée ..... no 238313N01
M. Haddad de Vimont ..... no 239024H00
M. Houle de Saint-Hubert..... no 264216H01
Mme Maynard de Saint-Pie..... no 269075M00
M. Desourdy de Chambly..... no 274120D04
M. Venne de Saint-Bruno ..... no 286524V00
M. Gauthier de Saint-Bruno..... no 286625G09
Mme Henrico de Mercier..... no 299090H01

VOUS GAGNEZ!

Un **BILLET FAMILLE** (4 personnes) pour un des spectacles présentés à la **Maison théâtre** d'ici la fin décembre.

Tous les jours jusqu'au 7 octobre 1992, nous publierons les noms de 10 abonnés, ceux-ci gagneront automatiquement quatre billets pour assister, à leur choix, à un des spectacles suivants:

La petite fille qui avait mis ses parents dans ses poches
(production du Théâtre de l'Avant-Pays du 14 octobre au 1er novembre 1992)

Jo et Gaïa la terre
(production du Théâtre du Gros Mécano et du Centre national des Arts d'Ottawa du 7 au 22 novembre 1992)

La machine à beauté
(production du Théâtre de la Vieille 17 du 25 novembre au 20 décembre 1992)

La valeur totale des prix offerts est de 1 800 $. Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.

Veuillez accorder un délai de livraison de trois semaines.

Nos fidèles abonnés ont des avantages!
Abonnez-vous dès maintenant au 285-6911

La Presse
Maison théâtre

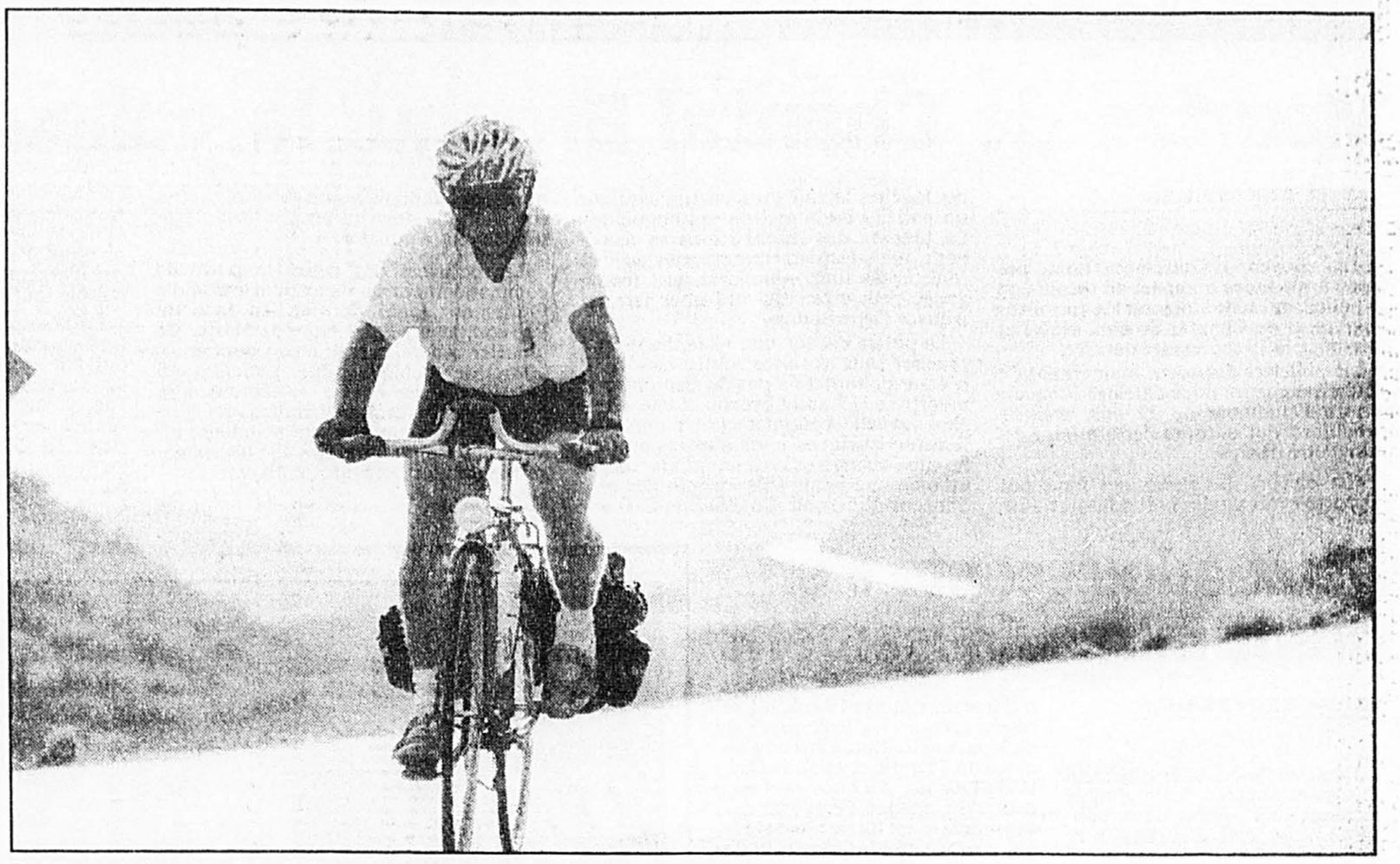

Guy-Renaud dans la vallée de Napa: une route sinueuse à peine assez large pour une voiture.

Une collection de surprises sur la côte Ouest

STÉPHANE BORDELEAU
GUY-RENAUD KIROUAC
et BRIGITTE LEFEBVRE

■ Nous avons donc quitté Vancouver en direction des États-Unis avec, bien sûr, des attentes, mais aussi des appréhensions et, ne nous le cachons pas, quelques idées préconçues... Mais les voyages forment la jeunesse et la jeunesse n'a pas d'âge: nous avons appris beaucoup. En effet, la côte ouest américaine nous réservait toute une collection de surprises et de rencontres inattendues.

Dans l'état de Washington, croyez-le ou non, une perle de restaurant dans un village pourtant minuscule: le Rhododendron. Pour l'anniversaire de Brigitte, les fèves au lard au poulet et le «traditionnel» pudding au chocolat instantané ont fait place à la chaudrée de palourdes, à la marmite de fruits de mer et à la mousse au chocolat. Pour donner suite à ce repas gastronomique, nous nous sommes retrouvés dans un petit saloon tout à fait typique où tous se connaissaient, et nous connaissaient aussi après quelques minutes!

Cet esprit de convivialité, nous l'avons également trouvé chez Brad, pour n'en nommer qu'un, qui a transformé pour nous son jardin en site de camping pour un soir. Même coincés, nous ne sommes jamais coincés.

Entrée en matière

Puis, nous avons traversé le pont d'Astoria. Un pont remarquable de près de sept kilomètres de longueur qui n'était qu'une entrée en matière. Parce que l'Oregon, c'est tout simplement sensationnel. Un magnifique parc d'État presque tous les quinze kilomètres, des plages souvent désertes à perte de vue, nos premiers palmiers, nos premiers phoques, des dunes et des lacs de sable blond, des couchers de soleil rutilants et des gens...

«Il était une fois trois jeunes voyageurs qui eurent, sans le savoir, l'heureux bonheur de rencontrer un couple de retraités en vacances au Canada. Ces derniers les invitèrent à passer chez eux, à Charleston, en Oregon. Ainsi, quelques semaines plus tard, arrivés un peu au nord dudit village, nos trois compères téléphonèrent aux deux protagonistes qui les prirent sous leur aile et les accueillirent comme des rois.

Confitures maison, crêpes dorées, poisson frais, fraises du jardin, loits douillets, visites guidées: tout ce dont ils profitèrent pendant trois jours était empreint de tendresse et d'amour. Émus de ne s'être jamais sentis étrangers dans cette demeure pourtant inconnue, c'est en retenant leurs larmes que les voyageurs reprirent leur route, laissant derrière eux des amis pour la vie.» Croyez-le ou non, en Oregon, les contes de fées deviennent réalité. Cette incursion dans un monde de douceurs d'où le vélo et la vie de nomade étaient exclus nous a «coupé les jambes» (dixit Stéphane) pendant quelques jours. Et en ces moments-là, l'envie de nous retourner subitement à Montréal plane. Mais voilà que la Californie s'empresse de chasser ces pensées.

L'équipe Alaska-Terre de Feu s'est temporairement scindée en deux à Stewarts Point et peut donc vous offrir deux «versions Californie». D'une part, celle de Guy-Renaud: «Je désirais revenir dans la vallée de Napa en souvenir d'une amitié très chère. J'ai toutefois dû payer le gros prix pour retrouver cette belle région: plus de six heures sur une route sinueuse à peine assez large pour une voiture, dont au moins quatre en montées parfois très abruptes. Si ce n'eut été que cela. Habitué aux températures plus fraîches de la côte, j'avais rempli mes deux bouteilles d'eau, il m'en aurait fallu au moins le double! Après avoir épuisé ma réserve d'eau et de fruits, j'ai roulé deux heures dans cette région où l'herbe s'appelle broussaille; le goût dans la bouche, sécheresse; et où les lézards fuient à l'approche de l'homme. Je me suis enfin arrêté vers 20h30 pour dormir derrière un hangar, au pied des vignes. Le détour en vallait-il la peine? Bien sûr que oui!»

D'autre part, la version de Brigitte et de Stéphane: «La côte californienne est incomparable et l'océan a sur nous une emprise quasi magique. De Stewarts Point à San Francisco, nous avons logé les falaises et les précipices sur une route impitoyable: un faux mouvement, à vélo ou en MPV, et c'est la chute! Mais nous sommes si prudents... Le brouillard épais en avant-midi, le soleil et le vent frais en après-midi, et en soirée, un coucher de soleil tout en couleurs à l'ouest tandis qu'à l'est, la lune déjà haute donne à la mer cette teinte argentée dont on ne peut se lasser.»

Croyez-le ou non, c'est tout ça la Californie, et plus encore. Il faut y ajouter la fille de nos «bienfaiteurs» de Charleston. Toute aussi accueillante que ses parents, elle nous a chaleureusement ouvert les portes de sa maison de San Francisco! Et nous en avons profité pour faire les touristes.

Une ville de contrastes San Francisco. Guy-Renaud a bien rigolé à la vue de ce clochard qui, pour faire quelques sous, faisait peur aux passants en bondissant hors d'un buisson. Et Brigitte s'est sentie bien triste lorsqu'un vendeur qui venait de lui vendre une paire de chaussures lui a proposé de laisser ses vieilles espadrilles sur le trottoir en plein centre-ville, pour qu'un itinérant puisse en profiter...

Une ville de contrastes. Un brouillard épais l'enveloppe tout l'avant-midi si bien qu'on distingue à peine le Golden Gate Bridge; mais il se lève en après-midi, faisant place au soleil et à la chaleur. Contrastes. Une atmosphère des plus détendues dans les bars et les restaurants; le stress le plus agressant dans les boutiques et sur les autoroutes. Fisherman's Wharf, les célèbres Cable Cars, les sept collines, les maisons couleur de plage, le Crazy 8, Union Square, nous avons vu un peu de tout. Et il est maintenant temps d'enfourcher les Peugeot et de remplir la camionnette à nouveau pour aller plus loin, toujours plus loin. Aussi loin que nous suivra notre bonne étoile et vos pensées... À bientôt!

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 Tirage du 92-10-03

11 15 16 22 27 34
Numéro complémentaire: 12

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	
4/6	
3/6	

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: **92-10-07**

Extra Tirage du 92-10-03

NUMÉROS	LOTS
110111	100 000 $
10111	1 000 $
0111	250 $
111	50 $
11	10 $
1	2 $

Banco Tirage du 92-10-03

3	6	7	17	21
32	33	34	36	37
39	41	42	49	51
52	53	63	64	68

Prochain tirage: **92-10-05**

Select 5 Tirage du 92-10-03

5 8 15 30 32 40
Numéro complémentaire: 34

MISE-TÔT 6 13 14 36

GAGNANTS	LOTS
91	549,40$

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	1	30 043,90$
5/6	43	465,80$
4/6	2 044	45,70$
3/6	29 548	5,00$

Ventes totales: 1 107 419,00$
Gros lot à chaque tirage: **1 000 000,00$**

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

La Mini Tirage du 92-10-02

NUMÉROS	LOTS
510335	50 000 $
10335	5 000 $
0335	250 $
335	25 $
35	5 $
51033	1 000 $
5103	100 $
510	10 $

Provincial Tirage du 92-10-02

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
4268911	1 000 000 $
268911	5 000 $
68911	500 $
8911	100 $
911	25 $
11	5 $

La Quotidienne Tirages du 92-09-28 au 92-10-03

	3	4
LUNDI	643	0646
MARDI	042	2494
MERCREDI	635	3150
JEUDI	672	1152
VENDREDI	343	6967
SAMEDI	765	5578

Banco Tirage du 92-10-02

2	4	11	19	20	30	31
32	33	37	40	42	43	49
50	51	63	66	68	69	

Prochain tirage: 92-10-03

Interblus Tirage du 92-10-02

NUMÉROS	LOTS
125113	250 000 $
25113	2 500 $
5113	250 $
113	25 $
13	10 $

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La forêt: remarquable!

■ À Washington, en Oregon et en Californie, l'industrie forestière est au centre des préoccupations environnementales. Il s'agit là d'une industrie de base dans ces trois États, tant du point de vue économique que culturel et social.

Or, ces dernières années, de nombreuses usines et plusieurs scieries ont dû fermer leurs portes, et de tous les côtés on s'inquiète.

D'abord les environnementalistes qui tentent entre autres de protéger les quelques 4 p. cent de forêts de Siquoias qui ont survécu aux coupes à blanc — ces arbres millénaires «non-renouvelables» peuvent faire jusqu'à 30 mètres de circonférence et 60 en hauteur; puis, le gouvernement qui, comme toujours, veut bien préserver les forêts sans toutefois déplaire à la libre entreprise — il protège donc certaiens zones et exige des «déboiseurs» qu'ils reboisent; bien entendu l'entreprise, qui doit continuer de couper des arbres pour survivre mais qui commence à craquer sous les pressions qui viennent de toutes parts — certaines d'entre elles offrent maintenant des programmes d'éducation populaire transmettant l'idée que la forêt est une ressource renouvelable(!); et les étudiants, qui cherchent des solutions de rechange; et la population qui commence à comprendre la situation mais qui refuse encore de voir disparaître une industrie ayant fait vivre ses ancêtres; et Roy Keene, cet homme qui fait l'impossible pour concilier toutes les parties en cause.

En effet, 20 ans après avoir fait carrière dans l'industrie forestière, il s'est rendu compte que tout allait être bientôt perdu. Il a décidé de rendre à la forêt ce qu'il lui avait pris. Il a vendu sa confortable demeure pour fonder la Public Forestry Foundation et consacre maintenant son temps à réunir des environnementalistes raisonnables, des industriels ouverts d'esprit et des administrateurs forestiers visionnaires. Il sait pouvoir les amener à penser développement durable et ainsi assurer un avenir aux générations futures.

L'Insectarium de Montréal fait des petits

Shanghaï, La Nouvelle-Orléans, Abidjan, Deer Lake...

CHRISTIANE DUPONT
collaboration spéciale

■ Les villes de Shanghaï, La Nouvelle-Orléans, Abidjan, Deer Lake et, possiblement Montpellier, auront bientôt du nouveau à offrir à leurs habitants et à leurs visiteurs. Des insectariums dont le concept aura été inspiré de celui de Montréal — le premier des Amériques — accueilleront les passionnés d'entomologie et les curieux de toute nature dans les prochains mois et les prochaines années.

Dans chacun des cas, les responsables des projets auront sollicité et obtenu bénévolement la collaboration du fondateur de l'Insectarium de Montréal, Georges Brossard. En outre, dans quelques-uns des cas, selon M. Brossard, le directeur général du Jardin botanique et du Biodôme de Montréal, Pierre Bourque, a également été invité à transmettre son avis sur certaines questions compte tenu de l'étendue de ses connaissances.

Prévue pour septembre 1995, l'ouverture de l'Insectarium de Nouvelle-Orléans, en Louisiane, permettra à des milliers de visiteurs américains et étrangers d'établir un premier contact avec le monde des insectes.

Des représentants de la célèbre « Audubon Society », en visite à Montréal l'année dernière, ont littéralement eu le coup de foudre pour l'Insectarium montréalais et ont demandé à Georges Brossard, entomologiste québécois connu comme le principal promoteur de l'attraction montréalaise, de contribuer à l'établissement d'un temple dédié aux insectes sur un terrain d'une quinzaine d'acres situé sur les berges du fleuve Mississipi.

Cette nouvelle attraction, dont Georges Brossard évalue l'importance de l'investissement à 16 millions, jouxtera les attractions déjà existantes et mondialement reconnues que sont le zoo évalué à 40 millions et l'aquarium des Amériques, évalué quant à lui à 25 millions, qui sont déjà situées sur les berges du Mississipi. « Je vais leur fournir les spécimens d'insectes et les concepts muséologiques, mentionne Georges Brossard. C'est une expérience des plus emballantes et j'ai la chance d'y participer notamment grâce à la crédibilité que m'a donnée l'Insectarium de Montréal. »

Fait original, à La Nouvelle-Orléans, les visiteurs peuvent avoir accès à ces différentes attractions par des bateaux à aubes qui circulent sur le fleuve. Il en sera donc de même pour le futur Insectarium.

Rappelons que « l'Audubon Society » est un organisme sans but lucratif d'une ampleur sans pareille dont la mission consiste à sensibiliser et à faire apprécier les différentes ressources naturelles de la terre, d'aider à les préserver et de chercher à enrichir le milieu naturel.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Georges Brossard, accueillant des écoliers à l'Insectarium de Montréal.

Par ailleurs, le « Shanghaï Garden Administration Bureau » négocie présentement l'exportation de concepts muséologiques semblables à ceux qui ont été mis au point à Montréal et la livraison de milliers d'espèces d'insectes en Chine expédiés depuis Montréal. Tout a commencé avec un premier voyage à Shanghaï de Pierre Bourque et Georges Brossard afin de négocier la venue du Jardin chinois à Montréal, il y a environ quatre ans.

« Il s'est créé, dira Georges Brossard, des liens bien particuliers avec les Chinois durant notre séjour là-bas grâce à la botanique et aux sciences naturelles, ce que la politique et les relations commerciales n'avaient pas réussi à faire jusque-là », poursuit-il.

Cependant, les insectes sont considérés comme des indésirables en Chine. Il n'en fallait pas plus pour que Georges Brossard se lance à l'assaut du pays le plus peuplé de la planète afin de sensibiliser ses habitants au monde méconnu des insectes, et qu'il tente, par la même occasion, de leur prouver la reconnaissance des Montréalais pour le merveilleux jardin chinois de Montréal.

Selon Georges Brossard, la mise sur pied d'un insectarium à Shanghaï pourrait se faire rapidement, compte tenu du fait que l'immeuble pouvant abriter l'insectarium projeté s'élève déjà sur les terrains du Jardin botanique de Shanghaï et est inutilisé pour l'instant.

À ce chapitre, M. Brossard souligne que le directeur du Jardin botanique et du Biodôme de Montréal retourne à Shanghaï en novembre prochain, notamment pour discuter de ce projet. En échange de la participation bénévole offerte aux autorités chinoises pour la mise sur pied d'un insectarium, Georges Brossard a obtenu l'autorisation de chasser les insectes en Chine, ce qui lui permettra d'enrichir les collections de l'Insectarium de Montréal. « La Chine, c'est mon rêve et c'est encore une faune inconnue, dit-il. De plus, il y a là-bas un milliard de personnes à convertir... de quoi séduire les plus sceptiques! », lance-t-il.

Deer Lake

Plus près de nous, la ville de Deer Lake, Terre-Neuve, a été la première à solliciter la collaboration de Georges Brossard, par le biais de deux entomologistes terre-neuviens qui voulaient mettre sur pied un insectarium dans leur province. La concrétisation du projet — plutôt vu comme un rêve au début par les deux terre-neuviens qui faisaient jusque-là des expositions itinérantes dans les écoles — aura été fulgurante.

« Je leur ai fourni les insectes de base, la muséologie, un document d'orientation, des plans, des exemples, et je leu ai trouvé un terrain approprié en me rendant là-bas. » Sur place, Georges Brossard a rencontré les membres de la communauté locale et à sollicité la participation financière des élites de la région, municipales et provinciales, ainsi que celle des citoyens.

L'ouverture du « Newfoundland Insectarium » dirigé par Lloyd H. Hollett se fera d'ici un an et demi, la construction débutant sous peu. « Nous avons obtenu une aide énorme dela part de Georges Brossard et nous avons bien hâte à l'inauguration de notre insectarium à laquelle sera évidemment convié M. Brossard », a mentionné Lloyd Hollett, joint à ses bureau de Terre-Neuve.

Côte-d'Ivoire

Par ailleurs, l'Insectarium d'Abidjan, Côte-d'Ivoire, est né à la suite de la visite du maire d'Abidjan à l'Insectarium de Montréal. N'ayant pu rencontrer M. Brossard, absent à ce moment là, le maire laissa un mot à son intention. Quelque temps après, Georges Brossard se rendait en Côte-d'Ivoire et outre ses services qu'il a, là-aussi, offerts bénévolement aux autorités locales pour l'établissement d'un insectarium, il mettait en relation La Nouvelle-Orléans et Abidjan dans le but avoué que naisse une collaboration entre les deux grandes villes pour mieux réaliser ce nouveau projet.

Quant à Montpellier, France, ce sont, à l'heure actuelle, les premiers balbutiements auxquels M. Brossard répond avec enthousiasme. « Je suis un petit Québécois qui s'internationalise », dit-il avec le sourire.

Après avoir parcouru la planète pendant plusieurs années pour chasser les insectes et revenir chez lui au Québec, Georges Brossard exporte maintenant ses compétences hors de la ville, du pays et du continent. « Du notaire que j'étais, s'amuse-t-il à dire, je suis devenu l'avocat des insectes! » Il se réjouit en outre de voir que Montréal est sur la carte du monde...dans un domaine où personne n'aurait pensé à l'y mettre avant: l'entomologie et la muséologie.

Les Québécois découvrent qu'ils ont le pouce vert

L'industrie horticole en serre: une petite mine d'or

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Depuis plus de dix ans, les Québécois ont si bien apprivoisé les vertus de l'horticulture que l'industrie horticole en serre au Québec est devenue une véritable petite mine d'or.

Selon les dirigeants de cette industrie, en 1990, la valeur à la consommation des produits et services horticoles a atteint un milliard. Qui plus est, l'horticulture ornementale progresse au rythme moyen de 12 pour cent par année depuis 1983.

Une analyse de l'évolution de cette jeune industrie, publiée dans Carrefour bioalimentaire, un périodique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), démontre qu'au rythme où vont les choses, « les produits floraux pourraient devenir partie intégrante du budget » familial, comme cela se fait dans beaucoup de pays européens.

Depuis que les Québécoises et les Québécois ont découvert qu'ils avaient le pouce vert, ils dépensent annuellement entre... 200 et 300 millions pour l'achat de plantes d'ornement.

L'analyse rédigée par Mme Suzanne Dumas précise également que le nombre estimé d'emplois générés par l'industrie horticole atteint 24 000. « La production horticole au Québec, souligne-t-elle, se compose de 700 productrices et producteurs en serre, de 150 producteurs d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces et de 48 gazonnières. »

Toutefois, Statistique Canada et les industriels de ce secteur ne s'entendent pas sur la valeur des ventes réalisées par l'industrie de plantes ornementales en serre. Dans un premier temps, Statistique Canada indique que ces ventes atteignaient 55 millions en 1991 tandis que les industriels estiment qu'elles frisent les 100 millions.

Quoi qu'il en soit, le nouvel engouement des Québécois fait en sorte que la production des 400 entreprises qui produisent des fleurs annuelles en caissettes, est estimée, en 1990, à plus de 15 millions. Ce secteur, comme le souligne Mme Dumas, vient au premier rang des productions ornementales québécoises en serre. En dix ans seulement, la production a doublé passant de cinq à dix millions de caissettes.

Par ailleurs, les fêtes spéciales comme Noël, Pâques, la fête des Mères, etc., deviennent un attrait important pour le secteur des potées fleuries qui affiche une valeur à la production supérieure à 12 millions.

Le secteur des fleurs coupées a pris un essor considérable au cours des dix dernières années. La superficie consacrée à cette culture en serre a augmenté de 60 pour cent en une décennie. Annuellement, les Québécois achètent rien de moins que 124 millions de tiges de fleurs fixant le degré d'autosuffisance à moins de 15 pour cent.

Quant aux plantes vivaces, les cinq plus importants producteurs québécois produisent annuellement plus de 1,5 million de plants.

Mais, il semble que la culture ornementale en serre ne plafonne pas encore. « Au cours des dix prochaines années, de dire Mme Dumas, le réseau de distribution non traditionnel des fleurs coupées en Amérique du Nord, y compris le Québec, est appelé à se développer. Le nombre de points de vente de masse augmentant, cela pourrait favoriser l'achat par impulsion de fleurs de consommation courante. »

Tout n'est pas fini puisque les Québécois ont la réputation, tout comme les Allemands et les Anglais, d'être parmi les plus grands amoureux au monde des plantes et des jardins.

Collège
Bourget

Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel.

Le collège Bourget, dirigé par les Clercs de St-Viateur, est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles et garçons où les éducateurs transmettent la fierté de la langue française, le goût de la culture et du sport.

UN ESPRIT SAIN
142 ans de tradition d'excellence
Importante bibliothèque
Encadrement personnalisé
Méthode d'étude et rigueur de pensée
Environnement naturel propice à l'étude
4 résidences confortables

UN CORPS SAIN
Aréna exclusif
Montagne de ski alpin
Piscine intérieure
Deux grands gymnases
Conditionnement physique
Tennis
Football, Soccer
Course en montagne

Le plus grand pensionnat au Canada vous ouvre ses portes!

Le collège Bourget est heureux de vous inviter à une journée-rencontre avec ses Éducateurs. Laissez-nous vous proposer un tour du propriétaire et parler de l'avenir de votre enfant.

Réservez votre place dès maintenant !

25 octobre
Journée portes ouvertes de 13h30 à 16h30

21 novembre et 15 décembre
Examens d'admission pour les élèves des 1re, 2e et 3e secondaire dès 8h30

Collège Bourget
Bureau des inscriptions
Rigaud (Vaudreuil) Québec, J0P 1P0
(514) 451-5785 1re, 2e et 3e
(514) 451-4716 4e et 5e

Maîtrisez votre avenir!

Nathalie Petrowski

Super Mario

C'est Mario Dumont qui a suggéré l'endroit: les Bobards, boulevard Saint-Laurent, un bar où l'on balance ses écales de cacahuètes par terre, où les haut-parleurs crachent du rock bétonné et où la clientèle jeune et pas très politisée, ingurgite des champs de houblon liquéfiés devant un écran de télévision géant. Mario Dumont, le président de la Commission jeunesse du Parti libéral et le numéro deux du Réseau des libéraux pour le Non, aux Bobards? Vous plaisantez?

— T'es certain que tu ne confonds pas avec le Café Laurier? ai-je glissé en manquant m'étouffer.

— Non, a-t-il répondu sur un ton catégorique. Je vais aux Bobards pour la bière importée et au Central, rue Saint-Denis pour le jazz. Je fais comme tout le monde quoi, enfin quand j'ai le temps.

Bonjour les préjugés, me suis-dit. Ce jeune homme a décidément de l'avenir. De l'avenir et peut-être plus de passé que de futur.

* * *

On a souvent comparé Mario Dumont à Robert Bourassa. Encore quelques années disaient les sceptiques, et il sera son portrait tout craché. Même intelligence calculatrice, même opportunisme politique, même aplomb devant les caméras, mêmes réserves de raison, même absence d'émotivité et de passion. On a oublié un seul élément. Mario Dumont est né en mai 1970, sous le signe du Taureau. C'est une tête de cochon. À première vue, rien n'y paraît. Il est raisonnable, pondéré, conciliant et raide comme un notaire. Il ne lève jamais le ton, ne fait pas de sparages ni de crises de nerfs. Mettez-le devant un fait accompli pourtant, et le jeune taureau sortira ses cornes, ruera dans les brancards et sautera par-dessus les barricades. Mario Dumont n'est pas une mauviette. Quand il dit non, c'est non et pour longtemps.

* * *

Mais revenons au jeune homme né à Cacouna et issu de la rencontre d'un producteur de lait et d'une enseignante, jeune homme dont les parents ont voté non au referendum de 80, qui à 8 ans suivait déjà la course au leadership Garneau-Ryan et qui à La Pocatière en 1987, a eu ce qu'on pourrait appeler une révélation.

— À priori, j'étais plutôt sympathique au Parti libéral sauf que j'imaginais la Commission jeunesse comme une réunion de jeunes gérants de banques en complet et cravate. C'était vraiment pas mon genre. Je suis allé à La Pocatière de reculons.

Quand il découvrit que ses contemporains libéraux n'étaient pas plus banquiers que les vaches de son père, il les adopta et fit siennes leurs revendications. Le congrès de La Pocatière lui procura son premier coup de foudre politique. Il ne devait jamais s'en remettre.

Cinq ans plus tard, Mario aime encore la politique. Plus qu'hier et moins que demain. Il aime aussi la bière importée, le jazz, les vieux disques de Beau Dommage, sa blonde qui est membre de l'exécutif de la Commission jeunesse et les vieux films qu'elle loue au club vidéo de la Petite Patrie, le quartier où ils habitent, souvent en passant. Cette année, Mario s'est inscrit à plein temps en économie à Concordia et ne s'étonne pas du fait que les profs ni les camarades ne le reconnaissent. Après tout, il n'est pas Roch Voisine ni un chanteur de Metallica. Il n'est qu'un jeune étudiant de 22 ans qui mange de la politique et pourrait ne manger que cela.

Malgré le surnom de Super Mario qui lui colle aux talons depuis qu'il a défié le premier ministre, Mario Dumont n'a jamais joué au Nintendo. Il a plutôt été champion provincial en 86-87 à l'émission Génies en herbe.

— J'étais le p'tit criss qui répondait tout le temps avant tout le monde, dit-il avec dérision. J'étais pas fort en sport, parfaitement lamentable en cinéma, mais bon dans le reste.

Trop vieux pour être de la génération Nintendo, il serait plutôt de la génération des Vic-20, ces premiers gros ordinateurs pas très performants où les jeux de stratégie étaient élémentaires, mon cher.

— Je suis arrivé trop tard pour le Nintendo, dit-il presque en s'excusant.

Imaginez un peu s'il était arrivé à temps.

* * *

Mario Dumont ne se souvient pas de la première fois qu'il s'est retrouvé en tête à tête dans le bunker de Robert Bourassa. Il sait qu'il y est allé souvent, seul ou avec d'autres et qu'à chaque fois il a fait de son mieux pour donner l'heure juste au premier ministre. N'importe quel jeune aurait été impressionné et légèrement à côté de ses pompes. N'importe qui en fait, aurait été un tantinet téteux. Pas Mario. Un bureau c'est un bureau. Un premier ministre aussi.

Mario Dumont ne se souvient pas de sa première rencontre avec le premier ministre mais il n'est pas prêt d'oublier la dernière, une semaine avant le congrès spécial du Parti libéral à la fin août. Le premier ministre et son équipe avaient passé la soirée à essayer de convaincre la Commission jeunesse des vertus thérapeutiques de l'entente de Charlottetown. Mario et ses compagnons ne voulaient rien savoir. À minuit, le premier ministre et ses sept nains ont invité Mario tout seul dans leur suite. De minuit à trois heures du matin, ils ont tout essayé pour le faire changer d'idée: le marchandage, la manipulation, la séduction, la supplication. De minuit à trois heures du matin, ils l'ont questionné, confronté, lessivé, savonné, siphonné en ayant recours à des tactiques d'intimidation probablement empruntées à Brian Mulroney.

Mario Dumont n'avait pas de conseiller politique à la Louis Bernard à ses côtés pour résister à la formidable pression, pas de coach pour lui dire de serrer les poings, de garder la tête haute et d'aller au petit coin quand la soupe devenait trop chaude. Il n'avait pas d'ange gardien pour le rassurer sur la validité de son choix, personne pour lui chuchoter qu'il n'était pas en train de détruire le Canada.

Il a tenu le fort tout seul, comme un grand, en serrant les dents, en serrant les fesses et en s'accrochant de façon suicidaire à ses convictions. À trois heures et demie du matin, le taureau épuisé mais inflexible et inébranlable s'est levé et a décrété poliment qu'il perdait son temps. Bonjour la visite, moi je m'en retourne à Montréal.

Mario Dumont avait gagné la première ronde. Le combat ne faisait que commencer. Le lendemain aux premières heures du matin, le téléphone sonnait. Un premier appel du premier ministre. Un deuxième puis un troisième. Non et encore non. Une petite réunion, peut-être?

De réunion en réunion, d'appel téléphonique en appel téléphonique, de pourparlers en négociations, Mario ne savait plus son nom. À la fin de la semaine, il regarda l'afficheur de son téléphone lui signaler un appel de Robert Bourassa. Il décida de ne pas répondre. À quoi bon? La torture avait assez duré.

Aujourd'hui Mario Dumont a peut-être plus de passé que d'avenir. Ses projets après le referendum sont loin d'être clairs. Robert Bourassa n'invitera pas de sitôt le jeune Rastignac dans son bunker. C'est dommage. Mario Dumont est une belle tête de cochon. La prochaine fois, c'est lui qu'il faudrait envoyer négocier à Charlottetown.

RÉFÉRENDUM 92

Ce qu'ils ont dit

... sur les effets du NON

PIERRE E. TRUDEAU: «Alors ne me demandez pas comment je vais voter, mais moi je vous dis que si vous voulez la paix, si vous voulez dire non aux négociations constitutionnelles, si vous voulez qu'on revienne, qu'on continue de résoudre le problème ou commence à résoudre le problème des autochtones et qu'on le fasse par voie législative quand tout ça se sera tassé, on pourra parler de mettre ça dans la constitution.»
(Montréal, le 1er octobre.)

BRIAN MULRONEY: «Si vous votez NON, vous dites non à la reconnaissance du Québec comme société distincte, à une augmentation immédiate des députés du Québec à la Chambre des Communes (...), à une double majorité au Sénat pour les projets de loi sur la langue et la culture, à trois juges sur neuf à la Cour suprême (...).»
(Entrevue publiée dans Le Droit d'Ottawa le samedi 26 septembre)

ROBERT BOURASSA: «Dans le rapport qui fait suite à la Commission Bélanger-Campeau, on dit que les coûts de transition seraient de 1,5 à 4 p. cent. Quatre p. cent de la baisse du produit intérieur brut (PIB), c'est trois fois la récession actuelle où la baisse du PIB est de 1 à 1,5 p. cent. (...) Cela représente un bon nombre d'emplois.»
(Saint-Bruno, le vendredi 25 septembre.)

MARIE CARRIER, présidente du Club des aînés d'Hochelaga-Maisonneuve: «Vous ne perdrez pas votre pension de vieillesse ou votre carte d'assurance-maladie, il n'y aura pas de massacre et de guerre comme au Liban et en Yougoslavie.»
(Devant 350 personnes âgées réunies au Chic Resto Pop, Montréal, le samedi 26 septembre)

JACQUES PARIZEAU: «Après un NON au référendum, la vie va continuer; il n'arrivera rien et, le lendemain, on préparera les élections.»
(Repentigny, le dimanche 27 septembre.)

LUCIEN BOUCHARD: «Après un NON, la décision finale entre le fédéralisme renouvelé en profondeur et la souveraineté va rester à prendre. Un NON va maintenir les options ouvertes et la véritable décision sur notre avenir devra être prise plus tard.»
(Pabos, Gaspésie, le 27 septembre.)

JOE CLARK: «Au Québec, un vote contre l'accord sera perçu comme un vote pour quelque chose d'autre, pour une espèce de souveraineté, pour une espèce de séparation.»
(Montréal, le mercredi 23 septembre.)

PIERRE BLAIS, ministre fédéral des Consommateurs et des Sociétés: «(Une victoire du NON serait) ni plus ni moins que le triomphe du statu quo, la poursuite d'un régime dont tous s'entendent pour dire qu'il a fait son temps.»
(Beauport, le mercredi 30 septembre.)

La campagne aujourd'hui

LES VEDETTES

• Le premier ministre Robert Bourassa continue sa tournée en Abitibi.

• Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, est dans l'Outaouais où il participe, entre autres, à un encan. Il sera accompagné des députés Cécile Vermette et François Beaulne. Quant à Lucien Bouchard, le vice-président du Comité du NON, il passe la journée à Hull.

• Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, est à Pointe-au-Pic, dans la région de Charlevoix. Il prononce un discours devant les membres de la Chambre de commerce.

• Le ministre fédéral de l'environnement, Jean Charest, et le président du Conseil du trésor, Gilles Loiselle, s'adressent aux jeunes conservateurs du Québec dans le cadre de leur congrès à Sherbrooke.

Précision

■ À la suite d'informations publiées hier dans *La Presse*, le réseau TVA tient à préciser que les journalistes du réseau TVA quittaient les caravanes référendaires. TVA tient à préciser que seules les équipes techniques vont cesser de suivre les chefs en raison des coûts trop élevés qu'entraîne cette opération.

Les chefs veulent-ils vraiment un débat télévisé?

Une analyse de
MARIO FONTAINE

Robert Bourassa veut un débat télévisé. Jacques Parizeau veut un débat télévisé. Ça s'arrête à peu près là. Rien, en effet, ne garantit aux Québécois qu'ils verront les chefs des camps du OUI et du NON ferrailler au petit écran avant la date fatidique du 26 octobre.

Il reste en effet bien des obstacles à franchir avant que le réseau TVA et Radio-Canada présentent un tel débat des chefs, qui serait le premier depuis 1962. Il faut s'entendre sur un ou des modérateurs, sur le contenu, la formule, la date. Une rencontre entre les parties doit avoir lieu en début de semaine, demain sans doute.

«On a l'impression que M. Parizeau ne veut pas de débat», supputait hier François Roberge, responsable des communications pour le OUI. Qu'il utilisera en somme des tactiques dilatoires pour remettre la confrontation à la semaine des quatre jeudis. Une tactique utilisée avec succès par Robert Bourassa aux élections de 1989.

D'abord hésitant il y a quelques semaines, M. Bourassa a commencé par proposer une interpellation à l'Assemblée nationale, où son groupe parlementaire est trois fois plus nombreux. Il s'est ravisé avant-hier et se dit maintenant prêt à affronter Jacques Parizeau à l'extérieur de la chambre afin de tenter de rattraper l'avance prise par le NON dans les sondages d'opinion.

Les leaders qui ont le vent dans les voiles ont tout à perdre de telles confrontations, qui braquent les projecteurs sur un adversaire jusque-là en position de faiblesse. Et l'entourage de M. Parizeau — qui se disait prêt à en découdre avec M. Bourassa sur toutes les tribunes en début de course — fait preuve de moins de célérité maintenant.

Conseiller du leader souverainiste, Jean Royer expliquait hier que M. Parizeau a un agenda extrêmement chargé cette semaine. Rien de moins, en fait, qu'une tournée du Québec. De sorte que le débat pourrait ne pas avoir lieu avant la semaine prochaine au plus tôt, c'est-à-dire bien près de la journée du vote.

Ces tergiversations sont habituelles en politique québécoise, où il y eut de multiples «débats sur les débats» en période d'élections ou de référendums, avec un résultat pour le moins maigrichon: la seule et unique confrontation télévisée entre deux chefs québécois remonte à 1962, alors que le premier ministre Jean Lesage avait mangé tout rond Daniel Johnson, ci-devant chef de l'Union nationale. René Lévesque et Robert Bourassa se sont bien affrontés à l'élection de 1976, mais à la radio. Même chose pour M. Bourassa et Pierre-Marc Johnson, en 1985.

La tradition québécoise est, en ce sens, moins riche que la canadienne. Les dernières élections fédérales ont en effet été le théâtre de confrontations télévisées mémorables. En 1984, Brian Mulroney avait rapidement terrassé John Turner, porteur de la lourde succession de Pierre Elliott Trudeau. Mais M. Turner s'était repris quatre ans plus tard, en 1988, et avait failli faire tourner le vent grâce à une excellente performance.

Au dire des spécialistes, le débat le plus marquant s'est cependant déroulé aux États-Unis en 1960, entre Richard Nixon et John Kennedy, propulsant le jeune Kennedy à la Maison Blanche.

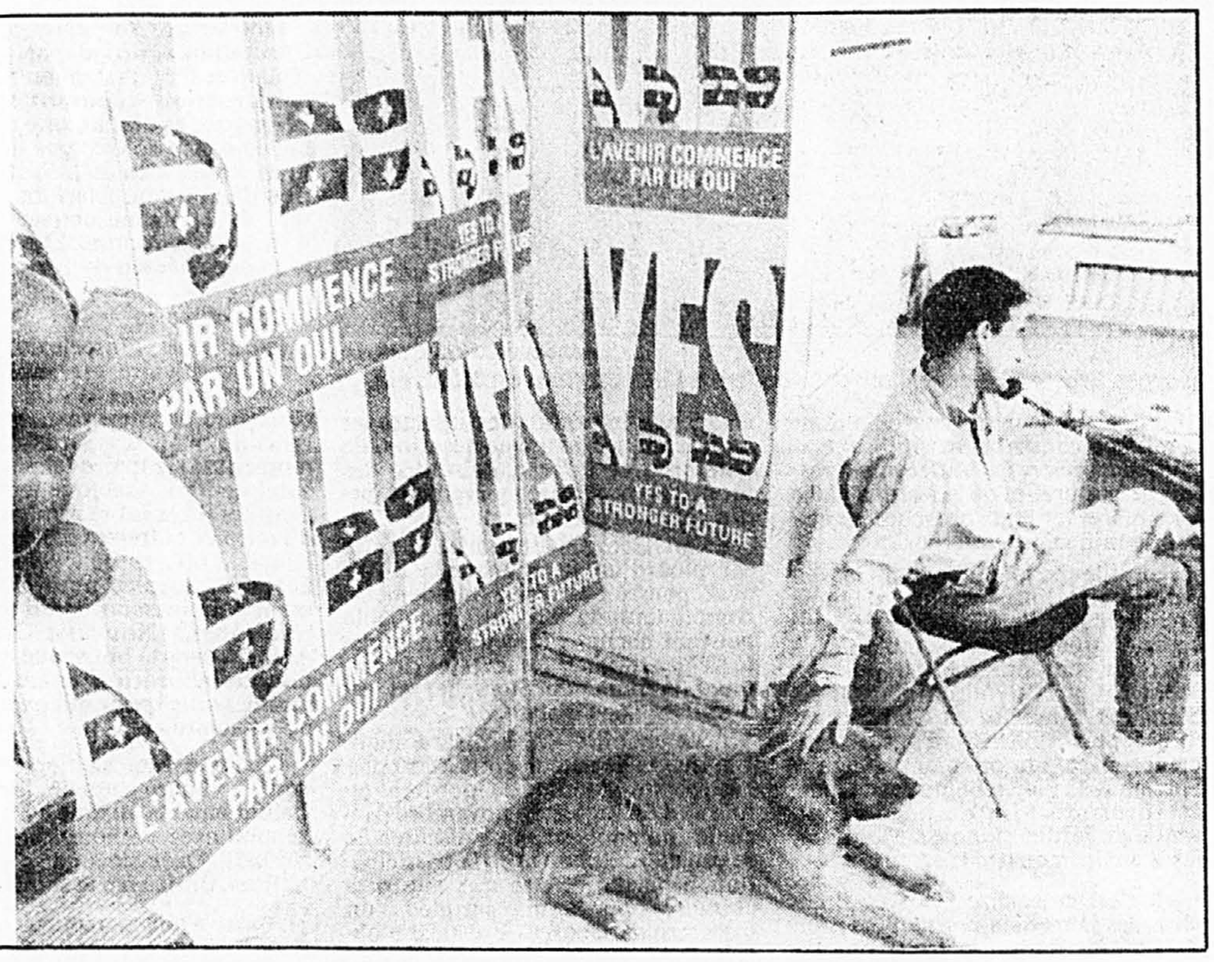

Consolation

La dernière semaine a été difficile pour le camp favorable à l'entente constitutionnelle mais pour conserver le moral, Jean-Philippe Collin, bénévole d'un comité du OUI du centre-ville, a amené son chien qu'il flatte affectueusement tout en conversant au téléphone. Ne dit-on pas qu'un animal familier est un antidote contre la déprime?

PHOTO REUTER

La locomotive de Bourassa: un wagon de queue

Une analyse de
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Si elle a donné le ton à la campagne référendaire du OUI, au Québec, la colère calculée de Brian Mulroney déchirant l'entente constitutionnelle, à Sherbrooke, lundi dernier, a transformé la locomotive de Robert Bourassa en wagon de queue.

En effet, cette scène gênante a placé le premier ministre du Québec dans l'obligation de déplorer le geste de son allié politique, tout en prenant soin de ne pas le désavouer.

«On peut se poser des questions sur la forme, la méthode, le style», signifiait M. Bourassa, lundi, en prenant bien garde de ne pas altérer la fragile unité qu'il lui faut promouvoir. Il y a déjà bien assez de ce schisme au sein du PLQ, qui est à l'origine du camp du NON animé par les libéraux Jean Allaire et Mario Dumont, dont on ne peut nier l'influence néfaste pour les militants du OUI.

«Un vote pour le NON ne nous éloigne pas de la rupture du Canada, donc il y a un risque», a expliqué Robert Bourassa, forcé de soutenir son homologue d'Ottawa, au détriment de la campagne qu'il aurait peut-être menée autrement. Du parfait Bourassa néanmoins, qui s'efforce de rapiécer la bourde de Guy Lafleur selon qui «le droit de véto c'est le droit de voter».

Entre-temps, l'affaire Wilhelmy que le camp du OUI traîne comme un boulet, entrave la campagne depuis son départ. Le mardi, en Beauce, M. Bourassa laisse entendre aux journalistes qu'il souhaite une entente entre les parties pour permettre la publication de l'enregistrement téléphonique faisant l'objet d'une injonction. Comme le disent sous le manteau divers organisateurs du PLQ, on doit en finir au plus tôt avec cette histoire.

Le lendemain, tandis que M. Bourassa se remet de sa pénible visite en Beauce, une entente hors-cour intervient entre les médias et Mme Wilhelmy. Une sorte de soulagement gagne l'entourage du premier ministre qui, en soirée, tente d'adoucir l'effet en disant que «les Québécois jugeront à partir de la réalité et non pas sur la foi de conversations nocturnes». Le lendemain, tous les journaux publient la transcription de la bande, qui produit l'effet d'une bombe.

Comme si cela ne suffisait pas, l'ex-premier ministre Pierre Elliot Trudeau choisit ce jeudi-là pour lancer un nouveau pavé dans la marre: «Il faut dire non à ce gâchis!» Et il torpille l'entente. M. Bourassa l'accuse d'être responsable de la situation constitutionnelle, de la division des Canadiens et il soutient que sa sortie n'aura que peu d'influence sur les Québécois. Mais M. Trudeau, en combattant l'entente, vient cependant jeter le discrédit sur des propos propagés par le chef du PLQ à l'effet qu'un vote pour le NON, c'est un vote pour la souveraineté.

Cependant, c'est en Beauce que son périple a été le plus éprouvant. Les membres de la Chambre de commerce l'accueillent avec politesse. Un médecin, le Dr Jacques Roy, lui dit même qu'«on ne voit pas comment on peut vous faire confiance».

Au cégep de Beauce-Appalaches, à Saint-Georges-de-Beauce, plusieurs étudiants qui prennent part à la période des questions, lui montrent la sortie de la vie politique. L'un lui lance que «sa carrière va se terminer sur un NON» tandis qu'un autre lui suggère de démissionner advenant la victoire du NON.

Il n'en faut pas plus pour que tant de déveine soit la faute des journalistes... comme aux derniers temps du règne Bourassa en 1976. C'est du ministre Marc-Yvan Côté et de son entourage que partent les premières flèches.

À Hull, hier, le premier ministre Bourassa contredit son ministre: «Elle est excellente, la qualité de la couverture que j'ai. Franchement, je n'ai aucun reproche à faire.» Mais il a noté à certains reporters radiophoniques une ou deux inexactitudes. «Ce ne sont pas des gros reproches, ça met du piquant dans une campagne», ajoute-t-il.

Mais le vrai piquant n'allait pas tarder: Diane Jules, en s'enfargeant, permettait enfin à la formation du OUI d'avancer parmi les wagons de tête. M. Bourassa, courtisant le pouvoir gris en Abitibi, somme MM. Parizeau et Bouchard de s'excuser.

En bref

CLYDE WELLS PART EN TOURNÉE

■ Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, entreprendra une tournée canadienne pour promouvoir l'accord de Charlottetown. Jusqu'à maintenant, M. Wells s'était montré discret, se contentant de ne pas s'opposer à l'entente et de réclamer les textes juridiques. Mais à la suite d'une conversation téléphonique avec le premier ministre Biran Mulroney, M. Wells a changé d'idée. Mercredi et jeudi, il sera à Vancouver et Calgary. Il rencontrera, entre autres, le chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, Gordon Wilson, un fervent opposant de l'accord constitutionnel.

BOURASSA BOUSCULÉ

■ M. Bourassa a été bousculé à son arrivée, vendredi soir, au Centre culturel de Gatineau, dans l'Outaouais, où il a été accueilli vigoureusement par un groupe d'une vingtaine de jeunes partisans du NON. Les agents qui assurent la sécurité du premier ministre, ont dû ouvrir la voie pendant qu'un des jeunes essayait de mettre le feu aux documents que portait M. Bourassa. «J'ai eu une chorale qui m'a accueilli sur un ton plus ou moins démocratique», a commenté M. Bourassa.

Les 31 gains, selon MM. Mulroney et Bourassa

Depuis le début de la campagne référendaire, les premiers ministres Mulroney et Bourassa affirment que le Québec fera 31 gains constitutionnels si l'entente de Charlottetown est ratifiée. Le camp du NON prétend de son côté que le OUI a trouvé là «31 façons d'induire la population en erreur».

Pour que nos lecteurs sachent à tout le moins de quoi nos dirigeants politiques parlent, nous reproduisons ici la liste des «31 gains du Québec» fournie aux journalistes par le cabinet du premier ministre Bourassa :

LA CLAUSE CANADA

1. Reconnaissance du Québec comme société distincte
   - S'appliquera à l'ensemble de la constitution
   - La reconnaissance comprend le rôle du Québec pour protéger et promouvoir sa société distincte

LES INSTITUTIONS

2. Une augmentation immédiate des députés du Québec à la Chambre des communes : 75 à 93
3. 25 p. cent des députés à la Chambre des communes
4. Une double majorité au Sénat pour les projets de loi sur la langue et la culture
5. Trois juges sur neuf à la Cour suprême

LE DROIT DE VETO

6. Un veto sur l'existence et la composition de la Cour suprême
7. Un veto sur tout changement futur au Sénat
8. Un veto sur tout changement futur à la Chambre des communes
9. Un veto sur l'augmentation de la représentation des nouvelles provinces au Sénat
10. Un veto sur la participation des nouvelles provinces à la procédure de modification de la Constitution
11. Compensation pour tout transfert de juridiction provinciale au gouvernement fédéral
12. Veto provincial sur l'usage du pouvoir déclaratoire

COMPÉTENCES EXCLUSIVES PROVINCIALES

13. La formation de la main-d'oeuvre
14. Le perfectionnement de la main-d'oeuvre
15. La foresterie
16. Les mines
17. Le logement
18. Les affaires municipales et urbaines
19. Le tourisme
20. Les loisirs
21. La culture

DISCIPLINE SUR LE POUVOIR FÉDÉRAL DE DÉPENSER

22. Le droit de retrait avec compensation des nouveaux programmes co-financés
23. En ce qui regarde l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser dans les sphères de compétence provinciale exhaustive :
    - les premiers ministres s'engagent à établir un cadre pour gérer l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser
    - ce cadre fera en sorte que, lorsque le pouvoir fédéral de dépenser est exercé dans une sphère de compétence provinciale exclusive, il contribue à la réalisation d'objectifs nationaux, il réduit les chevauchements et le double emploi, et respecte les priorités provinciales

LES ENTENTES

24. Protection constitutionnelle de l'entente sur l'immigration
25. Mécanisme pour la protection constitutionnelle d'ententes bilatérales
26. Ententes protégées sur le développement régional
27. Ententes protégées sur la culture
28. Ententes protégées sur les télécommunications
29. L'abolition du pouvoir de désaveu et de réserve
30. Renforcement de l'engagement fédéral sur la péréquation et au développement régional
31. Un nouveau-pacte avec les autochtones

Le sociologue Maurice Pinard prévoit une défaite du OUI

GILLES PAQUIN

À moins d'un changement de cap radical, Robert Bourassa et Brian Mulroney conduisent le camp du OUI vers la défaite au Québec, a affirmé hier le sociologue Maurice Pinard de l'Université McGill.

«Pour renverser cette tendance, les ténors du OUI doivent cesser de prédire la catastrophe économique et expliquer l'entente de Charlottetown. S'il y a des gains, ils doivent le démontrer», a déclaré M. Pinard lors d'une table ronde organisée dans le cadre de la journée «portes ouvertes» de l'université McGill.

Autorité reconnue en matière de sondages politiques, M. Pinard en a lui-même effectué plusieurs pour le compte du gouvernement fédéral lors du référendum de mai 1980 et prédit à une fraction près les résultats obtenus par les deux camps.

Invité à faire de même aujourd'hui, il a affirmé que le camp du NON l'aurait emporté si le référendum avait eu lieu cette semaine.

Au train où vont les choses, le OUI atteindra entre 40 et 45 p. cent, dit-il, et si ses leaders parviennent à remonter la côte, il pourrait se situer entre 50 et 55 p. cent. Mais pour que le OUI l'emporte, il faudrait que les souverainistes soient seuls dans le camp du NON, souligne M. Pinard.

Les libéraux de Robert Bourassa se retrouvent dans cette situation parce que leur chef a «alimenté le nationalisme au Québec» et du même coup fractionné l'électorat fédéraliste, croit M. Pinard.

«Cela a commencé par le boycott des négociations constitutionnelles, a poursuivi le spécialiste, avec l'appui de son parti à la Commission Bélanger-Campeau et, enfin, avec le ton souverainiste du rapport Allaire.

«Quand l'entente constitutionnelle a finalement été conclue avec les autres provinces, les résultats étaient bien en deçà de ce que souhaitaient les éléments nationalistes chez les libéraux», a expliqué M. Pinard.

Déjà divisées par le rejet du rapport Allaire, les troupes de Robert Bourassa souffriront en plus de l'affaire Wilhelmy et perdront d'autres plumes dans les sondages, dit le sociologue.

«Le jugement négatif de Mme Wilhelmy vient confirmer ce que soutient Jean Allaire, c'est-à-dire que Robert Bourassa n'a pas assez obtenu pour le Québec lors des négociations. Cela fournit aussi une autre preuve que les troupes du OUI sont désunies», poursuit M. Pinard.

Devant un auditoire d'étudiants et de professeurs majoritairement favorables au OUI, M. Pinard a dit qu'il voyait une polarisation de l'électorat au Canada anglais qui ressemblait à celle existant lors de l'échec de l'accord du lac Meech.

«La population canadienne ne suit pas ses leaders», estime M. Pinard. Elle s'oppose à ce que le Québec obtienne des pouvoirs particuliers et croit que c'est précisément ce que fait l'entente de Charlottetown.

Les menaces de crise économique de la Banque Royale et du premier ministre Brian Mulroney ne marchent pas, de conclure M. Pinard. La population en a vu d'autres et ne se laisse pas impressionner par un tel discours.

D'après l'économiste Bill Watson, qui participait également à ce forum, de telles prévisions sont d'ailleurs très fragiles. Elles reflètent souvent les opinions politiques de leur auteur plus que l'avenir de l'économie.

Un rejet du projet gouvernemental pourrait tout aussi bien conduire au statu quo qu'à une crise, a dit M. Watson. Si c'est le cas, nous économiserons les coûts relativement élevés des réformes proposées par l'entente.

DES CRIMES ET DES HOMMES

Profession : gentleman-cambrioleur

Il y a de ces histoires dont on ne se lasse pas. Bien avant d'autres, le cambrioleur Cartouche, au XVIIIe siècle, amuse le bon peuple en volant aux riches un argent souvent douteusement acquis. Il en viendra bien d'autres à sa suite, réels ou fictifs, qui fascineront la galerie jusqu'à ce que le mythe culmine avec Arsène Lupin. Plus près de nous, et dans nos murs mêmes, des gaillards de la même farine ont défrayé la chronique. Cela ne rate jamais, on lit le récit de leurs aventures avec la même curiosité, on se retient parfois d'applaudir l'exploit. Faut-il donc considérer le cambriolage comme l'un des beaux-arts ?

Le plus grand cambrioleur des temps modernes?

DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Gerard Dennis était-il prédestiné à devenir cet as du vol par effraction qui écuma l'Amérique et dont la personnalité et le comportement inspirèrent à Alfred Hitchcock certains traits du personnage de gentleman-cambrioleur qu'incarnait Cary Grant dans *To catch a thief*?

Né dans une famille de la petite bourgeoisie ontarienne de St. Catherines, en 1920, il a cinq ans quand ses parents divorcent. L'année suivante, son père, un comptable de profession, est trouvé coupable de malversation, une affaire de quelque 80000 $, et envoyé pour trois ans au pénitencier de Kingston. À l'école et dans son quartier, ses camarades ostracisent ce fils de bagnard. À huit ans, par esprit de vengeance, il s'associe à un aîné et commet ses premiers larcins.

À 14 ans, il craint d'être envoyé dans une maison de redressement et déserte le foyer maternel. Il couche à la belle étoile puis se réfugie chez son père qui n'a que faire de ce fils encombrant. À 16 ans, il est arrêté pour cambriolage mais bénéficie de la clémence de la Cour. Il récidive l'année suivante et écope un an de réclusion. À 19 ans, mauvaise tête mais bon coeur, il épouse une jeune fille de son patelin dont il aura deux enfants. Il se fait pincer à nouveau en 1941 et purge un an d'une sentence de deux ans d'emprisonnement.

Sa femme a demandé le divorce, il aboutit dans une usine d'armements où il s'éprend d'une fort jolie compagne de travail, Eleanor Harris. L'année suivante, il rechute: nouvelle condamnation pour cambriolage. Il est envoyé à la prison de Burwash d'où il ne devra sortir qu'au bout de deux ans. Il s'en évade neuf jours plus tard et gagne Montréal en compagnie de sa bien-aimée. C'est chez nous que débute son épopée.

«Bandit de mélodrame»

C'est à mi-parcours de celle-ci que les Montréalais font sa connaissance. Il a droit aux gros titres pour la première fois en ce 15 octobre 1947: la veille, les directeurs des polices de Montréal, de Westmount et d'Outremont ont convoqué une conférence de presse et ont tracé le portrait d'un «bandit de mélodrame qui mène une vie de grand luxe et multiplie les excursions nocturnes dans les palais des richards de l'Amérique du Nord...»

Ce monte-en-l'air de haute volée a 27 ans. C'est un jeune homme charmant, élancé, qui fait un mètre 80, a les traits réguliers, les cheveux noirs, les yeux bleus et des fossettes rieuses aux joues. Il a des manières, de l'élégance et, ce qui ne gâte rien, il ressemble à s'y méprendre à Robert Taylor, un acteur américain fort en vogue, ce qui lui vaut compliments et attentions. Selon le chef de police Byford, de Westmount, «de 1945 à avril 1946, il ne fraye qu'avec la haute société montréalaise. Il fréquente les boîtes de nuit et les cercles fréquentés par des gens riches. Il dépense sans compter, repère les personnes les plus richement vêtues, les femmes les plus couvertes de bijoux. Il s'introduit dans leur cercle. Puis, un beau soir, en leur absence, il leur rend visite, et quelle visite!»

C'est le cas, par exemple, des Daniels, un couple élégant de la rue Pagnuelo, à Outremont, qu'il croise au Normandie Roof, une boîte fort courue, et qu'il ramène chez eux dans sa luxueuse Buick. Deux jours plus tard, un cambrioleur a raflé les bijoux de madame, qui valent bien dans les 20000 $ et tant qu'à y être, a volé des voisins eux aussi absents.

Son palmarès montréalais est impressionnant, ses gains connus dépassent les 200000 $. Sur la liste de ses victimes figurent des noms bien connus. Le 13 octobre 1945, il a mis la main sur des joyaux évalués à 80000 $ chez madame Timmins, veuve du célèbre et richissime magnat des mines; le 29 juin précédent, il en a enlevé pour 20000 $ chez le commandant d'escadre Norris et tout autant chez les Churchill et les McConnell.

Dans sa résidence de Ville Mont-Royal, a-t-on appris, il s'était même monté un petit atelier de diamantaire, avec vrilles, microscopes et le reste.

C'est la police américaine qui a découvert le pot-aux-roses deux jours plus tôt. Une jeune et jolie fille qui tentait de vendre des diamants dans une bijouterie de Philadelphie n'a pas eu de chance. Elle a piqué la curiosité du commerçant et quand elle est revenue une heure plus tard, la police l'attendait. Elle raconte qu'elle a rencontré ce Canadien dans un bar qui lui a demandé un service: son visa de touriste est expiré, il a besoin d'argent liquide, est-ce qu'elle pourrait vendre quelques bijoux de famille? On fait venir les fiches signalétiques de Canadiens spécialisés dans les affaires du genre, elle reconnaît Dennis. Sa photo est publiée dans les quotidiens, des New-Yorkais reconnaissent leur voisin et le dénoncent.

Coup de filet

Les enquêteurs de la métropole américaine débarquent chez lui trop tard, il a quitté dix minutes plus tôt. Mais Eleanor s'y trouve, de même qu'une centaine de milliers de dollars de pierres précieuses de toutes sortes. Dont certaines qui sont la propriété de madame veuve Timmins et que l'on reconnaît grâce aux photos contenues dans une circulaire adressée partout en Amérique par la police montréalaise. D'autres sont identifiées par leurs propriétaires new-yorkais, tous victimes de cambriolages. On fait le compte, notre Arsène Lupin a visité au moins 17 demeures cossues des environs. On le soupçonne aussi du spectaculaire cambriolage de la maison de Sonja Henie, la célèbre patineuse norvégienne recyclée en star du cinéma américain.

Tout ça dans des circonstances parfois cocasses. Comme chez les Jones de Manhattan qu'il dévalise pendant que le père et sa fille jouent au ping-pong dans le sous-sol. Survient la mère qui rentre d'une soirée et le surprend. Il la ligote et la bâillonne délicatement, le temps de finir son travail. Aussitôt rentré chez lui, il téléphone chez ses victimes pour prévenir monsieur que madame est dans un placard.

Chez le psychiatre James Poppen, à Boston, il est surpris en flagrant délit par le propriétaire des lieux qui entreprend de le raisonner. La discussion, franche et cordiale, dure une bonne heure, le médecin expliquant à son patient improvisé qu'il n'est pas motivé par le seul appât du gain mais par bien autre chose. Notre voleur repart les mains vides, il écrira plus tard au docteur pour s'excuser de sa conduite.

En une seule occasion, les choses tourneront-elles mal: le riche armateur Marshall Tulloch, de Long Island, le surprend dans le noir, Dennis tire et blesse l'autre au bras.

On compte accuser Eleanor Harris de recel, la police reçoit une longue lettre de Dennis qui disculpe sa maîtresse. Le ton est sans doute convaincant, elle sera libérée.

Et il continue sa cavale, se transportant par avion d'une banlieue riche à une autre pendant près de deux ans encore. Comme cadet Rousselle, il a trois maisons. Il y a celle de New York, puis une deuxième à Cleveland, où il passe pour un négociant en diamants, et une dernière à Beverly Hills, en Californie, où il joue les acteurs de cinéma. Et dans chacune, selon la chronique, vit une vamp. À Cleveland, Gloria Horowitz est un mannequin de vingt ans aux cheveux de jais. À Berverly Hills, Betty Ritchie est une magnifique brunette de 24 ans, une ancienne institutrice de Toronto qui vit là depuis un an avec lui.

Il est arrêté à Cleveland en février 1949, dénoncé par mademoiselle Horowitz qui a vu sa photo dans le journal et a ainsi appris sa vraie profession. Il se met aussitôt à table, les agences de presse abondent de précisions sur les révélations qu'il a faites à la police. On lui impute des vols pour au moins un million de dollars aux États-Unis seulement. Les policiers ont mis la main sur un butin de 120000 $ dans sa résidence californienne. Le chef de police Clinton Anderson, de Beverly Hills, déclare à la presse que Gerard Dennis «est sans aucun doute l'un des plus grands cambrioleurs des temps modernes».

Il paiera cher cet honneur. Au printemps 1950, il est condamné à 18 ans de réclusion. C'est la dernière fois que l'on entendra parler de lui.

Les policiers de Montréal et d'Outremont ont mis au jour la cache de Gerard Dennis. Il y avait là de quoi meubler une maison princière!

PHOTOS *La Presse*

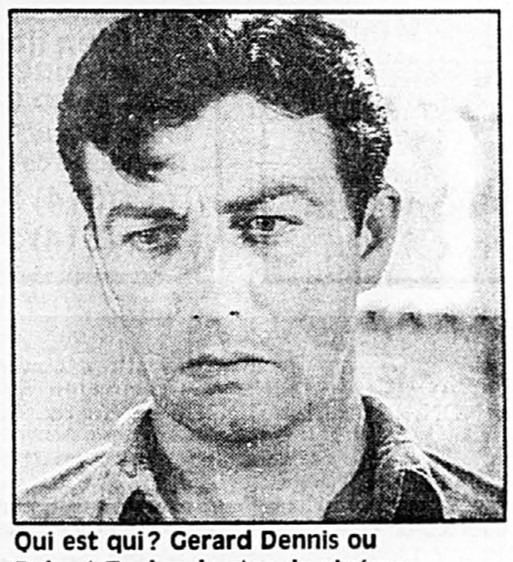

Qui est qui? Gerard Dennis ou Robert Taylor, la star du cinéma américain? Bon, enfin! voici: à gauche, c'est bien Gerard Dennis et, à droite, Robert Taylor. Ci-dessous, une scène du film *To catch a thief*, d'Alfred Hitchcock, inspiré des aventures de Dennis.

Le fils de famille et l'homme-chat

Nous voilà à l'automne 1949, quelques mois après l'arrestation de Dennis. En cette fin de demi-siècle, les Canadiens s'occupent de choses sérieuses: le Conseil de recherches en sciences sociales, grâce à une généreuse subvention de la très américaine Fondation Carnegie, a retenu les services d'universitaires, tant francophones qu'anglophones, qui vont arrondir leurs fins de mois en menant une enquête des plus fouillées sur la dualité culturelle canadienne.

Le professeur Keirstead prévoit que les premiers travaux exigeront environ trois ans de recherches et qu'il en faudra une bonne dizaine d'autres avant que leurs résultats puissent être publiés. On sait déjà qu'en pareille matière, il est urgent de ne pas se presser...

On ne parle pas encore de multiculturalisme, mais on vole déjà des bicyclettes sur une grande échelle. À preuve, ces six jeunes qu'on vient de coffrer et qui en avait 35 en leur possession. Ils avaient mis au point un joli racket: habitués du marché Bonsecours, ils écoulaient leur marchandise à prix d'aubaine auprès des fermiers de la région de Montréal.

Gerard Dennis, dont l'histoire a fait le tour de l'Amérique, a suscité des vocations. Dimanche soir, le 12 septembre, deux policiers d'Outremont ont aperçu un individu qui rôdait dans la rue Wilder. Ils l'arrêtent, le fouillent et trouvent dans ses goussets une vingtaine de passe-partout... L'homme est conduit au poste dare-dare, l'enquête prend vite des proportions d'envergure.

On se rend dans le quartier dit du Parc Extension, dans un immense appartement meublé avec recherche qu'il habite avec sa femme... On se croirait dans la caverne d'Ali-Baba: les policiers y trouvent les plus fines dentelles, des tentures du plus beau velours, de la vaisselle d'argent, des coutelleries fines, des tapis d'Orient anciens, des vases et des statuettes en porcelaine de Sèvres, des buffets en bois de rose et ainsi de suite.

Charles Foster, 27 ans, a emmagasiné là ce qu'il a trouvé de plus raffiné et de plus précieux dans les demeures cossues qu'il a pillées pendant près de deux ans. Il y en a, estime-t-on, pour plus de 40000 $!

«Mon mari travaille à Hollywood!» s'est exclamée sa jeune femme priée par les policiers d'expliquer la provenance de toute cette marchandise de luxe. Ceux-ci ont une tout autre explication: «Nous venons de capturer un cambrioleur que nous recherchions depuis des mois. Il travaille seul. Entre autres façons de repérer ses victimes, il consulte dans les journaux les publications de mariage, sachant pertinemment que ces gens-là s'absenteront longtemps de leurs demeures pour assister à la cérémonie puis aux noces dans une salle quelconque.... Il se glisse alors dans la maison, introduit son auto dans le garage puis procède à tête reposée. Il prend un grand soin, enveloppant chaque pièce de porcelaine ou de verre pour ne rien casser...»

Si Foster sait reconnaître une pièce de choix, c'est qu'il a de l'éducation. Il appartient à une très respectable famille montréalaise et a fait des études universitaires. Au moment de sa comparution devant le tribunal, sa mise impressionne, il est vêtu d'un complet bleu à veston croisé, avec pochette de soie assortie. Le reporter de *La Presse* écrit que «le plus étrange de l'histoire de ce pseudo Arsène Lupin, c'est qu'il ne se défaisait jamais des objets qu'il s'était approprié à bon compte. Sa demeure était tout aussi somptueuse que celles des citoyens qu'il a cambriolés...»

À la fin de décembre, il est condamné à deux ans de prison. Le même reporter estime qu'il a pris la chose en «philosophe rêveur». On n'a pu l'accuser que de cinq vols et le juge a pris en considération les représentations de l'avocat de la défense, à savoir que l'accusé n'avait aucun antécédent judiciaire, qu'il avait beaucoup aidé la police dans ses recherches, qu'il avait remis la grande partie de son riche butin et qu'il avait combattu sous les drapeaux de son pays...

Quatre ans plus tard, un autre Montréalais du même acabit fait parler de lui à l'autre bout du pays. Roland Desrochers, 36 ans, est établi à Vancouver depuis deux ans, il a avoué les cambriolages d'environ 80 maisons bourgeoises. Il s'était fait une spécialité de la fourrure: il a volé une quarantaine de manteaux dont un de martre d'une valeur de 5000 $. Les fruits de ses vols étaient expédiés à Montréal où vivent son épouse et sa fillette de sept ans. Il y était d'ailleurs recherché pour cambriolage et pour avoir forfait à un cautionnement.

Et contrairement à Foster, il travaillait vraiment à Hollywood, à l'occasion: il y a cambriolé cinq résidences au moins, l'agence Presse Canadienne l'appelle «l'homme-chat de Montréal» et parle d'un grimpeur de talent qui «fait des chutes sur le sol avec l'agilité d'un parachutiste...» À l'en croire, notre compatriote coulait des jours heureux sur la Côte Ouest: «J'avais tout l'argent voulu, une grosse voiture et je dépensais largement pour des boissons enivrantes et pour des divertissements...»

C'est sa grosse voiture qui l'a précisément conduit à sa perte. Il l'a stationnée dans une zone interdite, la police de Vancouver l'a fouillée et y a trouvé un revolver .38 dont le numéro de série est celui d'une arme volée à Hollywood quelques mois plus tôt. Il ne reste plus qu'à attendre le retour du propriétaire pour lui mettre la main au collet. La note sera salée, il écopera dix ans d'emprisonnement.

On ne verra plus beaucoup d'artistes de ce genre dans les années à venir. Ce n'est pas qu'il manque de vocations ou de riches, peut-être ceux-ci ont-ils vidé leurs maisons ou ont-ils appris à mieux protéger leurs biens?

DIMANCHE PROCHAIN: Crime parfait ou coup de chance?

En bref

RETOMBÉES DES JEUX D'HIVER

■ Si jamais ils se tiennent à Québec, les Jeux olympiques d'hiver de 2002 généreront des retombées économiques de 611,1 millions et la création de 10 331 emplois à temps plein dans la grande région de Québec. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) de l'université Laval, à la demande de la Corporation des Jeux d'hiver de Québec 2002. Ce chiffre est impressionnant pour une région comme Québec, a commenté, hier, un des auteurs de l'étude, le chercheur Pierre Frechette, directeur du département d'économique de l'université Laval. L'étude mentionne, en outre, que les retombées économiques pour l'ensemble du Québec s'élèveraient à 113 millions pour les autres régions du Québec et 3169 emplois à temps plein. Ailleurs au Canada, les retombées seraient de 37,2 millions supplémentaires (560 emplois). Au total, c'est 761,3 millions et 14 060 emplois que généreraient les Jeux olympiques d'hiver, s'ils sont tenus à Québec en 2002.

100 MUTINS TUÉS

■ Plus de 100 détenus ont été tués et 17 policiers blessés lors d'une mutinerie qui a fait rage pendant quatre heures dans une prison du nord de Sao Paulo. Le porte-parole du secrétariat de la Sécurité publique de l'État de Sao Paulo a déclaré hier que le bilan exact serait connu ultérieurement et qu'aucun policier n'avait été tué. Le soulèvement a débuté vendredi lorsque des bandes rivales se sont opposées, à coups de couteaux et de gourdins fabriqués de manière artisanale, dans le bloc neuf du Centre de détention, qui abrite environ 2500 détenus. Le conflit a rapidement dégénéré en bagarre générale et les prisonniers ont mis le feu aux matelas et aux portes. Les responsables pénitentiaires ont appelé en renfort la police militaire, des unités anti-émeutes équipées d'hélicoptères et les pompiers. La mutinerie a été maîtrisée après des échanges de coups de feu entre détenus et forces de l'ordre qui ont utilisé des gaz lacrymogènes. Cette prison, que la presse locale appelle «le baril de poudre», avait été construite pour abriter au maximum 3500 détenus mais ils sont actuellement 7350. Elle a une longue histoire de violence.

INDEMNITÉ AUX CONTAMINÉS

■ L'université de Harvard a annoncé hier que tout médecin, infirmière et autre employé, contaminé par le virus du sida dans l'exercice de ses fonctions, recevra immédiatement une indemnité de 100 000 $ même en cas de non-déclaration de la maladie. Cette indemnité sera versée à chacun des 50 000 étudiants et employés de l'Université qui sera en mesure de prouver le lien entre sa séropositivité et ses activités professionnelles, ont indiqué les responsables. À ce jour, deux employés de l'Université de Harvard ont contracté le virus du sida dans le cadre de leur travail et se verront remettre l'indemnité de 100 000 $. Selon les statistiques du Centre de contrôle des maladies américain, seules 31 personnes — en majorité des infirmiers et techniciens de laboratoire — ont été contaminées par le virus HIV dans le cadre de leurs fonctions, sur les 8467 cas de SIDA enregistrés chez les personnels de santé aux États-Unis.

DIARRHÉES DE NOURISSONS

■ Chaque année, la diarrhée tue entre 300 et 400 nourrissons aux États-Unis tandis que 220 000 autres sont hospitalisés. Selon des experts, ceci pourrait être facilement évités les médecins pensaient à prescrir un remède simple qui sauve un million de bébés par an dans les pays du tiers-monde, selon l'UNICEF. Les parents pensent souvent qu'un enfant peut être bien hydraté avec un jus de fruit ou un soda alors que ces produits contiennent beaucoup trop de sucre et pas assez de sodium, de potassium et de sels minéraux. Lorsque l'enfant contracte alors une diarrhée, les parents pensent que c'est une indisposition passagère.

RECHERCHE D'UN VIDÉO AMATEUR

■ Un touriste, vraisemblablement d'origine américaine, aurait été vu par des témoins en train de filmer sur vidéo l'écrasement fatal d'un hélicoptère près des chutes Niagara. Et les forces policières aimeraient bien le retrouver. Les policiers ne connaissent pas l'identité du touriste ni son lieu de résidence, mais le film pourrait aider à déterminer les causes de l'accident, a indiqué le sergent Damian Parrent, un policier de la localité. «Quelqu'un aux États-Unis possède un vidéo de l'impact des deux appareils, une dizaine de secondes avant l'écrasement au sol», a-t-il poursuivi. Les deux hélicoptères, l'un américain, l'autre canadien, avaient à leur bord des touristes désirant jouir d'une vue aérienne des chutes, lorsqu'ils sont entrés en collision. Le pilote de l'appareil américain ainsi que trois passagers ont trouvé la mort. Le pilote de l'appareil canadien ainsi que quatre visiteurs espagnols s'en sont tirés indemnes. Entretemps, Transport Canada a interdit indéfiniment le survol des chutes aux hélicoptères.

PRISON À PERPÉTUITÉ

■ Sept membres des «Dragons verts», poursuivis pour meurtre, racket, extorsion de fonds et enlèvement à l'encontre de la communauté asiatique de New York, ont été condamnés à la prison à vie par un tribunal new-yorkais. Les sept malfaiteurs, tous d'origine asiatique et âgés de 19 à 25 ans, terrorisaient les commerçants de la communauté, les obligeant à leur remettre des sommes d'argent contre une «protection» du gang des «Dragons verts». Ils sont également accusés d'avoir enlevé puis assassiné en 1990 un homme dont la fiancée avait témoigné en leur défaveur au cours d'un procès. La défense a décrit les accusés comme des immigrants «pommés, dérangés mentalement et sans éducation» venus de Taïwan, de Hong Kong, du Vietnam et du Cambodge. Le juge a rejeté ces arguments, estimant que ceux-ci ne pouvaient excuser les actions criminelles de ces personnes.

Une erreur humaine serait à l'origine du tir du Saratoga

AFP

WASHINGTON

■ Une erreur humaine serait à l'origine du tir accidentel de missiles du porte-avions américain Saratoga contre le destroyer turc Muavenet qui a fait cinq morts parmi l'équipage du batiment turc, lors de manoeuvres de l'OTAN en mer Egée, rapportait hier le *Washington Post*.

Rien ne permet d'affirmer pour l'heure que le tir accidentel des deux missiles Sea Sparrow sur le batiment turc ait été dû à une défaillance technique, poursuit le *Post*, citant des sources qui ont eu accès aux résultats préliminaires de l'enquête ouverte par la marine américaine.

Ces missiles, conçus pour intercepter des avions et des missiles de croisière, ont touché la passerelle de commandement du destroyer turc. L'un des deux a explosé, tuant cinq hommes, dont le capitaine du Muavenet, ajoute le journal.

Selon les enquêteurs cités par le journal, la mise a feu s'est produite à partir de l'une des batteries du porte-avions. Pour cela, la personne qui a tiré a dû armer le lanceur et la console de commande de tir, relever le loquet rouge de sûreté et établir le contact qui déclenche la mise à feu, selon le Washington Post.

Les deux missiles ont été tirés l'un à la suite de l'autre à partir du même lanceur, indique le journal

Aucun ordre de tir ou de simulacre de tir n'a été donné du Saratoga, souligne le *Post*.

LOTOPOMPIER92

NUMÉRO GAGNANT DU TIRAGE DU : 1er octobre 1992
G53079

TIRAGE PRÉCÉDENT:
B45632

DEMONS MIDI SRC

AGORAPHOBIE
S'en libérer sereinement et avec succès
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 525-3709
(514) 227-7757

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
52786732
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi-points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron ltée. "Tous droits réservés"

Le 8ième SALON du HOBBY et de L'ARTISANAT

Pour toute la famille

Voyez l'hélisphère en action, un sac à dos motorisé qui propulse les skieurs, les cyclistes et les canoteurs à une vitesse de plus de 80 km/h. Essayez le gyroscope, une adaptation de l'appareil qu'utilisent les astronautes de la NASA.

- Plus de 100 exposants
- Spectacles de bateaux télécommandés
- Courses Grand Prix télécommandées
- Identification gratuite de pierres précieuses
- Courses «slot cars» à 120 km/hr
- Spectacles de la troupe de danse l'AntraK
- Derniers modèles télécommandés
- Nouvelles fournitures de métiers d'art
- Nouveaux gadgets
- Objets de collection
- Jouets anciens et nouveaux
- Poupées de porcelaine, masques, poterie et céramique
- Démonstrations de nouveaux produits et services
- Boutiques d'articles fabriqués ou à fabriquer
- Produits de télécommunication
- Artisanat fait à la main
- Confitures, gelées, sauces et vin maison
- Nouvelles idées de décorations de Noël
- Voitures antiques authentiques
- Modèles et jeux high-tech
- Démonstrations de tricot, couture et surpiqûre
- Modèles réduits en bois et plastique
- Timbres et monnaies
- Démonstrations de travail sur bois
- Tracés d'arbre généalogique
- Bateaux, voitures et avions télécommandés
- Cartes et jeux de sport

VOUS AVEZ UNE INVENTION ?
Venez nous la présenter au Salon, on vous accordera de l'espace gratuit pour l'exposer.

PRIX D'ENTRÉE:
Adultes 6,50 $ Étudiants et personnes agées 5,00 $
Enfants (6 à 12) 3,00 $ Enfants de moins de 6 ans GRATUIT!

HEURES D'OUVERTURE
Samedi et dimanche 10h à 22h
Lundi 10h à 18h

10, 11, 12 octobre à Place Bonaventure

LA FIN DE SEMAINE PROCHAINE

Apportez des denrées non-périssables pour aider Jeunesse au Soleil dans son programme de distribution de nourriture et obtenez des coupons rabais valides chez les exposants participants.

Génies en herbe

AUJOURD'HUI, 16 h 30
PAS TOUJOURS FACILE MAIS... INTÉRESSANT!

Un concours qui s'adresse à tous les jeunes et moins jeunes qui n'ont pas la chance de participer en studio à l'émission *Génies en herbe* et qui veulent tester leurs connaissances. Lors de chaque émission, le dimanche à 16 h 30, à la télévision de Radio-Canada, répondez à la question *La Presse* et vous pourriez

GAGNER CHAQUE SEMAINE
Un sac sport de *La Presse*, un gilet et un sac à dos « Génies en herbe » et un jeu questionnaire adapté à l'émission (une valeur de 125$)

Pour participer :
— Remplissez le coupon de participation, en répondant correctement à la question posée, et retournez-le à l'adresse indiquée.
— À chaque semaine on procédera au tirage au sort d'une lettre gagnante parmi le courrier reçu.
— Ce coupon de participation sera publié tous les dimanches dans *La Presse* et donnera le nom de la personne gagnante ainsi que la réponse à la question de la semaine précédente.

Réponse à la question du 27 septembre 1992: Erastosthène, la circonférence de la Terre: 40 000 km.
La gagnante: Mme Martine Allard de Châteauguay.

«Question Génies-La Presse»
Radio-Canada
C.P. 1107
Montréal (Québec) H3C 4T9
La question du 4 octobre: Il s'engagea d'abord dans la marine et travailla ensuite pour un agent de change. Ce n'est qu'en 1883 qu'il se consacra exclusivement à la peinture. Qui est ce peintre?

Réponse
Nom Âge
Adresse App.
Ville
Code postal Tél.

La Presse SRC TÉLÉVISION

D1836083

350 ANS

4 OCT. AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC La Presse

MONTRÉAL fête

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

► **Festival international de nouvelle danse**
Montréal danse – Hiérophanie, Images noires et duos
Oeuvres de Françoise Sullivan, Daniel Léveillé, Ginette Laurin et Paul-André Fortier.
UQAM, salle Marie-Gérin-Lajoie – 21h *(514) 525-1500* Jusqu'au 5 oct.

●► **La fête des universités**
Orchestre symphonique de McGill
L'Ouverture de Fidelio de Beethoven, le Concerto pour violon de Tchaikovsky et la Symphonie Inachevée de Schubert.
Salle Pollack – 20h *(514) 398-4547*

● **Danse sur glace 92**
Aréna Bill Durnan – 10h
(514) 872-7292

Les FrancoFolies de Montréal
Divers spectacles – Plusieurs lieux
(514) 871-1881 Jusqu'au 10 oct.

animation

► **VIIe championnat du monde de boxe olympique**
Complexe sportif Claude-Robillard FINALES *(514) 252-3047*

● **Connaissance du quartier Villeray**
Circuit découverte – Sur réservation
Exposition de photos et de documents
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse
(514) 270-6703

Festival culturel autochtone de Montréal
École secondaire de Westmount
(514) 937-5338

● **Randonnée des trois sommets**
Départ : 10h
Parc du Mont-Royal (Monument G.-E. Cartier)
(514) 844-4928

● **L'héritage**
Parc Mandela
(514) 733-8323 Jusqu'au 12 oct.

● **Parcours historique Pointe-aux-Trembles**
Départ : Vieux-Moulin P.A.T
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

● **Patrimoine en marche**
Circuits historiques dans les quartiers
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 842-8678 Jusqu'au 12 oct.

● **Visite à pied du Vieux-Montréal**
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

expositions

► **Montréal, ville de cinéma**
Cinémathèque québécoise / Musée du cinéma – 12h à 22h
(514) 842-9763 DERNIÈRE JOURNÉE

► **Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal**
201, av. des Pins O. *(514) 849-2919*

● **À la Maison du Meunier, une vision d'hier, de maintenant et d'avenir**
Maison du Meunier
(514) 872-5913

● **Images gravées de mon quartier Villeray**
Gravures enfantines
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse – 10h à 21h
(514) 872-6663

● **Mon quartier Villeray, ses images**
Expositions de photos
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse – 10h à 21h
(514) 872-0296

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108

● **L'École de Montréal «Premier volet»**
Maison de la culture Plateau Mont-Royal
(514) 872-2266 Jusqu'au 11 oct.

Le Japon fête Montréal
Jardin botanique – Pavillon japonais
(514) 872-7954 Jusqu'au 12 oct.

● **Les 200 ans de l'église protestante à Montréal**
Églises St-Jean / Erskine and American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992
Le CIAC aux Galeries du Parc
(514) 288-0811

● **Les enfants de Montréal**
Maison de la culture N.D.G.
(514) 872-2157 Jusqu'au 12 oct.

● **Mes Petites Patries, la nuit**
Maison de la culture Rosemont-Petite Patrie
(514) 872-1730

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

Montréal, une histoire à suivre
Exposition-événement
Musée David M. Stewart, musée du Château Ramezay, musée McCord et Marché Bonsecours
(514) 872-7292

Place aux Montréalais !
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 12 oct.

● **Montréal, ses gouverneurs, ses maires**
Édifice Cormier
(514) 729-8366

Montréal, ville fortifiée au XVIIIe siècle
Centre Canadien d'Architecture
(514) 939-7026

● **Nouveaux territoires : 350 / 500 ans après**
Volet Québec-Mexique
Centre Interculturel Strathearn
(514) 982-6874 Jusqu'au 10 oct.

● **Points de vue**
Centre de la montagne, Parc du Mont-Royal
(514) 844-4928 Jusqu'au 12 oct.

Regards sur un paysage industriel : Le Canal de Lachine
Centre Canadien d'Architecture
(514) 939-7026

Reliefs
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 12 oct.

Transit 92
Vieux-Port, Navire Fort Saint-Louis
(514) 849-3500 Jusqu'au 12 oct.

Tribune de la création
Salon international du design d'intérieur de Montréal
Palais des Congrès de Montréal – 10h
(514) 273-4030

● **Tur Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Maison de la culture Mercier
(514) 931-7531 Jusqu'au 12 oct.

Vers Montréal : les routes maritimes portugaises (c.1485 – c.1643)
Galerie des boutiques de Place Ville-Marie
(514) 499-1739 Jusqu'au 10 oct.

● **Marché Bonsecours**

Le marché public de la culture
350, rue St-Paul Est
Entrez-y voir des expositions : *« Ainsi va la ville », « La CEPGM a les portes ouvertes sur Montréal », « Kahswenhtha », « Racines du futur », « À mille lieux »* ;
Entrez-y vous offrir de petits plaisirs : au café-terrasse et à la boutique-souvenirs ;
Entrée gratuite tous les jours de 10h à 18h
Expositions permanentes : relâche les mardis.
Rens. (514) 872-7292

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

● **La fête des universités**
Dernière journée d'activités de cet événement remarquable.
« Vie et technologies... la science complice » à **l'Université de Montréal** propose de vous familiariser avec les technologies appliquées à la vie végétale, animale et humaine. À **l'Université McGill, « Les frontières de l'espace / Le savoir sans frontières »**, vous offre une journée familiale où concerts, démonstrations, table ronde, exposé et dessins animés sauront plaire à tous.
Université de Montréal *(514) 343-6786* Université McGill *(514) 398-8289*

● Activité gratuite ► Activité vedette
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES
Coca-Cola Classique Esso Ford MOLSON O'KEEFE

EN COLLABORATION AVEC
Ville de Montréal Tourisme Québec Canada

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A AI 1ERE, 2e, balance vente, notaire Laberge jour, soir 729-4332
PREMIÈRE et 2e hyp. Taux bas. Rapide + confidentiel. 748-1303
PREMIÈRE et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel. Dencol Mortgage 342-1356.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIE expérimenté, pour croissanterie de luxe dans le quartier Laurier/Outremont, 279-9103
CONCESSION AÉROPORT Toronto: associé 150,000$. Aucun employé nécessaire. Financement disponible, 442-9414, fax: 398-9877
DOMAINE 11 chalets dont maison privée. Site merveilleux, bordure rivière. Idéal club privé, scoutisme, etc., près de golf. À St-Roch de L'Achigan, 225,000$. 588-6141
FABRICANT agent distributeur, pour le Canada et E.U., articles mondialement connus, recherche associés ou investisseurs, actifs ou passifs, 200 000 $, et plus, 738-6676.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles/existantes, 728-0594 local 94.
NOTAIRE et conseiller financier recherche partenaire(s) - espaces et services diponibles, bien situé, Notre-Dame Ouest, 933-1444.

715 SERVICES FINANCIERS

DISPONIBLES prêts commerciaux seulement. Confidentiel. Finance Rapide Cie Ltee: 342-4488
PRETS industriels et comm., 100 000 $ + . SOFINCO 935-0935.

718 ARGENT DEMANDÉ

AI BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.

718 ARGENT DEMANDÉ

AI BESOIN 2e hyp. 60 000 $, excellentes garanties. 362-8448
PLACER 100,000$ X 10%, 1ère hyp., terres-lac, 15 millions pl. car., 846-0684

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

MONTRÉAL EN FÊTE

1903 — Une montgolfière prend feu au moment où il s'envole dans le ciel, devant 20000 spectateurs réunis au parc LaFontaine.
1909 — Sir Wilfrid Laurier inaugure l'«Université du travail» à Montréal. (Pour l'éclairage du lecteur, précisons que la cérémonie en question se limitait à la pose de la pierre angulaire de ce qu'on connaîtra plus tard sous le nom d'École technique de Montréal).
1922 — Constitution en société de la «Compagnie de chemin de fer du Canadien National», dont le siège social est situé à Montréal.
1966 — On commence les travaux de construction de la Maison de Radio-Canada, dans l'Est montréalais.
1975 — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau préside à l'inauguration officielle de l'aéroport international de Montréal à Mirabel.
1982 — L'ex-ministre Claude Charron fait ses adieux à ses partisans, peu de temps après avoir annoncé son intention de quitter la politique active.

ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉALAISE

LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

Le frère portier...

Il était une fois, un homme simple, qui faisait un travail ordinaire, mais intéressant, car il nous recevait lors de nos visites au collège Notre-Dame. (En passant, je remercie le collège Notre-Dame au nom de mon fils, vous lui avez donné un bon enseignement, une bonne discipline intelligente. En l'incitant à pratiquer les sports, les éducateurs ont compris que quand le cerveau est fatigué, on peut le revigorer par la culture physique.)

Le frère portier, «c'était le frère André», avait une dévotion particulière à Saint-Joseph, il rêvait de construire un oratoire mais il n'avait pas un sou. Quoi faire?

Il priait, il en parlait, et un jour il commença à construire une petite chapelle, les gens l'aidaient, ils allaient prier avec lui, et croyez-le ou non, il s'est soudainement mis à guérir les gens. Oui Dieu lui a donné le don de soulager les coeurs et les corps de tous ceux et celles qui l'approchaient.

On se demandait si c'était vrai, qu'il avait vraiment le don de faire des miracles. Moi je dis oui. Qu'est-ce que c'est pour Dieu de donner à une personne pure, croyante, le pouvoir de guérir; bien souvent nos maladies sont psychiques et guérissent aussitôt grâce à la foi. Quand on guérit, nos coeurs deviennent meilleurs et nous ouvrons plus facilement les cordons de notre bourse, ce qui permet de construire des temples et de soulager la misère.

N'est-il pas beau notre mont Royal avec son grand parc, ses riches habitations? N'était-il pas normal, juste et équitable de consacrer son versant nord à Dieu, à son culte dans un oratoire bâti sur le roc, solide comme le roc et qui durera des siècles et des siècles.

Merci frère André, vous avez cru en votre étoile, vous avez étudié votre projet, vous avez travaillé à le réaliser. Oh! vous avez subi de grandes déceptions, de grandes controverses, mais vous n'avez pas lâché, vous étiez sûr que votre projet servirait à l'humanité.

Merci encore frère André de nous avoir donné l'oratoire. Vous êtes une image marquante de Montréal. Vous êtes un idéal. Vous êtes un exemple de foi, de ferveur, de persévérance et d'amour du prochain.

Phil CHARBONNEAU,
Montréal

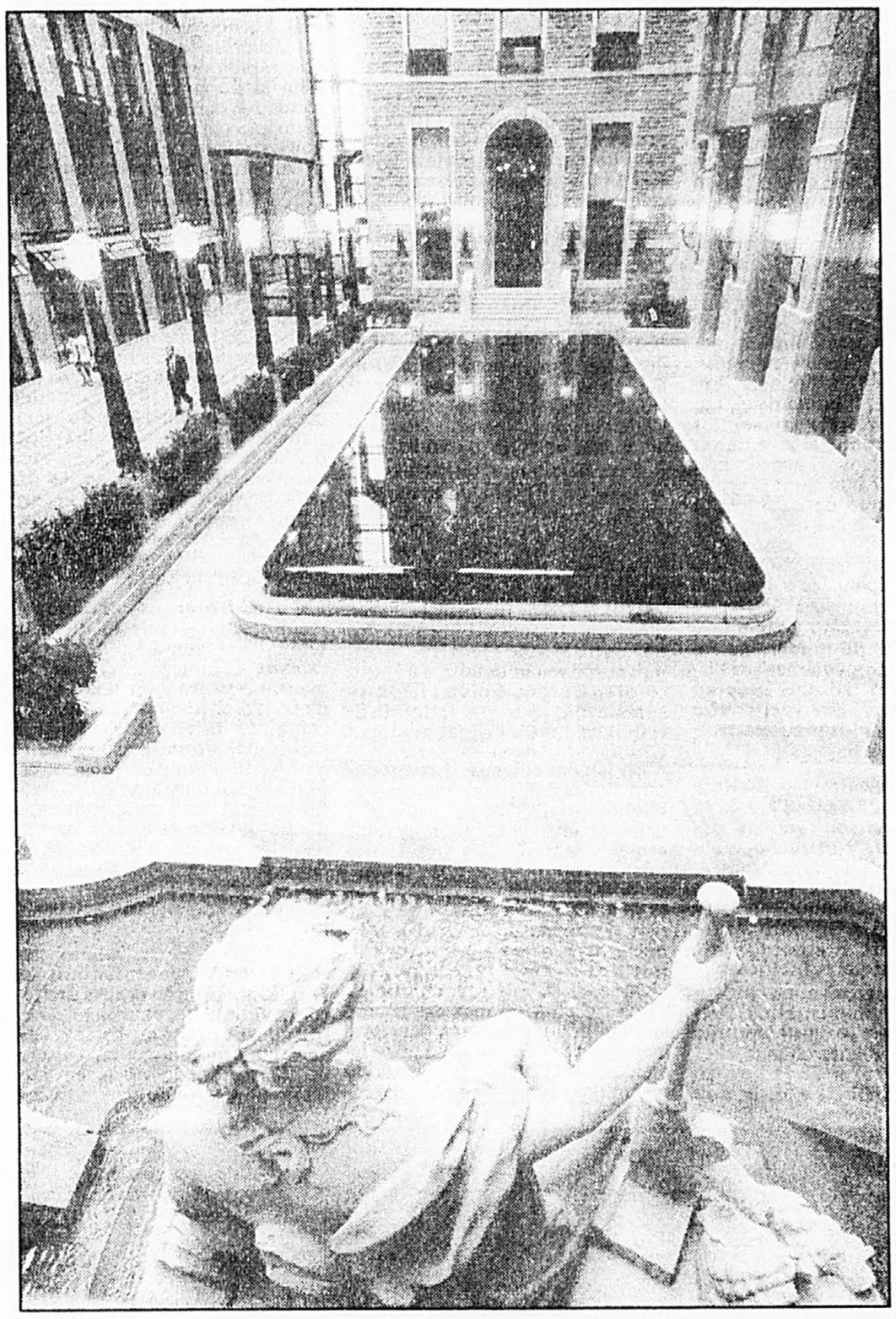

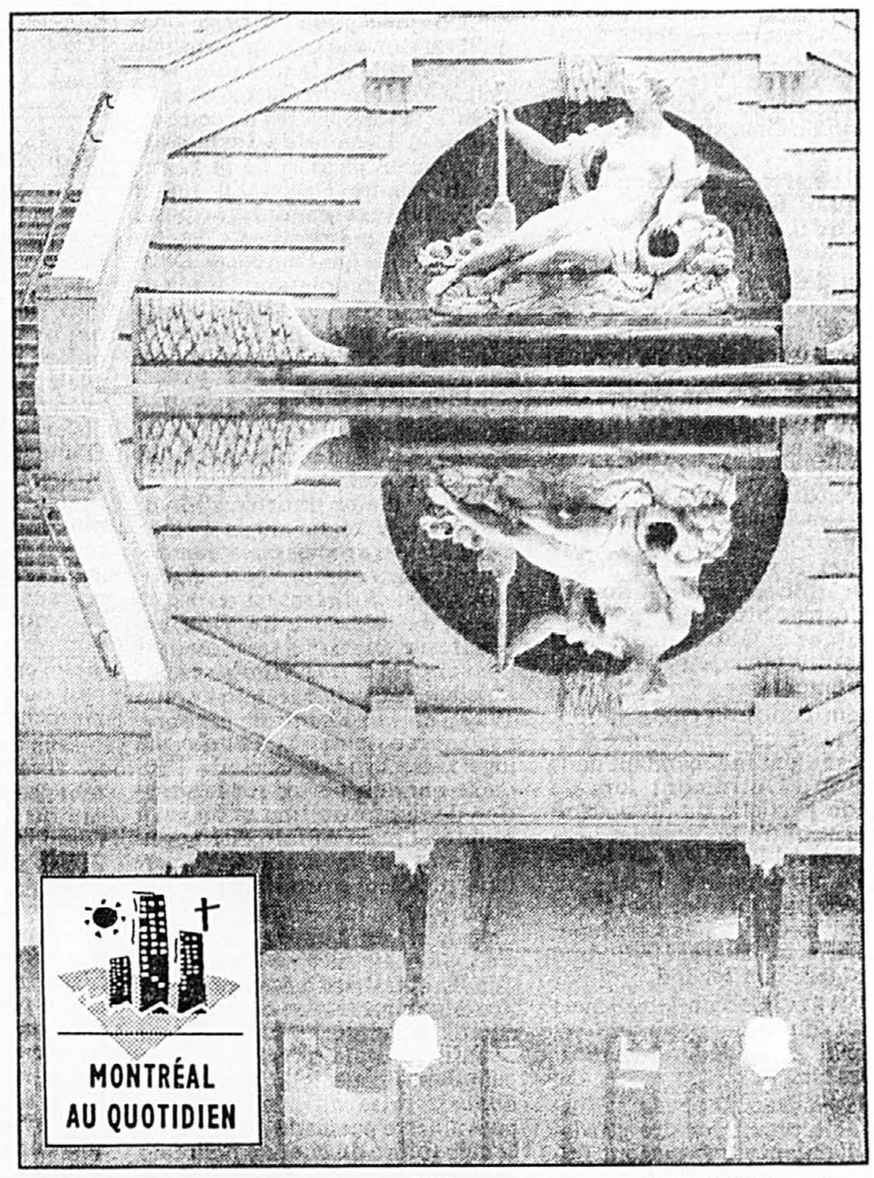

MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

Amphitrite veille...

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

La fontaine d'Amphitrite aménagée par le Groupe Power Corporation est sans contredit la pièce de résistance du Centre de commerce mondial, ce remarquable endroit que les Montréalais apprendront à connaître avec les années. Amphitrite est une néréide de la mythologie grecque, et elle était considérée comme étant la reine de la mer, l'épouse de Poseidon et la mère de Triton. Importée de France, la statue d'Amphitrite (présentée en médaillon) baigne dans la fontaine elle-même, à la tête d'un immense «plateau» de marbre noir. Recouvert d'un mince filet d'eau, ce plateau joue le rôle d'un miroir dans lequel viennent se refléter les édifices environnants.

Rue ROBERT-CHEVALIER
Un Chevalier à Pointe-aux-Trembles

DIANE ARCHAMBAULT-MALOUIN
collaboration spéciale

LE MONTRÉAL TOPONYMIQUE

Parmi les noms que l'Histoire a retenus, le fils de Jacques Chevalier et de Jeanne Vilain, Robert, né le 23 avril 1686 à Pointe-aux-Trembles et décédé en décembre 1731 à Tours, en France, défie encore les historiens. Lorsqu'il laisse à sa veuve ses mémoires qu'elle remet à un dénommé Alain-René Lesage, Robert Chevalier dit Beauchêne glisse son nom dans l'univers de légende.

Remaniés puis, publiés à Paris en 1732, sous le titre évocateur de *Les avantures (sic) de monsieur Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, ces mémoires donnent vie à un personnage équivoque, à mi-chemin entre la vérité et le mythe. Ce récit présente l'Histoire telle qu'elle aurait pu se passer, sur un fond de guerres et de piraterie.

L'histoire aventureuse de ce Pointellier commence avec son engagement, à 20 ans, auprès de Lamothe Cadillac. Il se rend à Detroit échanger des marchandises contre des pelleteries. Dès ce moment, notre héros prend place dans l'histoire des guerres entre colonies anglaises et françaises, guerres centrées presque exclusivement sur le contrôle de la traite des fourrures. Il participe aux batailles d'Orange (aujourd'hui, Albany, État de New York) et de Corlaer (aujourd'hui, Schenectady). En 1707, il se rend à Port-Royal. Il quitte alors la Nouvelle-France avec l'équipage de la frégate «La Biche». Il sert comme marin sous les ordres du capitaine Pierre Morpain.

C'est à ce moment-là que commence la grande aventure et que notre Chevalier semble quitter l'Histoire véritable. Il devient flibustier et écume les mers. Il hante les ports de Saint-Malo et Brest; il se rend à Nantes et à Tours. C'est là, apparemment, au cours d'une rixe, qu'il est tué. Sa mort rendait justice au personnage qu'il s'était créé.

Le 22 avril 1959, Pointe-aux-Trembles, devenu depuis quartier montréalais, fixait dans la mémoire collective ce héros presque mythique en donnant son nom à une voie publique, au nord de la rue Sherbrooke, un peu à l'est du boulevard du Tricentenaire.

Historienne de l'art et de l'architecture, détentrice d'une maîtrise en études des arts de l'UQAM, Diane Archambault-Malouin vient de compléter une recherche sur la toponymie montrealaise.

Sources: Ville de Montreal, section toponymie; Encyclopedie du Canada, Montréal, éditions Stanké, 1987; Aegidius FAUTEUX, «Les aventures du chevalier de Beauchêne», Cahier des Dix, Montréal, éditions des Dix, 1937.

Robert Abbott: un employé plus que fidèle à sa compagnie!

Que faisiez-vous le 13 novembre 1943? Peut-être n'étiez-vous même pas né... Robert Abbott, pour sa part, débutait sa carrière chez Northern Telecom. Fidèle, il y restera pendant presque un demi-siècle.

Ce serait bien si on pouvait immortaliser Robert Abbott, qui travaille depuis 49 ans chez Nortern Telecom. Mais ce serait difficile aussi. Car, croyez-le, couler dans le bronze un homme dont le regard n'a rien perdu de sa vitalité et qui s'impose en paroles sans pour autant avoir le verbe haut, c'est peine perdue. Que faire alors? Le saluer publiquement, comme on fait pour les grands.

Au téléphone, lorsque je l'ai appelé pour prendre rendez-vous avec lui, la voix de Robert Abbott était loin d'être chevrotante. C'est sûr qu'il a un demi-siècle de service chez Northern Telecom, celui-là? me suis-je demandé. C'est sûr qu'il est à deux doigts de la retraite? Étant de la race des saint Thomas, j'ai attendu de l'avoir face à moi. Rencontre marquante. Physiquement, ce spécialiste en design de l'usine de Lachine est plutôt de ceux qui passent incognito dans une foule: 64 ans, cheveux poivre et sel, charmant, à peine ridé. Mais dès qu'il ouvre la bouche, on constate d'emblée que Bob (il y en a cinq dans sa famille) sort de l'ordinaire. Faisant tourner des pages d'anecdotes comme aucun autre ne sait le faire, il donne un éclairage intimiste au passé.

Au boulot à 15 ans

À 15 ans, raconte-t-il, il doit se trouver un emploi comme tout bon gaillard de son âge. À l'époque, puisqu'il habite Pointe-Saint-Charles, il a le choix entre Northern Electric et le Canadian National. À l'instar de son oncle, de son cousin et de son père venu d'Écosse, il opte pour Northern.

Le 13 novembre 1943, il se présente donc à l'usine Shearer, prêt à travailler avec autant de ferveur qu'un bénédictin. On l'affecte aussitôt à la livraison du courrier et des télégrammes! «Je travaillais dur à ce moment-là. Mais ce que j'aimais ça... En 1943, je gagnais 12,50 $ par semaine. L'année suivante, j'étais augmenté à 22,50 $. Je garde vraiment beaucoup de bons souvenirs de mes années passées à l'usine Shearer, que je me plaisais à voir comme une petite ville parce que tout le monde s'y connaissait.»

Avec le temps, Robert Abbott dévie peu à peu de sa trajectoire et, à mi-chemin entre l'usine Shearer et celle de Lachine où il est muté en 1953, il s'intéresse au dessin, un talent naturel chez ce fils d'artiste. Grâce à des cours et à un sens de l'observation inné — «j'ai beaucoup appris en regardant autour de moi» —, il fait flèche de tout bois et acquiert les compétences d'un dessinateur technique. Plomberie, décoration, déplacement de machinerie, agrandissement d'espaces de travail, il touche à tout et devient l'homme de tous les changements, crayon au point, idées en tête.

Robert Abbott se défend bien d'être un monument national. Il est celui qui a accumulé le plus d'années de service chez Northern Telecom Canada mais, sent-il le besoin de préciser, il ne tient pas à son titre de doyen. L'estampille de sa loyauté? Elle s'imprime sur ses lèvres: «J'ai toujours aimé travailler. Et j'ai toujours recherché le défi dans ce que je faisais. C'est évident que je n'ai plus exactement la même flamme qu'avant, mais c'est compréhensible. Beaucoup de choses ont changé en 50 ans, la plupart de mes amis sont morts ou ont pris leur retraite, et mon corps m'a obligé à ralentir».

— J'espère que vous n'avez pas déjà des coups de cafard en songeant à votre retraite, qui était alors prévue pour le 18 septembre?

Robert Abbott m'assure que non. Il a déjà en vue d'autres chats à fouetter. Avec son moral en béton, il m'explique que les truites attendent de se faire taquiner, que les voyages lui lancent des appels, que son chien bat déjà de la queue de le savoir là et que sa femme, mon dieu, lui a réservé les plates-bandes de la maison. Ça sent déjà la surchauffe! Parions que Bob ne s'ennuiera pas.

Lyne DUNBERRY,
Montréal

Les maires de Montréal

MONTRÉAL 350e

Jean Drapeau (1): l'ascension et la gloire

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Quand Jean Drapeau préside les cérémonies de clôture de l'exposition universelle le 29 octobre 1967 à la Place des Nations, son ami le caricaturiste Robert LaPalme ne peut que s'exclamer: 'le pays est à ses pieds'.

En effet, l'exposition universelle sur les îles enchanteresses du Saint-Laurent a été une telle réussite pour Montréal, le Québec et le Canada, que Drapeau devient instantanément un géant sur la scène nationale. Tout l'été il a accueilli les chefs d'État des pays représentés, charmé la reine Élizabeth, et il a rectifié dans un discours le cri de 'Vive le Québec libre' du général de Gaulle ce qui lui vaut l'estime du Canada anglais.

Pour en arriver à cette apothéose, il a fait beaucoup de chemin depuis qu'il a quitté les bancs de l'université en 1941.

Imbu des idées conservatrices, qui faisaient rage à la fin des années 1930 et qui étaient largement inspirées par le corporatisme et le fascisme, membre de l'Ordre Jacques-Cartier du moins jusqu'en 1944 alors qu'il intenta un procès contre le communiste Fred Rose pour diffamation; autoritaire, dur à la peine, un des fondateurs de la Ligue pour la défense du Canada (anti-conscriptionniste), il se disait 'destiné au pouvoir'. Messianique, il voulait laisser dans l'histoire du Québec une marque indélibile qu'il s'agisse d'institutions, de systèmes ou de monuments.

Luttant contre la conscription, il avait tenté de se faire élire à titre de candidat indépendant dans le comté d'Outremont lors de l'élection partielle du 30 novembre 1942 contre le candidat libéral, le général LaFlèche, un héros de la Première guerre. Il en était sorti avec une victoire morale et la gratitude des milieux nationalistes, en remportant 7000 voix, et terminant bon second.

En 1944 et 1948 on le retrouve candidat du Bloc populaire au provincial et au fédéral mais il n'est pas élu.

En 1949, Jean Drapeau s'illustra comme procureur des grévistes de l'amiante qui avaient été arrêtés à Thetford Mines par la Sûreté du Québec le 16 mai 1949. Au cours du procès, il se fera un ennemi mortel en menaçant Duplessis, qui agissait à titre de procureur de la province, de porter plainte au Barreau pour obstruction et déni de justice. Bref, ses contemporains le perçurent rapidement comme un opportuniste qui tente de se mettre en valeur en appuyant des causes qui ont une très grande répercussion médiatique.

Mais son ascension à la mairie n'aurait été possible s'il ne s'était illustré davantage à titre d'adjoint de Pax Plante dans l'enquête Caron sur la moralité publique à Montréal.

Pax Plante avait eu des démêlés au sein de la police. Il avait commencé sa carrière comme greffier de la Cour du Recorder, poste qu'il occupa jusqu'en 1946 alors qu'il est nommé aviseur juridique de l'escouade de la moralité de la police de Montréal. Le 9 août 1946, il est choisi chef de cette escouade à la suite de l'assassinat du présumé parrain de la pègre, un dénommé Davis. En juillet 1947, Plante est candidat au poste de chef de police mais c'est Albert Langlois qui l'emporte. Comme prix de consolation, il obtient le poste d'assistant-chef mais la rivalité entre les deux hommes finira par le congédiement du second le 8 mai 1948.

Pendant plus d'un an, on n'en entendra plus parler jusqu'à ce que *Le Devoir* commence à la fin de novembre 1949 une série d'articles de Plante intitulé: 'Montréal sous le règne de la pègre'. Cette série d'articles eut un tel retentissement que les Ligues du Sacré-Coeur partirent en croisade contre la tolérance du vice. Un comité de moralité publique est mis sur pied et une enquête est officiellement demandée le 11 mai 1950 par Me Plante et Me Drapeau, procureurs du Comité. Le juge O.S. Tyndale accorde l'enquête qui doit porter sur la situation de la prostitution et du jeu à Montréal mais en fait, elle portera plutôt sur la conduite de certains policiers entre 1940 et 1945.

L'enquête fut confiée au juge Caron, et ce qui est étonnant, c'est qu'il ait accepté que Pacifique Plante, l'assistant-chef de police dégommé, agisse comme procureur de l'enquête. En acceptant ce fait, constate le criminologue Jean-Paul Brodeur, le juge Caron donnait prise au soupçon qu'il pouvait être persuadé d'avance de la culpabilité du chef de police en exercice, le directeur Langlois. Jusqu'au 5 juin 1952, date de la fin de l'enquête, Drapeau et Plante se disputèrent la première place devant les projecteurs.

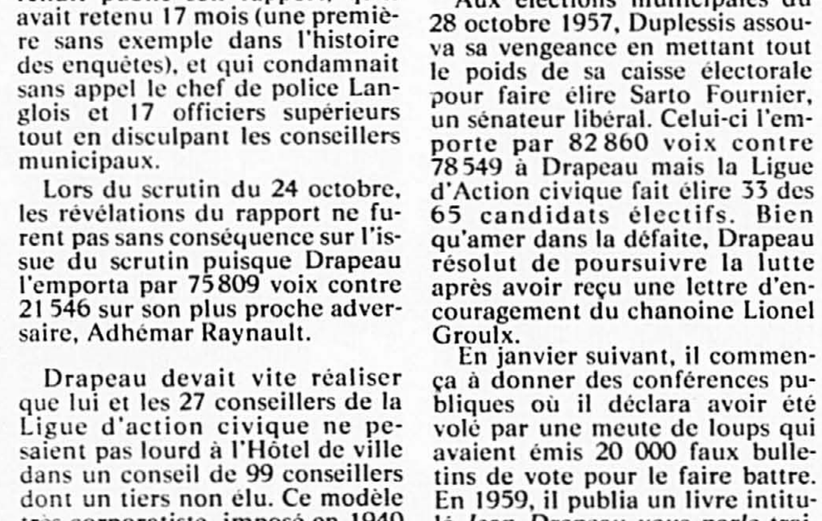

Pacifique Plante et Jean Drapeau lors de la campagne électorale municipale de 1954.

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

En septembre 1954, à la veille des élections municipales, le comité de moralité publique qui s'était tranformé en parti politique municipal, la Ligue d'action civique, se cherchait désespérément un candidat. Pierre Desmarais, son président, réussit à faire taire les réticences de Drapeau qui se voyait mal combattre Camilien Houde et la pègre à qui il avait fait tant de tort. Or, deux événements heureux vinrent modifier le cours des événements. D'une part, le 18 septembre, Camilien Houde, l'humaniste, annonça qu'il ne se représentait plus et le 8 octobre, le juge Caron rendit public son rapport, qu'il avait retenu 17 mois (une première sans exemple dans l'histoire des enquêtes), et qui condamnait sans appel le chef de police Langlois et 17 officiers supérieurs tout en disculpant les conseillers municipaux.

Lors du scrutin du 24 octobre, les révélations du rapport ne furent pas sans conséquence sur l'issue du scrutin puisque Drapeau l'emporta par 75809 voix contre 21546 sur son plus proche adversaire, Adhémar Raynault.

Drapeau devait vite réaliser que lui et les 27 conseillers de la Ligue d'action civique ne pesaient pas lourd à l'Hôtel de ville dans un conseil de 99 conseillers dont un tiers non élu. Ce modèle très corporatiste, imposé en 1940 par le ministre T.D. Bouchard du gouvernement Godbout, était anti-démocratique et inefficace.

De ce premier mandat, il n'y a peu à dire, l'administration Drapeau-Desmarais se contentant de nommer Pax Plante comme chef de police, de rayer de la liste de paye les journalistes attitrés à la couverture municipale (100$ par mois) et les octrois aux organismes de charité qui s'élevaient à 634 000$ sous le prétexte que cela relevait des gouvernements supérieurs.

Cependant en 1956, il s'attaqua directement à Duplessis en s'opposant de toutes ses forces au plan Dozois, financé par les gouvernements d'Ottawa et de Québec, qui prévoyait la construction de HLM dans le quadrilatère formé par les rues Sanguinet, Ontario, Saint-Dominique et Sainte-Catherine car il aurait voulu y aménager une cité des ondes.

Aux élections municipales du 28 octobre 1957, Duplessis assouva sa vengeance en mettant tout le poids de sa caisse électorale pour faire élire Sarto Fournier, un sénateur libéral. Celui-ci l'emporte par 82860 voix contre 78549 à Drapeau mais la Ligue d'Action civique fait élire 33 des 65 candidats électifs. Bien qu'amer dans la défaite, Drapeau résolut de poursuivre la lutte après avoir reçu une lettre d'encouragement du chanoine Lionel Groulx.

En janvier suivant, il commença à donner des conférences publiques où il déclara avoir été volé par une meute de loups qui avaient émis 20 000 faux bulletins de vote pour le faire battre. En 1959, il publia un livre intitulé *Jean Drapeau vous parle* traitant de constitution et d'économie. Puis à titre de président honoraire de la Ligue d'action civique, il se mit à parcourir la Province pour donner des causeries publiques dans le but évident de créer un nouveau parti provincial. Mais l'échec d'un candidat de la Ligue dans une élection partielle au Lac-St-Jean mit fin prématurément à ce projet.

Après l'élection du gouvernement libéral en juin 1960, Drapeau et Lucien Saulnier persuadèrent Lesage de modifier la Charte de Montréal afin de prévoir un référendum demandant aux citoyens s'ils étaient d'accord pour abolir les 33 conseillers de classe C nommés par le gouvernement. C'est à compter de ce moment que des dissensions se firent jour au sein de la Ligue d'action civique et qui devaient déboucher le 25 septembre sur la scission de la faction Drapeau-Saulnier qui alla fonder le Parti civique de Montréal. Le nouveau parti promit la construction d'un métro, d'une voie rapide sur Décarie, l'érection d'un stade sportif au parc Maisonneuve et des HLM dans Saint-Henri. S'opposant à l'idée d'un gouvernement régional, on proposait plutôt d'annexer toutes les villes de banlieue et d'en faire 'une île, une ville'.

Deux jours avant les élections, Drapeau avait monté, avec l'aide de René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et des agents de la SQ, une descente dans une maison de la rue du Fort afin d'y saisir des plans, des fichiers et des cartes qui avaient été utilisés lors des élections de 1957! Cette descente fit la manchette des journaux le lendemain et discrédita les adversaires de Drapeau mais on n'entendit jamais parler des personnes arrêtées car les accusations tombèrent mystérieusement. Cette manoeuvre lui permit de l'emporter par 29000 voix de majorité sur Sarto Fournier.

Un nouveau conseil de 45 membres, élus dans 15 districts, selon les recommandations du rapport Champagne, est mis en place. Le maire jouit maintenant de pouvoirs étendus: il soumet au conseil la liste de ses candidats à l'Exécutif dont il est membre d'office ainsi que de tous les comités et commissions du conseil; il exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle de tous les services municipaux et des fonctionnaires; et il préside le conseil tout en jouissant d'un vote prépondérant en cas d'égalité des voix.

De 1960 à 1962, l'administration Drapeau-Saulnier mit en branle une série de projets dont la construction du métro, le développement immobilier du quartier des affaires, en particulier l'érection de la Place Ville-Marie au-dessus du trou de voies ferrées du Canadien National, et la restructuration du service de police. Le favoritisme flagrant s'atténua mais le Parti civique créa bientôt un comité interne occulte, chargée d'accélérer les demandes d'emplois des recrues éventuelles provenant des fidèles du parti.

L'exposition universelle

En 1960, l'administration Fournier avait présenté la candidature de Montréal comme choix de l'exposition universelle de 1967. Mais le Bureau international des expositions avait opté pour Moscou qui avait obtenu le plus de voix. En avril 1962, la capitale de l'URSS fait savoir qu'elle se désiste. Drapeau télégraphie aussitôt à Ottawa pour indiquer que Montréal est toujours intéressée à sa tenue. Mais il devra se battre contre Toronto. Finalement, il l'emporte en obtenant l'appui du gouvernement canadien mais la décision du BIE ne sera connue que deux semaines après les élections municipales du 28 octobre 1962. Cela ne l'empêche pas de remporter une écrasante victoire par 130 000 voix contre 13572 à Sarto Fournier.

À compter de ce moment, toutes les énergies de Drapeau se concentrèrent sur l'organisation de l'exposition qui devait coûter 430 millions$, sans compter les autres travaux d'infrastructure comme la construction d'autoroutes par Québec au coût de 500 millions$, la ligne de métro sous le fleuve, la construction d'une estacade par le gouvernement fédéral. Montréal en profite aussi pour s'agrandir en annexant Saraguay et Rivière-des-Prairies. Des élections municipales ont lieu en novembre 1966 et Drapeau l'emporte par 112 000 voix de majorité sur son plus proche adversaire Gilbert Croteau.

Le 27 avril 1967, l'exposition s'ouvre sous le thème de la 'Terre des Hommes' et les Montréalais y découvrent le site enchanteur des îles magiques au milieu du Saint-Laurent où le monde entier (50 millions de visiteurs) s'est donné rendez-vous. Pour Drapeau, c'est la gloire; les honneurs déferlent sur lui, de l'Ordre du Canada au doctorat honorifique.

SOURCES: Susan Purcell, Brian Mckenna, JEAN DRAPEAU, Stanke, 1981: 11-184; Robert Rumilly, Histoire de Montreal, Tome V, Fides, 1974: 135-267; J.Z. Léon Patenaude, Le vrai visage de Jean Drapeau, Editions du Jour, 1962; Jean-Paul Brodeur, La delinquance de l'ordre, Hurtubise HMH, 1984: 141-188; Paul-André Linteau, Histoire de Montreal depuis la Confédération, Boreal, 1992: 531-536.

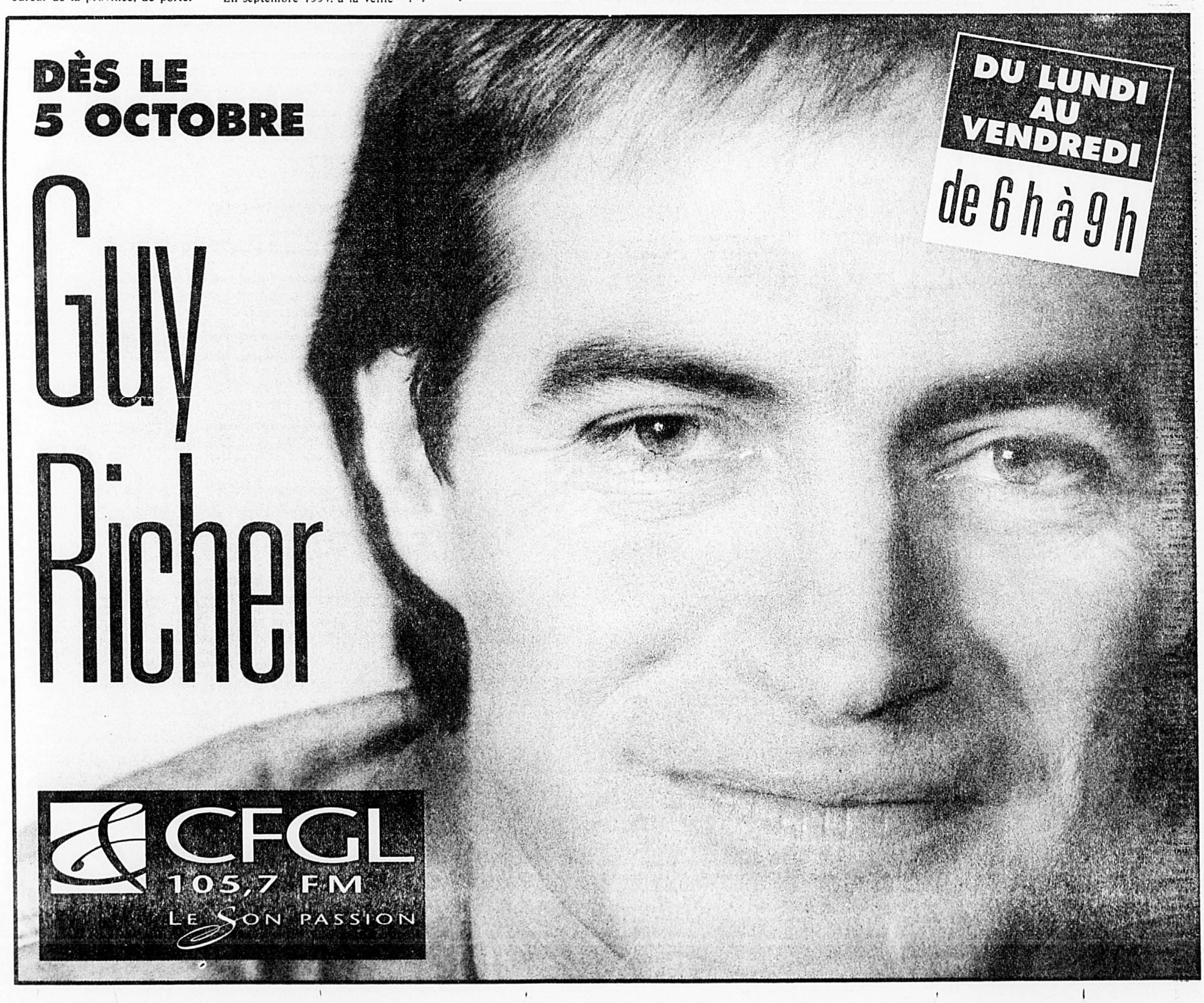

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-BRAULT (Louis) Greenfield Park
-GAGNON (Cécile) Montréal
-L'HEUREUX (Gérald)
-LAFOND (André) Île Perrot
-POIRIER (PROULX) Rita Montréal
-PRECOURT (Laurent) Lasalle
-SCHARRY (Bernard) Montréal
-TESSIER (Louis-Philippe) Montréal
-TREMBLAY (Gérard) Montréal
-VAES (Raymond) Lavaltrie
-VAUDRY (Maurice) Ste-Thérèse
-VINCENT (Marcel) Pierrefonds
-WHISSELL-ALDRIDGE, Marguerite Ottawa

BRAULT (Louis)
À l'Hôpital Charles Lemoyne, le 2 octobre 1992, est décédé M. Louis Brault, 74 ans, époux de Aldéa Bérubé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Yves, ses frères: Rolland, Gérard (Lucie), ses sœurs: Céline (Jean Lussier), Jeanne, Thérèse, ainsi que ses belles-sœurs: Jeannette Poulin, Madeleine Bérubé et de nombreux neveux et nièces. Exposé aux salons:
Urgel Bourgie Ltée (J.A. Latour) 5125 Armand St-Hubert
Funérailles lundi le 5 octobre 1992 à 11h en l'église St-Hubert.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

GAGNON (Cécile)
À Montréal, le 2 octobre 1992, est décédée, à l'âge de 79 ans, Mlle Cécile Gagnon, retraité de la Royal Assurance, fille de feu Wilbrod Gagnon et feu Marie Louise Gauvin. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Édouard (Jeanne Goyer), Anne-Marie, Jean (Marcelle Labrosse), Marguerite (Alfred Richard), Louise (Joseph Carrière), Paulette, ses neveux et nièces. Exposée lundi à 19h aux salons:
Magnus Poirier Inc. 6520 St-Denis Montréal
Funérailles mardi à 14h en l'église St-Édouard, suivies de la crémation.

L'HEUREUX (Gérald)
À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 3 octobre 1992, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Gérald L'Heureux, époux de dame Yolande Ouellet. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré mardi le 6 octobre 1992 à 14h en l'église du Saint-Sacrement, et de là au crématorium
Lépine Cloutier Ltée 715 St-Vallier E. Québec
La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Pierre (Ghislaine Donais), Reine (Denys Cloutier) et Johanne, ses petits-enfants: Luc, Martin, Simon, David, Louis et Yves, ses frères et sœurs: Gilles, Simone (feu Georges Vachon), André (Claire Chauvette), Madeleine (André Daoust), ses beaux-frères et belles-sœurs: Flore Blanchard (feu Jacques L'heureux), Paul Le May (feu Mariette L'Heureux), Aimé Boileau (feu Lucille L'Heureux), Émilien Ouellet (Adèle Sirois), Jean-Louis Ouellet (feu Jeannette Pépin) et Thérèse Ouellet, ainsi que plusieurs neveux et nièces, amies et amis. Que toutes marques de sympathie se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer, 489 boul. St-Cyrille O., Québec, G1S 1S2.

LAFOND (André)
À l'Île Perrot, le 2 octobre 1992, est décédé M. André Lafond, 32 ans, fils de Georges Lafond et de feu Carmelle Sauvé. Outre son père, il laisse dans le deuil Jean-Guy (Cécile Girouard), Lorraine, Réal (Thérèse Girouard), Roger et Cécile (José), ainsi que ses neveux et nièces: Maryse, Isabelle, Daniel, Mathias, Alexandre, Anna-Maria. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la messe. Des dons à la Fondation de l'Hôpital Ste-Justine seraient appréciés. Une messe commémorative sera célébrée lundi le 5 octobre à 11h en l'église Ste-Jeanne de Chantal, Île Perrot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction:
Urgel Bourgie Ltée

POIRIER (PROULX) Rita
À Montréal, le 3 octobre 1992, est décédée Marguerita Proulx, épouse de feu Cléo Poirier. Elle laisse dans le deuil ses deux filles: Claudette et Pierrette (Maurice Légaré), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines. Exposée aux salons:
Urgel Bourgie Ltée 400 H.-Bourassa E. Montréal
Funérailles lundi le 5 octobre 1992 à 10h en l'église Notre-Dame-de-la-Visitation (vous êtes invités à venir prier pour le repos de son âme), et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 22h.

PRECOURT (Laurent)
À Lasalle, le 1er octobre 1992, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Laurent Précourt, époux de Georgette Chenier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Colette (Ronald Beauchamp), Gaétan (France Ste-Marie), Réjean (Lucie Rochefort), quatre petits-enfants Isabelle, Caroline, Olivier et Marilou, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs. Exposé aux salons
Urgel Bourgie Ltée 9135 Airlie Lasalle
Les funérailles auront lieu lundi le 5 octobre à 11 h en l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, 7075 Edouard, Lasalle et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie Montréal, 3955 Côte-de-Liesse, Ville St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

SCHARRY (Bernard)
À Montréal, le 28 septembre 1992, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Bernard Scharry, fils de Dame Paule Benard et de Léo Scharry. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères: Léopold et Marc, ses oncles et tantes, neveux et nièces, parents et amis. Une messe commémorative sera célébrée lundi le 5 octobre 1992 à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, angle Laurier et Bloomfield. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h30 a.m. Des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques, 279 Sherbrooke O., Montréal, seraient appréciés.
Direction:
Alfred Dallaire Inc.

TESSIER (Louis-Philippe)
À Montréal, le 2 octobre 1992, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis-Philippe Tessier, retraité de la Ville de Montréal, époux de feu Aline Poulin, demeurant à la Résidence Biermans. Il laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle (Jean-Claude Larose), Gilles, Jean-Guy (Lucette Valiquette), Lise (Max Hébert), André (Marjolaine Roy), Françoise, Jacqueline (Pierre Delongchamps), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, autres parents. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons:
Giguère & Tomasso 8989 Hochelaga Montréal
à 10h30 pour se rendre en l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures des visites: 14h à 17h et de 19h à 22h.

TREMBLAY (Gérard)
À Montréal, le 2 octobre 1992, est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Gérard Tremblay, époux bien-aimé de Solange Béchard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Hélène (Birsfilder), Jean, Louis, André (Lidia Urgolo) et Suzanne, ainsi que ses petits-enfants: Antoine, Alexandre et Mathieu. Il laisse également ses frères et sœurs et de nombreux parents et amis. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé. Une messe commémorative sera chantée en l'église St-André Apôtre, lundi le 5 octobre à 10h. En guise de remerciements pour l'extraordinaire dévouement des infirmières de l'Association de Centre-Aide Ville-Marie. Des dons à cette association seraient appréciés.
Direction:
Magnus Poirier Inc.

VAES (Raymond)
À Lavaltrie, le 2 octobre 92 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Raymond Vaes, époux de Jacqueline Robin. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Louise Martel), Ginette (Normand MacDonald), Richard, Jacques (Lyda De-Leemans), Johanne (Mario Pelletier), plusieurs petits-enfants ainsi qu'autres parents et amis. Exposé samedi à 19 h à la résidence
Guilbault Inc 90 St-Antoine Lavaltrie
Les funérailles auront lieu lundi le 5 octobre à 14 h en l'église de Lavaltrie. Inhumation au cimetière même endroit. Heures de de visite dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi à compter de 12 h. Direction Roland Legault.

VAUDRY (Maurice)
À Ste-Thérèse, le 3 octobre 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maurice Vaudry, époux de Marie-Thérèse Albert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Nicole, Danielle (Guy Rochon), André (Carole), sept petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants, deux frères et une sœur: Réal, Gilles et Jeannette, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé aux
Complexe funéraire Régional Guay Inc. 418 Labelle (angle aut. 640) Rosemère
Réunion de prières dimanche à 20h30 dans la chapelle du complexe, suivie de la crémation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

VINCENT (Marcel)
À Manoir Pierrefonds, le 1er octobre 1992, à l'âge de 84 ans, veuf de Ginette Meriot. Il laisse dans le deuil ses fils Pierre et Paul, ses belles-filles Louise et Claire et ses petits-enfants Nicolas, Stéphanie, Julien, Alexandre, ainsi que sa belle-sœur Lisette Meriot, sa nièce Lena Caralapoulos. Les funérailles auront lieu mardi le 6 octobre à 11 h à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation du Cardinal Paul-Emile Léger ou à la Société Alzheimer seraient appréciés. Remerciements sincères à tout le personnel du Manoir Pierrefonds pour leurs soins attentifs.

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

MERCI à Notre-Dame de Fatima pour faveur obtenue. G.L.

WHISSELL ALDRIDGE (Marguerite)
À Ottawa, le 1er octobre 1992, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Marguerite Whissell, épouse de feu George Aldridge. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis. Exposée aux salons:
Urgel Bourgie Ltée 5650 Côte-des-Neiges Montréal
Funérailles le lundi 5 octobre 1992 à 11h en l'église Notre-Dame-des-Neiges, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à compter de 9h30 a.m.

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
C.P. 3725 SUCCURSALE B MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3L7

Fondation québécoise du cancer
2075, rue de Champlain Montréal (Québec) H2L 2T1 Tél.: (514) 527-2194

PHOTO PC

Une rose pour Malcom

La ville de Yellowknife était en deuil, hier, alors que ses habitants réunis à l'aréna local faisaient leurs adieux aux neuf mineurs tués dans l'explosion survenue le 18 septembre à la mine Giant. Ici, la révérende Catherine Mac-Lean dépose une rose pour Malcom Sawler, l'un des morts, sur la pierre commémorative érigée à la mémoire des mineurs.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
46934396
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points

SIDIM
TOUT UN PROGRAMME
LE SALON INTERNATIONAL DU DESIGN D'INTÉRIEUR DE MONTRÉAL
DERNIÈRE JOURNÉE

Samedi le 3 et dimanche le 4 octobre de 10h à 19h ouvert au public
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
Journée réservée aux professionnels du design et aux acheteurs, sur présentation de leur carte d'affaires le jeudi 1er et le vendredi 2 octobre de 10h à 19h.

NOUVEAUTÉS
200 exposants vous feront découvrir leurs nouveautés 92 dans les secteurs suivants : meuble de bureaux commercial et institutionnel, meuble résidentiel, revêtement de sol, de fenêtres et mural, éclairage, matériaux, tissu, art.

CONFÉRENCES
De nombreux conseils d'experts vous seront dévoilés sur la couleur, l'éclairage, les textures et les tendances, dans un aménagement intérieur.

TRIBUNE DE LA CRÉATION
60 designers sélectionnés présentent leurs dernières réalisations et prototypes.

TRIBUNE DES ARTISTES
10 artistes choisis, vous proposent leur conception de l'art intégré au design d'intérieur.

LES PRIX D'EXCELLENCE
À surveiller : les nouveautés spécialement identifiées... commanditées par La Presse

LE CIRCUIT DESIGN SIDIM MONTRÉAL 92

Pour participer au concours vous pouvez vous procurer, aux endroits suivants, le passeport qui vous permet également, D'EMMENER UNE PERSONNE GRATUITEMENT AU SIDIM :
CLAUDE LACOMBE MEUBLES
DESIGN EMPHASIS
DISMO INTERNATIONAL
DIX VERSIONS
ÉTAT D'AME COIFFURE & ESTHÉTIQUE
LES ATELIERS LUCIFER
MOBILIER INTERVERSION
PIZZEDELIC
PLOUK MOBILIER ET ACCESSOIRES
ZONE

NOUVEAU CETTE ANNÉE
Participez au concours « Connaissez-vous nos designers? » et courez la chance de gagner le grand prix «VIP Montréal culturel», devenez alors la personne la plus branchée en ville!

CLINIQUE DE CONSULTATION
Des professionnels du design répondront à toutes vos questions concernant l'aménagement avec le tissu/papier peint/habillage de fenêtres.

Présenté par : Société des designers d'intérieur du Québec
Ginette Gadoury
Dans le cadre du : 350 ANS MONTRÉAL fête

À tire-d'aile...

Les goélands polluent mais ne transmettent guère de maladies

PIERRE GINGRAS

Dans la grande région de Montréal, le goéland à bec cerclé fait dorénavant partie de nos oiseaux familiers au même titre que le pigeon, le merle ou le moineau domestique.

Le grand palmipède blanc s'invite souvent à nos pique-niques et il ne dédaigne pas non plus de partager le lunch que l'on déguste sur la terrasse d'un restaurant «fast food». Si certains trouvent cette habitude plutôt sympathique, d'autres par contre, et ils sont de plus en plus nombreux, considèrent le goéland comme une nuisance publique. D'autant plus que sa population est passé de 30 000 à 135 000 couples au cours des douze dernières années sur le territoire québécois.

Il suffit de lire les journaux durant l'été pour constater que le volatile est souvent responsable de la fermeture de plusieurs plages publiques, une situation que ne prisent guère nos baigneurs qui n'ont souvent que quelques jours de beau temps pour se tremper à l'eau.

Il y a un an, un médecin vétérinaire avait déclaré publiquement que l'espèce était porteuse de plusieurs bactéries pathogènes qui pouvaient contaminer l'être humain. On affirmait alors que pas moins de 30 p. cent des oiseaux étaient infectés par la salmonelle, par exemple, une bestiole responsable de violentes gastro-entérites. La bactérie est présente chez l'oisau en raison de son habitude de se nourrir dans les dépotoirs. La situation n'a pas manqué d'inquiéter les autorités gouvernementales et les responsables de la santé publique.

Intrigués par de tels propos, le biologiste Pierre Brousseau du Service canadien de la faune et Benoit Lévesque, médecin au Département de santé communautaire du centre hospitalier de l'Université Laval, ont fait des études afin de savoir quel était le danger de transmission de la salmonelle du goéland à l'homme.

Une expérience dans la région de Québec

En septembre dernier, sur une plage publique de la région de Québec qui venait de fermer pour la saison, on a entrepris d'analyser l'eau sur une base régulière tout en nourrissant artificiellement les goélands qui la fréquentaient afin d'en attirer le plus grand nombre possible.

Quelque 120 oiseaux ont fréquenté l'endroit durant la durée de l'expérience. À tel point que le nombre de bactéries coliformes dans l'eau a atteint les 2000 par 100 millilitres. Le gouvernement ferme une plage lorsque le nombre de coliformes fécaux dépasse les 200 par 100 ml d'eau.

On s'est rendu compte toutefois que le danger d'infection par la salmonellose restait insignifiant, sinon inexistant. Il est démontré en effet qu'un baigneur avale habituellement 50 millilitres d'eau durant ses ébats aquatiques. Or en dépit de la pollution provoquée par les fientes des goélands, le nombre de salmonelloses ne dépassait pas cinq spécimens par 100 ml d'eau. Or pour que cette charmante bactérie fasse ses méfaits dans notre estomac, il faut en avaler de 100 000 à un million. Voilà donc qui met un terme au débat sur les dangers de la transmission de la salmonellose par le goéland.

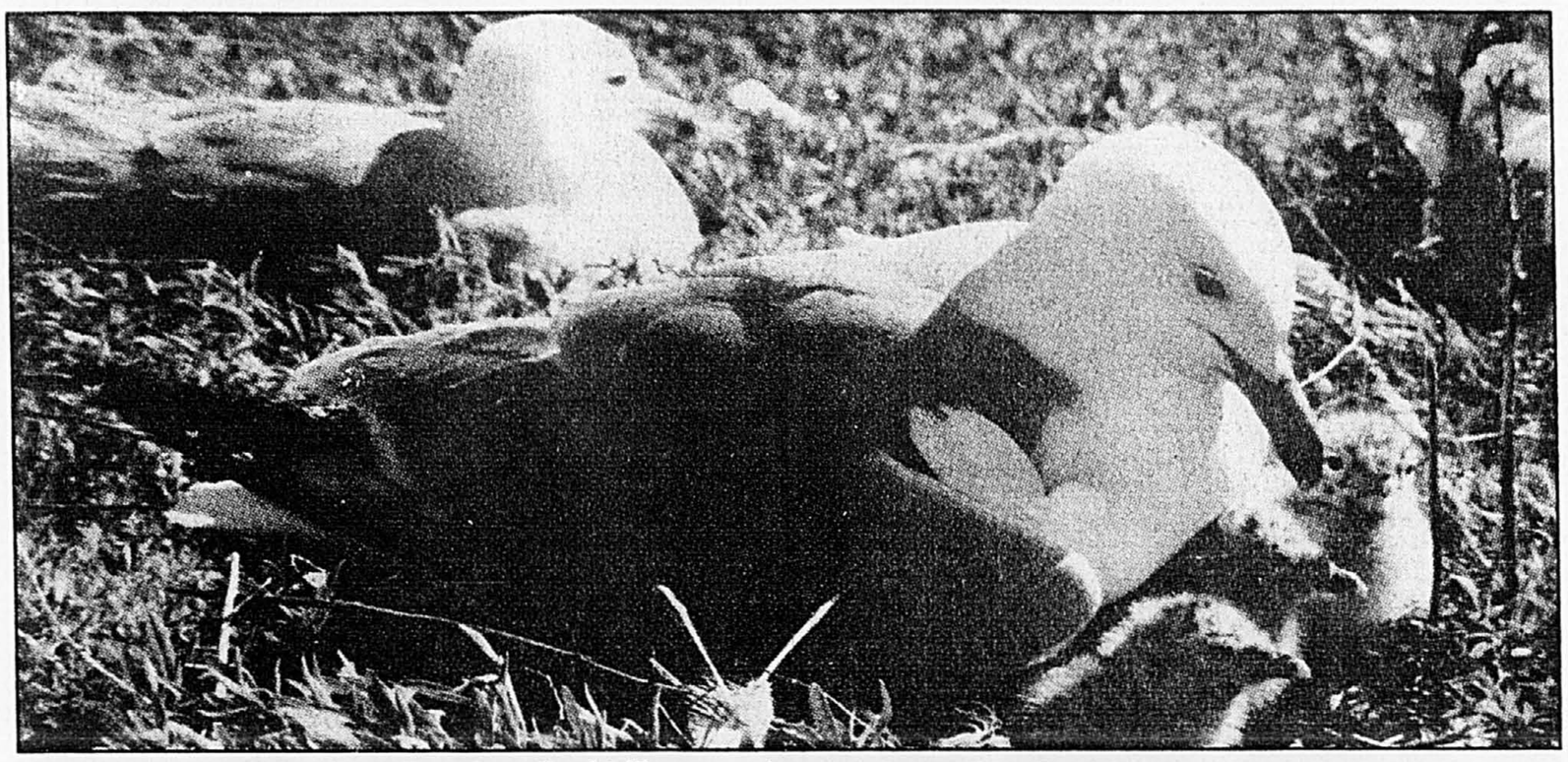

La transmission de la salmonellose du goéland à l'homme est presque impossible, disent les scientifiques. Il n'en reste pas moins que les déjections de l'oiseau peuvent polluer l'eau d'une plage au point de la rendre dangereuse pour la santé.

Il est clair aujourd'hui que le danger de contamination par les goélands est minime, à moins d'entrer en contact direct avec les fientes des oiseaux, comme ce pourrait être le cas d'enfants jouant dans le sable d'une plage, par exemple. Il n'en reste pas moins que les déjections de l'oiseau posent problèmes.

Il est évident, racontent Benoit Lévesque et Pierre Brousseau, que si on boit de l'eau contaminée par les déjections des goélands, on risque gros d'être victime de violentes gastro-entérites à cause de la présence de bactéries pathogènes qui se retrouvent parmi les coliformes fécaux. On peut aussi contracter des dermatites et des conjonctivites.

«Tout est une question de concentration explique Pierre Brousseau. Les goélands à bec cerclé ne représentent aucun danger pour la santé humaine. Mais si vous concentrez des centaines d'oiseaux sur une plage, la situation n'est plus la même.» Au Service canadien de la faune, on incite les propriétaires de plages à disposer leurs déchets dans des contenants qui ne sont pas accessibles aux goélands. Et on recommande toujours au public de ne jamais nourrir ces oiseaux.

Rappelons que si le goéland dévore tout ce qui est mangeable, le régime alimentaire du palmipède est surtout composé d'insectes et de vers de terre.

Le carnet d'observation

UN RENDEZ-VOUS À BAIE-DU-FEBVRE

■ Même si la chasse bat son cours, profitez des jours qui viennent pour observer les canards à Baie-du-Febvre, près de Nicolet, un endroit déjà réputé pour voir des bernaches et des oies des neiges au printemps. L'automne, le site est plutôt le rendez-vous des amateurs de chasse à la sauvagine. Or, en temps normal, après l'ouverture de la chasse aux canards qui avait lieu cette année le 25 septembre, les palmipèdes semblent disparaître comme par enchantement.

Ceux qui sont familiers avec le coin apprendront avec plaisir que depuis quelques mois, le bassin de décantation situé le long de la route qui mène de la 132 au bord du lac Saint-Pierre, est dorénavant interdit à la chasse. Si bien que les canards qui ne peuvent se déplacer sans risquer leur peau à ce temps-ci de l'année, ont tendance à se regrouper à cet endroit.

Samedi dernier, par exemple, à quelques mètres de nous, on comptait au moins 150 canards, dont des petits morillons, des colverts, des canards noirs, des sarcelles à ailes vertes, des siffleurs et des poules d'eau. Ceux qui se rendront sur place réaliseront toutefois que bon nombre de ces oiseaux sont en plumage «éclipse» comme on dit parfois, ce qui est normal en automne. Ils arborent donc une livrée plutôt terne, des teintes qui ne sont pas encore bien définies comme c'est le cas lorsque l'oiseau est recouvert de son plumage nuptial, en hiver et au printemps. Le guide d'identification est souvent essentiel pour faire une identification appropriée.

UN URUBU NOIR PRES DE ROUGEMONT

■ On a signalé la présence d'un urubu noir dans le coin de Rougemont, en fin de semaine dernière. Il s'agit, croit-on, du même oiseau qui a été observé la semaine précédente dans la région de Bromont. Cet oiseau typique du sud (de l'Arizona et la Floride jusqu'au sud de l'Amérique du Sud) est plutôt rare chez nous. Il s'agit vraisemblablement du quinzième ou du seizième spécimen observé au Québec jusqu'à maintenant. Ce charognard est toutefois en expansion dans le nord est de l'Amérique du Nord et il niche jusque dans l'État du New-Jersey.

PLUSIEURS RENCONTRES AU PROGRAMME

■ Les amateurs d'oiseaux sont invités à participer à plusieurs réunions qui se dérouleront au cours des prochains jours. Pour sa part, la Société de biologie de Montréal vous invite le 7 octobre, à 19 h 30, à une rencontre d'information sur son voyage d'observations ornithologiques qui aura lieu en Indonésie dans les prochains mois. L'entrée est gratuite. On se rend à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal.

Par ailleurs, les amateurs sont aussi conviés à participer à la rencontre annuelle de la Société des amis du merle bleu, samedi, le 17 octobre, à 13 h 30, au domicile du président-fondateur de l'organisme, le député André Dion. L'entrée est libre mais on vous prie d'apporter votre chaise. Discussions ornithologiques, feu de camp, beignets et café sont au programme. La rencontre aura lieu au 2, rue Sauvé, à Saint-Placide, beau temps, mauvais temps, précise-t-on.

Enfin, ceux qui veulent en savoir davantage sur les hirondelles peuvent se rendre à la prochaine réunion de l'Association des amateurs d'hirondelles du Québec, le 18 octobre, à 12 h 30, au 550 boul. René-Lévesque est. On pourra notamment y entendre le conférencier Pierre Ducas qui a réalisé un intéressante étude sur la nidification de l'hirondelle noire à travers le Québec. L'entrée est libre. On se renseigne au 468-5428.

UN ZÉRO DE TROP

■ Une erreur s'est glissée dans mon texte de la semaine dernière à propos de parasitisme. J'ai mentionné que 880 espèces d'oiseaux soit un p. cent des espèces sur le globe, s'adonnaient à cette tactique pour élever leurs petits. Or comme on compte 8800 espèces d'oiseaux dans le monde, il aurait fallu lire que 88 à 90 espèces seulement sont des parasites «obligatoires», dont une soixantaine d'espèces de coucous. Toutefois, comme nous l'avions indiqué, les oiseaux qui confient occasionnellement leurs tâches familiales aux autres sont vraisemblablement beaucoup plus nombreux. Mes excuses.

Les petits compagnons

Le courage et la volonté d'un agriculteur gravement handicapé

DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

À l'impossible nul n'est tenu, certes. Surtout au siècle du bien-être social. Cependant, la ténacité et la force de caractère de certains grands handicapés devraient susciter notre admiration. Et servir d'exemple aussi à nombre de bien portants que le moindre effort rebute. Miracle de la volonté, on aura ainsi vu (et comme dans l'Évangile) des boiteux marcher (Terry Fox traverser le Canada avec une seule jambe valide), et des aveugles skier (dans le cadre des derniers jeux olympiques d'hiver pour handicapés)!

Paralysé

Plus discrète, et moins flamboyante sans doute, l'histoire touchante et étonnante de Marvin Barlow, agriculteur californien de 38 ans de son état. Paralysé depuis l'âge de deux ans, il fait tourner aujourd'hui rondement sa ferme de vaches laitières. Son histoire, peu banale à vrai dire, est racontée par le Dr Leslie Douglas (vétérinaire de la famille Barlow), dans le dernier numéro de «Topics in Veterinary Medecine».

Ainsi donc cet homme, les deux jambes paralysées après être tombé d'un tracteur en 1956 (puis passé sous une machine agricole qui lui a endommagé irrémédiablement la colonne vertébrale au niveau de la quatrième vertèbre thoracique) fait le «train», comme si de rien n'était, de ses 65 vaches Jersey et Guernsey. La traite a lieu deux fois par jour (à 3 h 15, bien avant les aurores, et à 15 h). Et ce, que ça lui tente ou non!

Chaise roulante

En dehors de cet incontournable «petit» train-train quotidien, il doit bien sûr, et comme tout bon fermier, faire les foins, réparer les clôtures, écorner ses vaches, tailler les haies...

Même si son exploitation de 100 acres n'est sûrement pas la plus importante de la région, il réussit, à force de ténacité et d'organisation, à produire plus de lait que deux autres fermes du voisinage qui possèdent respectivement elles, 25 et 35 vaches de plus que lui. Bien mieux, et comme le mentionne le Dr Douglas, le lait que Marvin produit est de meilleure qualité en ce qui concerne la quantité de bactéries et de résidus antibiotiques, tant il s'occupe de chaque animal avec soin.

Ses vaches, d'ailleurs, un peu comme si elles comprenaient la situation, collaborent et ne ruent presque jamais lorsqu'il les traite en chaise roulante. Et ça lui prend deux bonnes heures et demie en tout pour désinfecter les trayons, mettre en place les trayeuses, nourrir ses vaches...

Agilité

Pour se déplacer sur ses terres, cet handicapé que rien n'arrête utilise un «pick-up» de marque Chevy dont l'accélérateur et les freins sont contrôlés à la main. Pour faire les foins par contre, il manie avec habileté ses trois tracteurs (un Ford et deux Massey-Ferguson) sans aucun problème. Enfin, pour ramener avec son chien ses vaches des champs à l'étable, il chevauche un tout-terrain Honda à quatre roues motrices.

Inutile de dire que ce fermier peu banal, et dont la ferme est mitoyenne du Parc National Redwood et à un mille de la côte pacifique, a développé dans ses bras une force musculaire impressionnante; une agilité surprenante aussi pour bondir comme un beau diable de sa chaise roulante sur un tracteur, fermer une clôture juché sur son 4-roues; et enfin un humour et une force de caractère à toute épreuve.

Les journées de Marvin Barlow sont bien remplies: il se couche à 23 h et se lève à 2 h 30 le matin pour «faire le train», quitte à s'octroyer une petite sieste dans la journée.

Chasse au cerf

Bien que sérieusement handicapé, cet agriculteur peu banal s'est même accordé le plaisir, comme passe-temps, de restaurer de ses propres mains un vieux buggy à cheval du siècle dernier. Enfin, ses jambes qui ne fonctionnent plus ne l'empêchent en rien d'aller chaque année à la chasse au cerf avec son frère dans les forêts avoisinnantes. Ou de traquer l'antilope dans le Montana.

Lui qui ne demande jamais rien à ses voisins, reçoit à l'occasion un coup de main des fermiers avoisinants. Par contre il aide souvent, lui aussi, des moins mal pris que lui dans sa région. En donnant par exemple du travail à des individus ayant eu des problèmes avec la justice, ou en chômage. Et, à l'automne, c'est chez Marvin que tous les agriculteurs du coin se réunissent conviviale ment à l'occasion d'un grand «BBQ de vaccination», événement ainsi baptisé parce qu'on en profite ce jour-là pour faire vacciner tout le bétail à la chaine par le Dr Douglas.

Une belle histoire d'un homme qui, contre mauvaise fortune, travaille avec bonheur et avec les bêtes en vérité.

Voici comment Marvin Barlow, handicapé, ramène tous les jours ses vaches à l'étable.

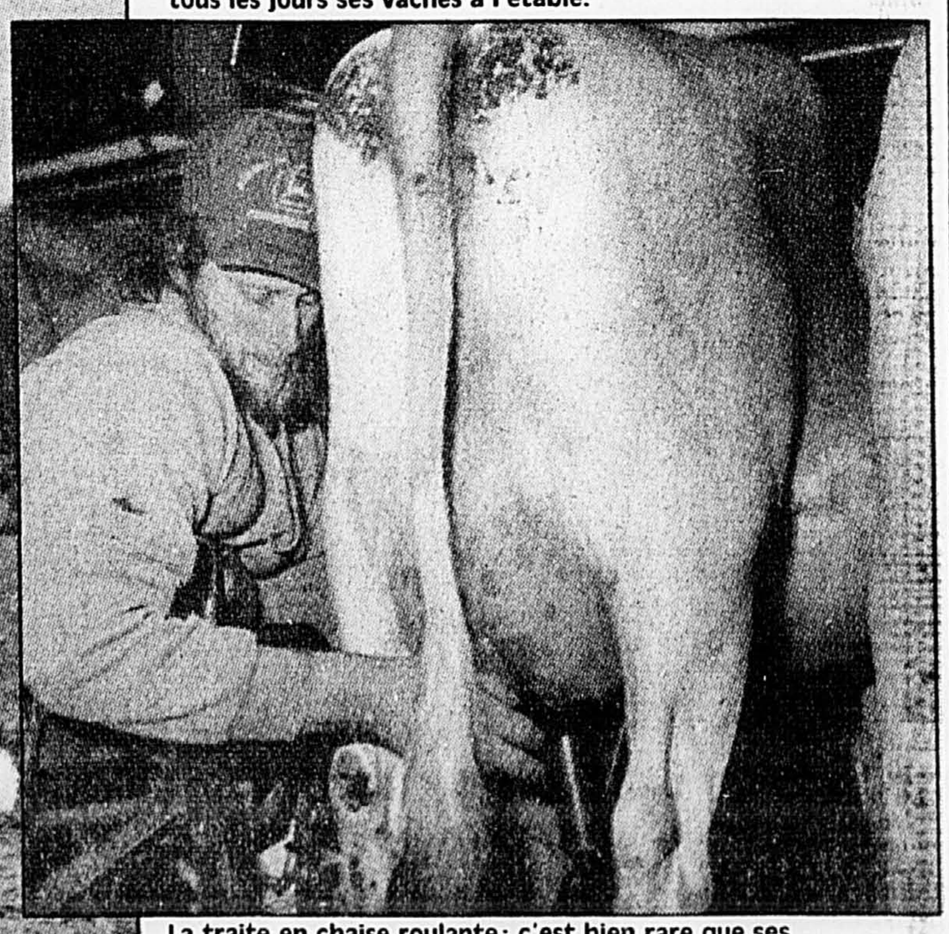

La traite en chaise roulante: c'est bien rare que ses paisibles vaches ruent sur le «patron».